Les témoins archéologiques du fort Chambly

Pierre Beaudet
et Céline Cloutier

90-064057

es témoins archéologiques du fort Chambly

Pierre Beaudet
et Céline Cloutier

Études en archéologie
architecture et histoire

Lieux et parcs historiques nationaux
Service des parcs
Environnement Canada

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989.

En vente au Canada par l'entremise de nos agents libraires agréés et autres libraries, ou par la poste au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9.

Publié avec l'autorisation
du ministre de l'Environnement
Ottawa, 1989.

Révision et conception : Louis D. Richard

Pour obtenir la liste de nos publications, prière de s'adresser au chef des publications de recherches, Environnement Canada, Service des parcs, 1600 Liverpool Court, Ottawa, Ontario, K1A 0H3.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Beaudet, Pierre

Les témoins archéologiques du fort Chambly

(Études en archéologie, architecture et histoire, ISSN 0821-1035)
Publ. aussi en anglais sous le titre: Archaeology at Fort Chambly.
Comprend des références bibliogr.
ISBN 0-660-92676-8
No. de cat. MAS R61-2/9-44F

1. Fort Chambly (Chambly, Québec). 2. Chambly (Québec) — Antiquités. 3. Fouilles (Archéologie) — Québec (Province) — Chambly. 4. Parc historique national du fort Chambly (Québec). I. Cloutier, Céline, 1952- . II. Service canadien des parcs. Lieux et parcs historiques nationaux. III. Titre. IV. Collection.

F1054.C42B52 1989 971.4'37 C89-097141-2
FC2914.C42B52 1989

Couverture : Extérieur et intérieur du fort Chambly restauré en 1980-1981. (Photos : Service des parcs, Environnement Canada)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5
Le site 7

Rappel historique 9

Circonstances, nature et rôle des interventions archéologiques 25
Les premières activités archéologiques 25
Le fouilles intensives, 1976 à 1978 26
Les interventions archéologiques pendant les travaux de restauration 26

Les forts en palissade ou comment résister aux Indiens 33
Le premier fort (1665-1702) 33
Le second fort (1702-1709) 41
La vie derrière les palissades 44
Les effectifs 44
Les activités 45
L'alimentation 47

Le fort de pierre ou comment résister aux Anglais 51
Les vestiges archéologiques du fort de pierre sous le régime français 57
Les bastions sud 57
Les bastions nord 57
La courtine sud 60
La courtine ouest 61
La courtine est 62
La courtine nord 63
La vie au fort de pierre durant le régime français 69
Les effectifs 69
Les activités 70

Le fort de pierre aux mains des Anglais 87
Les témoins archéologiques du fort de pierre sous le régime anglais 87
Les bastions sud 87
Les bastions nord 92
La courtine sud 92
La courtine ouest 93
La courtine est 93
La courtine nord 93
La cour 94

Conclusion 105

Appendices
A. Espèces animales présentes et nombre d'éléments identifiés pour chaque grande période d'occupation du site 107
B. Pourcentages des éléments identifiés par classe animale pour chaque grande période d'occupation du site 112
C. Clé d'identification des vestiges figurant sur les plans 113

Glossaire 117

Bibliographie 119

Cotes de classement des illustrations 123

Présenté pour publication en 1985 par Pierre Beaudet et Céline Cloutier, recherches archéologiques, Environnement Canada, Service des parcs, bureau régional du Québec.

INTRODUCTION

Notre étude a pour but de présenter les résultats de la recherche archéologique menée par le Service canadien des parcs au fort Chambly. Pour ce faire, les divers rapports préliminaires rédigés au fil des années ont été dépouillés afin d'en extraire la substance allégée des nombreuses données techniques. Par ailleurs, nous avons conjugué autant que possible toutes les autres sources documentaires disponibles afin de fournir une image plus globale de la réalité historique du fort. Ainsi, l'évolution physique du site est mise en relation avec l'évolution du rôle du fort, lui-même lié de près aux impératifs de la conjoncture historique. Enfin, cette synthèse fait état des résultats des recherches relatives à la culture matérielle portant sur la période française. Les rapprochements que nous avons pu établir entre les données archéologiques et celles provenant d'autres sources présentent sous un jour nouveau quelques aspects des conditions de vie de l'époque.

Les chapitres de cette étude portent principalement sur les premières occupations du site, sur l'évolution architecturale et fonctionnelle du fort de pierre et sur les résultats des recherches relatives à la culture matérielle. S'y retrouvent aussi, pour orienter le lecteur, une présentation du site, un rappel historique et un chapitre sur les circonstances, la nature et le rôle des interventions archéologiques.

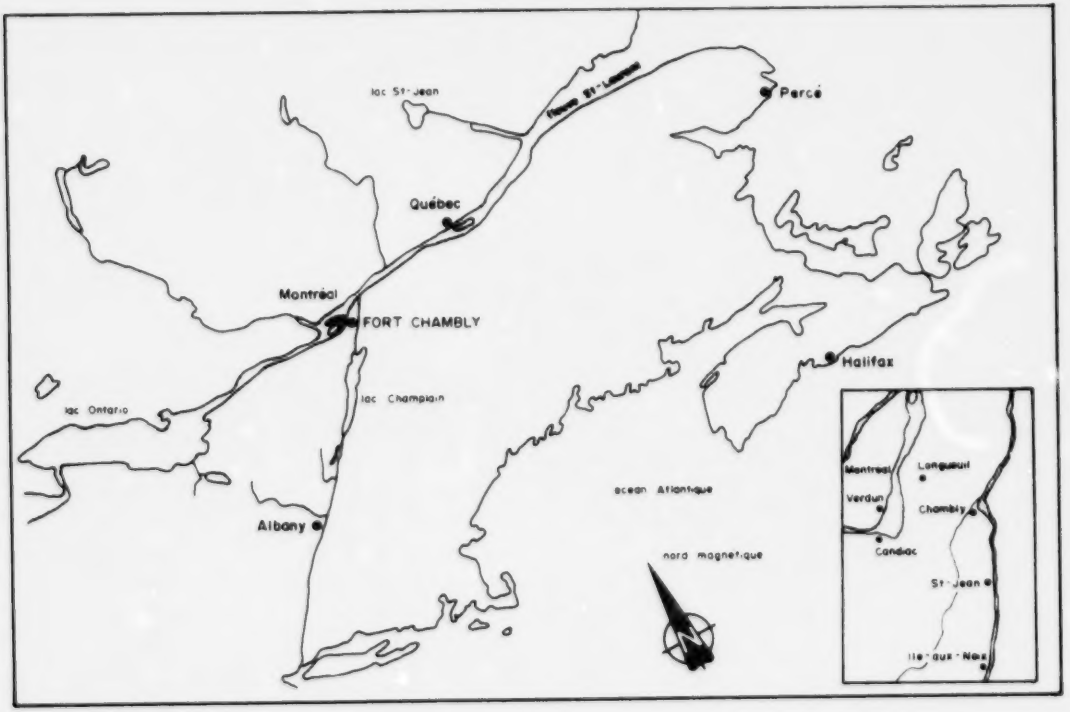

1 Plan de localisation du fort Chambly.

LE SITE

Le fort Chambly est situé sur la rive gauche de la rivière Richelieu, à une trentaine de kilomètres au sud-est de l'agglomération urbaine de Montréal (fig. 1). Son site comprend les vestiges de trois forts érigés successivement sur le même emplacement. Les deux premiers étaient en palissade de bois et le troisième en pierre.

Les guerres franco-iroquoises qui marquent la seconde moitié du XVII^{e} siècle et, par la suite, les guerres intercoloniales expliquent la construction à Chambly de ces ouvrages fortifiés, eux-mêmes témoins d'une présence militaire soutenue dans la vallée du Richelieu. Itinéraire de choix pour les tribus iroquoises établies plus au sud, puis voie d'invasion par excellence pour les Anglais et les Américains, le Richelieu est au coeur des conflits qui ponctuent notre histoire pendant plus de deux siècles. Bien que l'intensité de l'occupation de Chambly par les militaires varie de 1665 à 1850 au gré des conjonctures, leur présence n'en reste pas moins presque constante.

Les Amérindiens ont foulé le sol de Chambly bien avant qu'y soit érigée la première fortification française. Plusieurs artefacts trouvés sur le site en font foi (fig. 17). Bien que ces objets n'aient pas été étudiés d'une façon systématique, leur présence témoigne de la fréquentation du site avant l'arrivée des Blancs, d'une part, et au cours de la période de contact euro-amérindienne, d'autre part. Selon les préhistoriens, le site était fréquenté à l'automne et au printemps pour la chasse et la pêche et utilisé comme campement temporaire au cours de voyages prolongés (Piédalue 1979 : 22). Certains des objets trouvés dateraient du Sylvicole moyen, soit d'environ 1000 ans av. J.-C., tandis que d'autres artefacts, notamment des pipes en pierre, auraient été apportés à l'époque de contact par des Amérindiens qui accompagnaient les Blancs. La continuité de l'occupation depuis le Sylvicole jusqu'à la période euro-amérindienne reste toutefois à prouver.

À l'autre extrémité du cadre chronologique se situent l'abandon définitif du fort par les militaires vers 1870 et le début de son exploitation comme monument historique avec tout ce que cela comporte de travaux d'entretien, de réparation, de restauration ou de mise en valeur du bâtiment réalisés depuis 1882 jusqu'à nos jours.

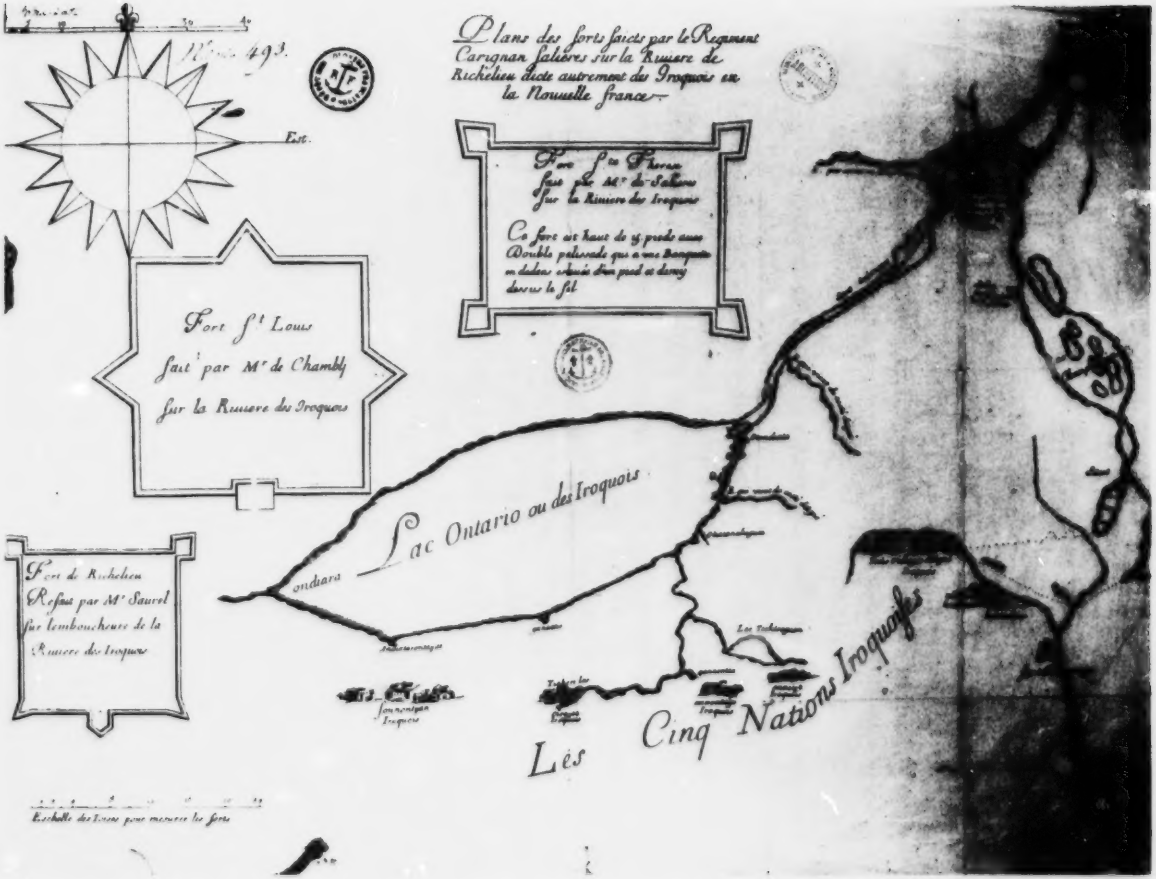

2 Trois des cinq forts érigés par le régiment de Carignan-Salières sur le Richelieu.

RAPPEL HISTORIQUE

Les guerres franco-iroquoises résultent du déséquilibre commercial qui suit l'arrivée des Blancs et de leur intervention dans les conflits qui divisent les Amérindiens. Tandis que les Iroquois, privés des fourrures devenues indispensables aux échanges commerciaux, luttent pour leur survie, les Européens appuient les autres tribus indigènes (Hurons, Algonquins et Montagnais) dans leurs conflits avec les Iroquois afin d'accroître leur commerce des fourrures.

À partir de 1663, les pressions exercées par les Iroquois contre la Nouvelle-France et ses alliés incitent la France à détacher dans la vallée du Richelieu quatre compagnies du régiment de Carignan-Salières. Ces compagnies ont pour mission de construire une série de postes fortifiés destinés à soutenir une expédition contre les Agniers, l'une des cinq nations iroquoises établies au sud du lac Ontario. C'est un officier, Jacques de Chambly, qui ordonne la construction du premier fort dénommé Saint-Louis, second maillon d'une chaîne de cinq ouvrages fortifiés aménagés sur le Richelieu (fig. 2).

> *[Ce fort] formait un carré de 144 pieds de côté. On remarque un redan sur trois des côtés tandis que la porte protégée par un tambour, logeait sur le quatrième côté [...] L'enceinte enfermait « une maison en dedans et tout autour des huttes pour les soldats ».*
> (Gélinas 1977 : 24-25)

Les campagnes de Tracy et de Courcelles qui suivent l'érection des forts du Richelieu imposent aux Iroquois le respect des Français, et un règlement de paix intervient en 1667. À la reprise des hostilités, vingt ans plus tard, le fort Saint-Louis est en très mauvais état. En outre, l'entrée des Anglais dans le conflit accentue la vulnérabilité des fortifications du Richelieu (Gélinas 1977 : 55). En 1693, les autorités coloniales obtiennent finalement des fonds de la Cour pour refortifier Chambly.

> *On procéda aussitôt à la reconstruction de l'enceinte, fort mal en point au dire de Frontenac. « Le fort Chambly es celuy de Sorel ont esté (refaits) de pieux neufs, Les vieux estants pouri es separez les uns des autres suffisammens pour y entrer par plusieurs endroits ». On a profité de ces travaux pour apporter quelques*

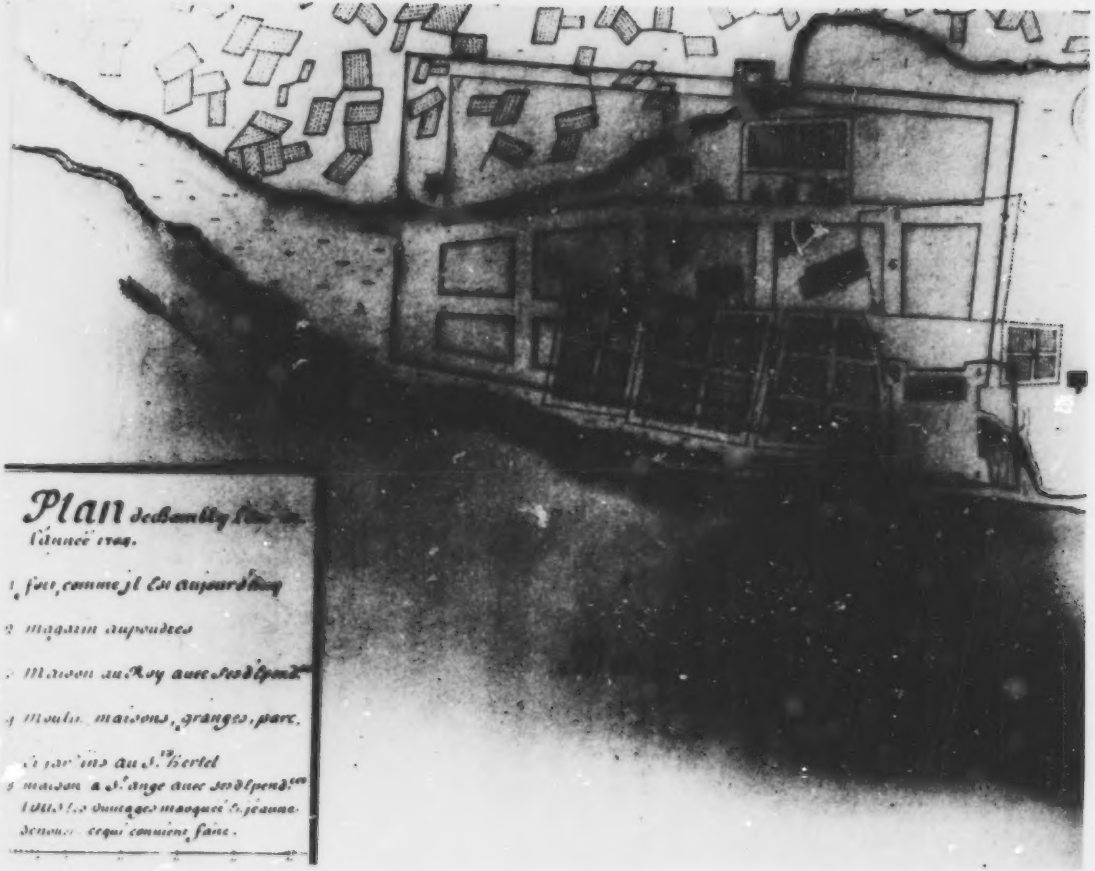

3 Chambly et son deuxième fort, construit par Levasseur de Neré vers 1702.

améliorations aux bâtiments sis à l'intérieur et notamment à la « maison du fort ». (Gélinas 1977 : 55)

En 1697, le traité de Ryswick met fin à la guerre de la ligue d'Augsbourg (1689-1697), et ramène la paix entre les métropoles et dans les colonies. Parallèlement, les pourparlers qui se poursuivent avec les Iroquois depuis 1695 font cesser la dernière guerre franco-iroquoise (1701).

En 1702, un incendie détruit complètement le fort Saint-Louis et il faut réaffecter les troupes à la construction d'un second fort. Formée de pieux comme la précédente, l'enceinte rectangulaire avec bastions aux angles enferme un « magasin au [*sic*] poudres » dans le bastion sud-est et une « maison au [*sic*] Roy » dans la partie sud (fig. 3). Cette reconstruction coïncide avec la reprise des conflits entre la France et l'Angleterre (guerre de la Succession d'Espagne, 1701-1713) et, par conséquent, entre leurs colonies respectives.

Comme les Anglais menacent de plus en plus sérieusement d'envahir le Canada par le Richelieu, le gouverneur Vaudreuil ordonne, en 1709, la construction d'un ouvrage de pierre plus apte à résister à d'éventuels tirs d'artillerie (fig. 4). Voici la description qu'en donne Franquet en 1752 :

Le fort de Chambly est un parfait carré à quatre bastions de 28 toises du côté extérieur. Les courtines ont 17 toises, les flancs neuf pieds et les faces 5 toises et 3 pieds. Toutes ces parties sont percées d'embrasures et de crénaux et élevées de 30 à 31 pieds de hauteur. Sa construction est totalement en maçonnerie. Derrière les 3 côtés de face aux terres sont appuyés des bâtiments à l'usage de logements, de chapelle et de magasins. Du quatrième côté, opposé à la rivière, en sont d'autres postés sur des arcades faites après coups et si mal qu'elles menacent ruines aujourd'hui. Et antérieurement au pourtour des quatre côtés, et sous la couverture des bâtiments est une galerie pour faire feu à la défense. (Franquet 1974 : 86-88 et 168-170)

Premier véritable fort sur le Richelieu, l'ouvrage, grâce à sa situation stratégique entre Montréal et New York, a un potentiel défensif certain. Toutefois, la signature du traité d'Utrecht et la longue paix qui s'ensuit empêcheront de mesurer sa capacité défensive réelle. Des raisons portent à croire, cependant, que son efficacité était soumise à certaines conditions. Ainsi, comme l'écrit Gélinas, Chaussegros de Léry père estimait en 1717 que « la valeur du fort reposait avant tout sur la force de la garnison, et il ajoute, ce qui précisément a toujours été l'une de ses déficiences majeures » (Gélinas 1977 : 100). Quoi qu'il en soit, la construction du fort Saint-Frédéric au sud du lac Champlain en 1738 et du fort Saint-Jean en 1748

relègue définitivement son rôle défensif au second plan. Malgré tout, le fort Chambly a une place dans l'organisation militaire du Richelieu tout au long du régime français. Après le traité d'Utrecht, le maintien d'une garnison à Chambly a pour objet de ralentir le commerce illicite des fourrures entre Montréal et Albany. Cependant, cette initiative ne connaît qu'un succès mitigé. On utilise ensuite le fort pendant la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) comme entrepôt pour ravitailler Saint-Frédéric et comme bivouac pour les troupes qui se dirigent vers le sud.

Au cours de la guerre de Sept Ans, le fort Chambly cumule les fonctions « d'entrepôt, de lien de communication, de bivouac et de lieu de ralliement » (Gélinas 1977 : 105). On peut dire que le fort retrouve pendant cette dernière guerre intercoloniale une partie de sa vocation originale en tant que rouage important du réseau défensif du Richelieu. Cette fois, cependant, le fort Chambly n'est plus destiné à lancer une armée d'invasion contre les Iroquois, mais à soutenir des postes plus avancés dressés devant la menace des colonies anglaises.

Après la Conquête, les troupes britanniques s'installent à Chambly :

> *Troops, though small in number remained at Fort Chambly after 1763, possibly to keep open the communication with Crown Point at the only portage along the Richelieu between the St. Lawrence and Lake Champlain[...] But as a military post, according to Murray, it was altogether useless.* (Nadon 1965 : 30)

Plusieurs transformations sont alors apportées au fort, comme en témoignent les fouilles et les plans historiques.

Pendant la guerre d'Indépendance, le fort reprend à peu près son rôle de la fin du régime français : « Chambly like St-Jean became a supply base for troops quartering in the area » (Nadon 1965 : 35). Occupé par les Américains pendant l'hiver 1775-1776, le fort sert de centre de détention des Canadiens qui refusent de coopérer avec les Américains (Long et Gusset 1972 : 37). Au retour de l'armée britannique, les rebelles incendient le fort avant de le quitter définitivement. Le feu cause probablement quelques dommages aux planchers de l'aile nord comme nous avons pu le constater lors des fouilles.

En 1812, lorsque la guerre éclate de nouveau entre les États-Unis et le Canada, un complexe militaire d'envergure est construit à proximité du fort (fig. 12). Ce camp regroupe « les casernes d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie et les services nécessaires à leur organisation matérielle et administrative » (Guitard 1980 : 4). Le fort y prend une importance relative car, dès lors, il semble qu'il serve surtout à abriter des entrepôts et des ateliers.

Il joue encore un rôle mineur lors des troubles politiques de 1837-1838 avant d'être délaissé par l'armée britannique en 1851. Une dernière garnison l'occupe temporairement en 1860 lors des raids des Féniens. Par la suite, il sert d'entrepôt à la milice jusqu'en 1869 (Thibodeau 1979 : 4). À partir de cette année-là, le vieux fort se détériore rapidement. Il est constamment pillé après son abandon et, en 1878, seuls les trois murs extérieurs sud, est et ouest demeurent intacts (Thibodeau 1979 : 9).

Alors que le fort tombe en ruine, un citoyen de Chambly, Joseph-Octave Dion y entreprend, en 1882, les premiers travaux de restauration. La découverte archéologique la plus intéressante concernant ces travaux a été la mise au jour de documents contenus dans deux bouteilles de verre. Ces contenants avaient été placés, en 1884, derrière une plaque commémorant les efforts exercés par Dion en faveur de la conservation du fort.

Par la suite, à cause de la valeur historique du vieil ouvrage français, le gouvernement canadien a encouragé sa conservation. Les travaux d'entretien, de réparation et de stabilisation effectués pendant tout le XX^{e} siècle en témoignent. Enfin, les résultats des recherches historiques et archéologiques effectuées dans les années 1965 à 1985 et la réalisation par le Service canadien des parcs d'une restitution volumétrique et conjecturale du bâtiment permettent de faire connaître au public les nombreuses facettes de la vocation militaire et historique du fort Chambly.

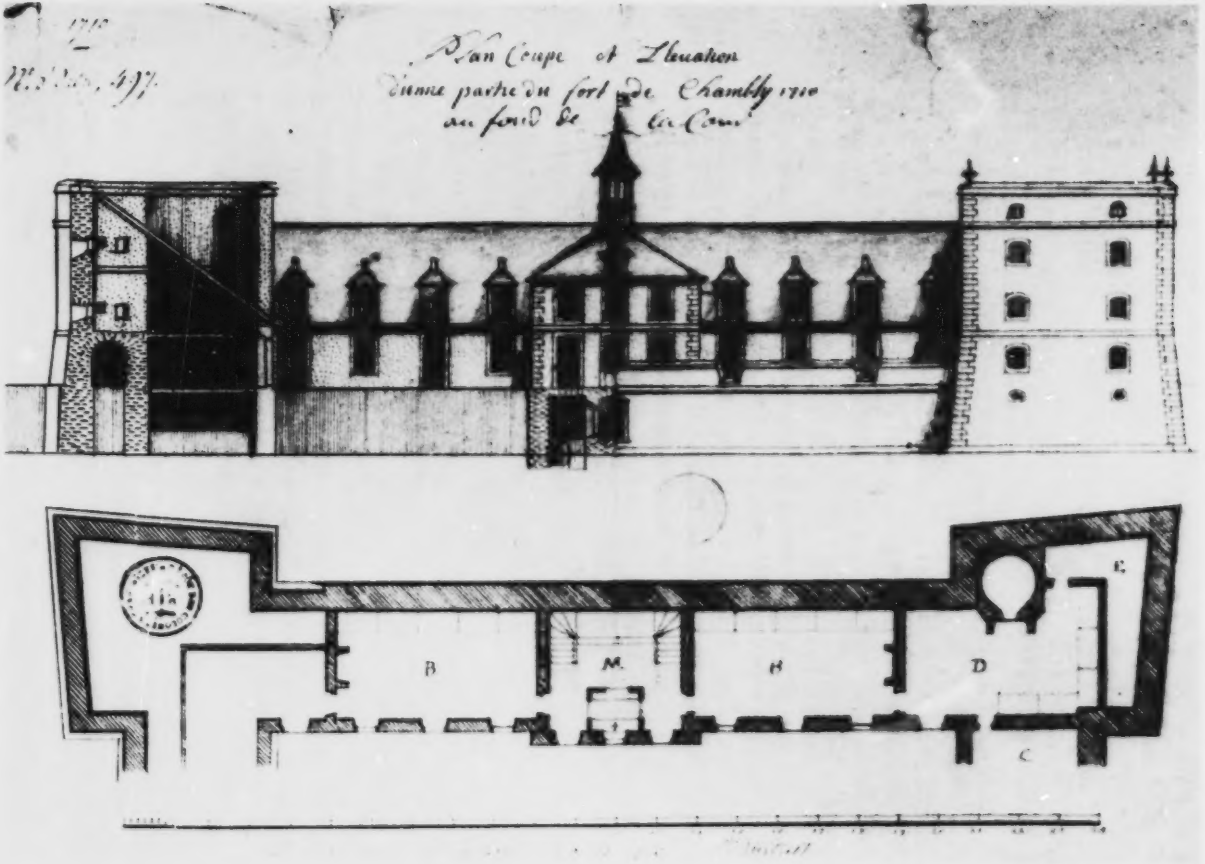

4 Courtine sud. Plan, coupe et élévation; Beaucours, 1710.

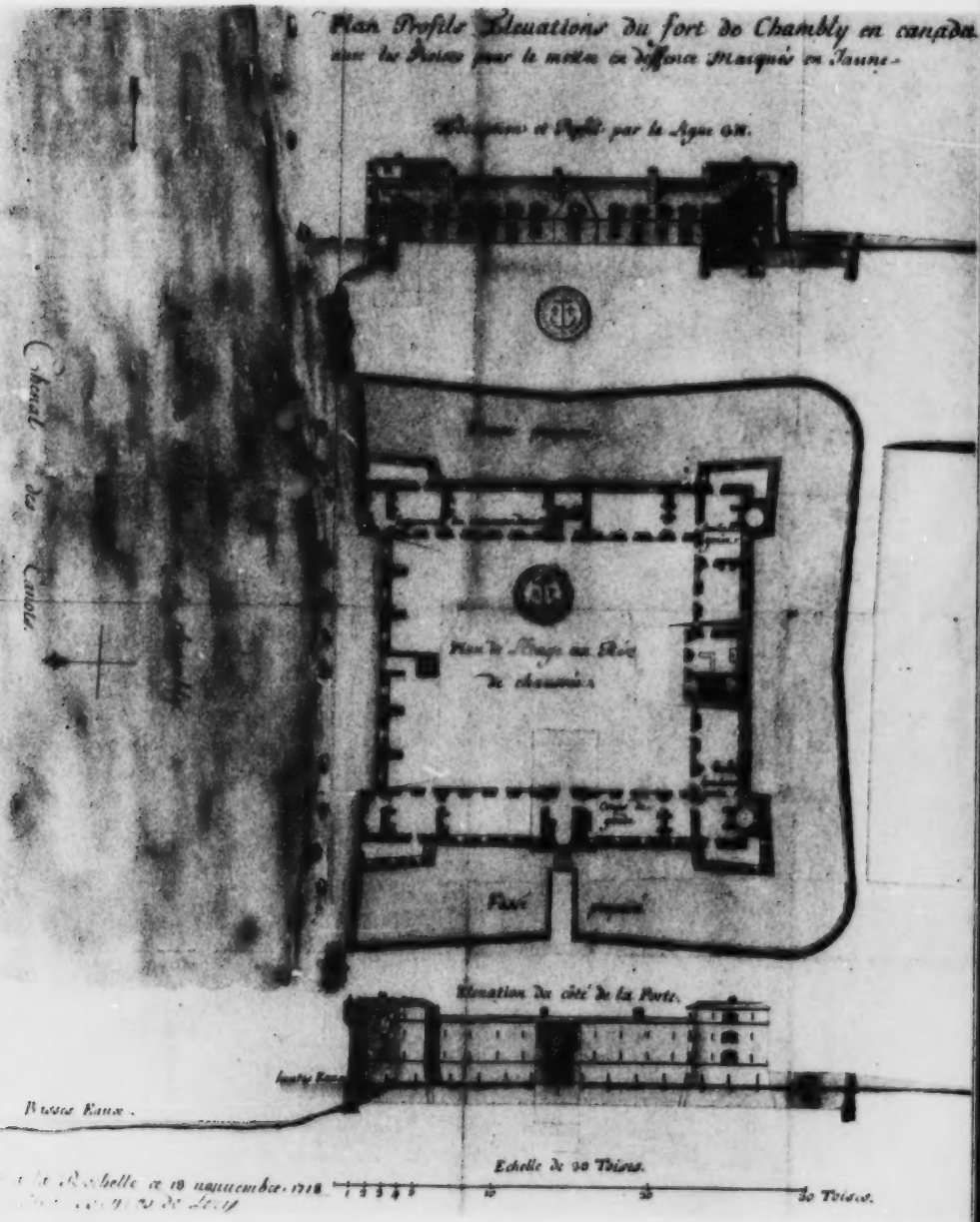

5 Rez-de-chaussée. Plan, profils et élévations; Chaussegros de Léry père, 1718.

6 Vue du fort Chambly vers 1721.

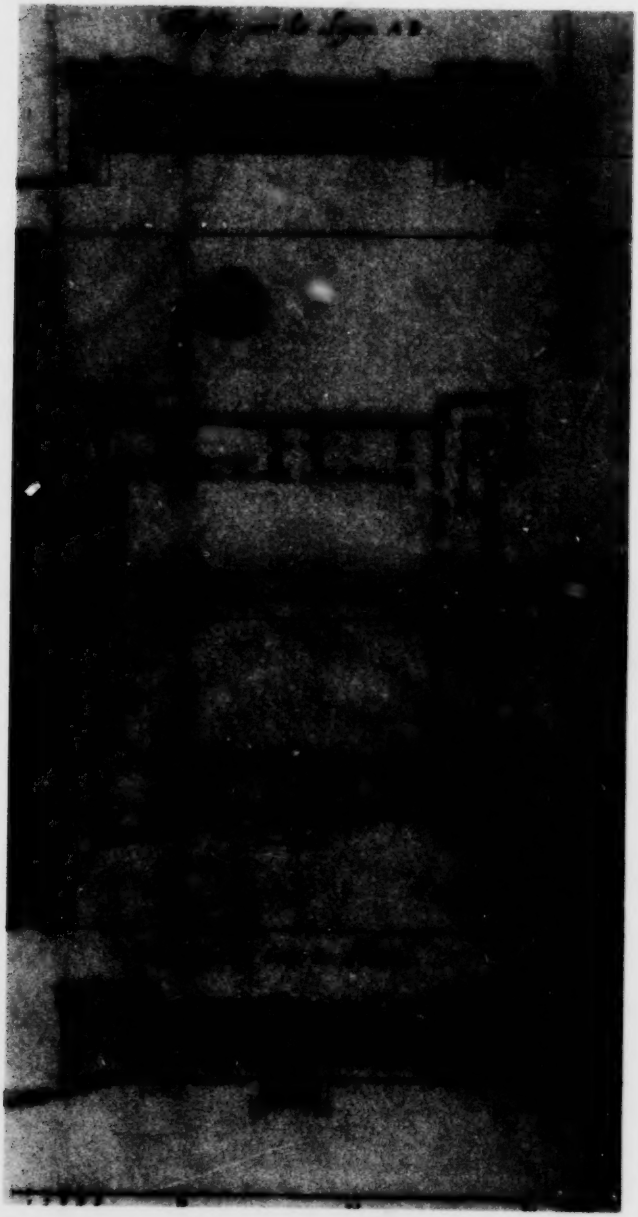

7 Rez-de-chaussée. Plan, profils et élévations, 1734.

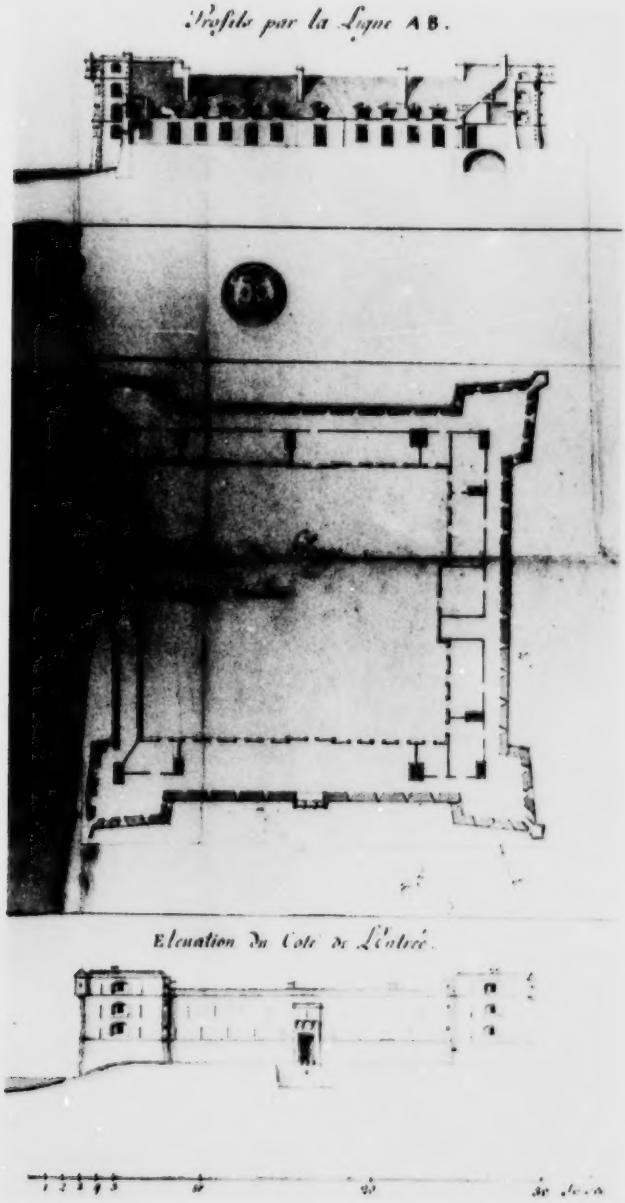

8 Premier étage. Plan, profils et élévations, 1734.

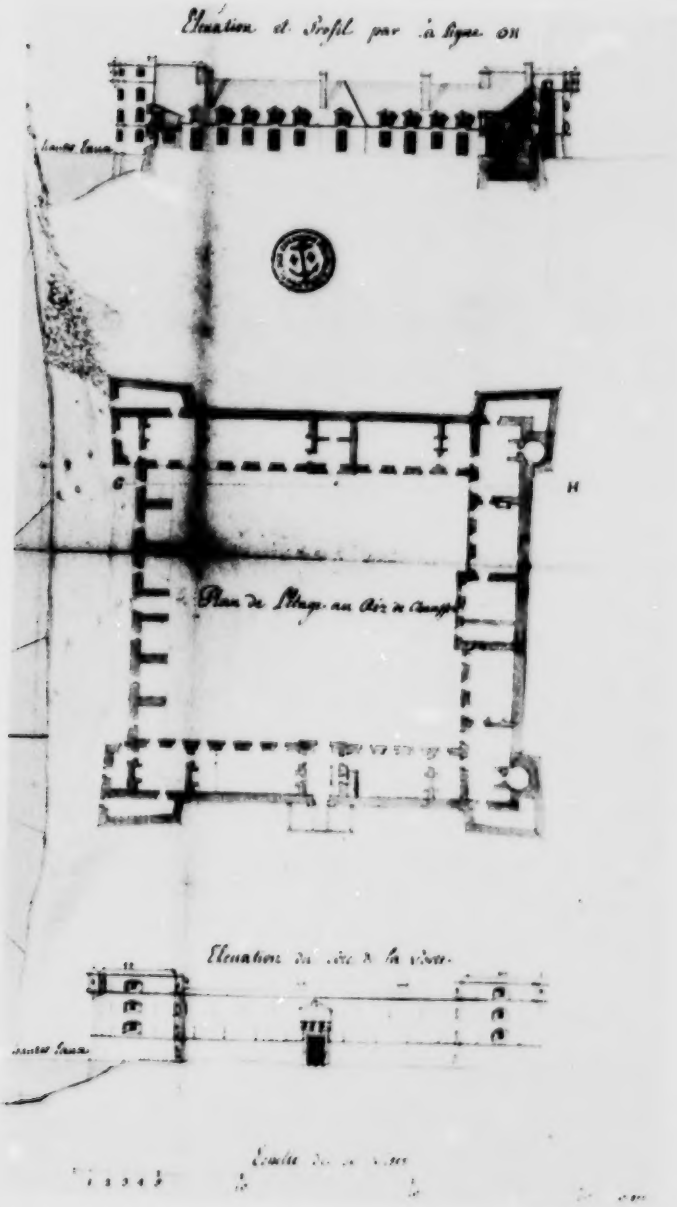

9 Rez-de-chaussée. Plan, profils et élévations; Chaussegros de Léry fils, 1738.

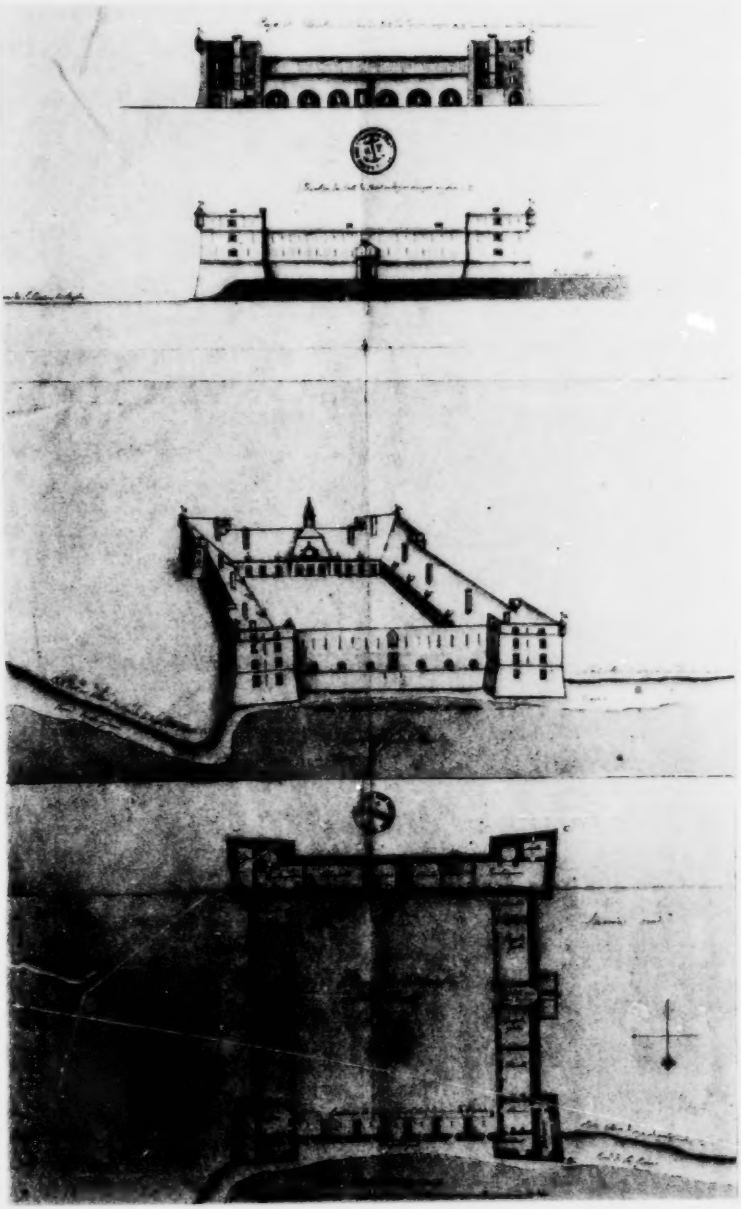

10 Rez-de-chaussée. Plan, profils et élévations, 1750.

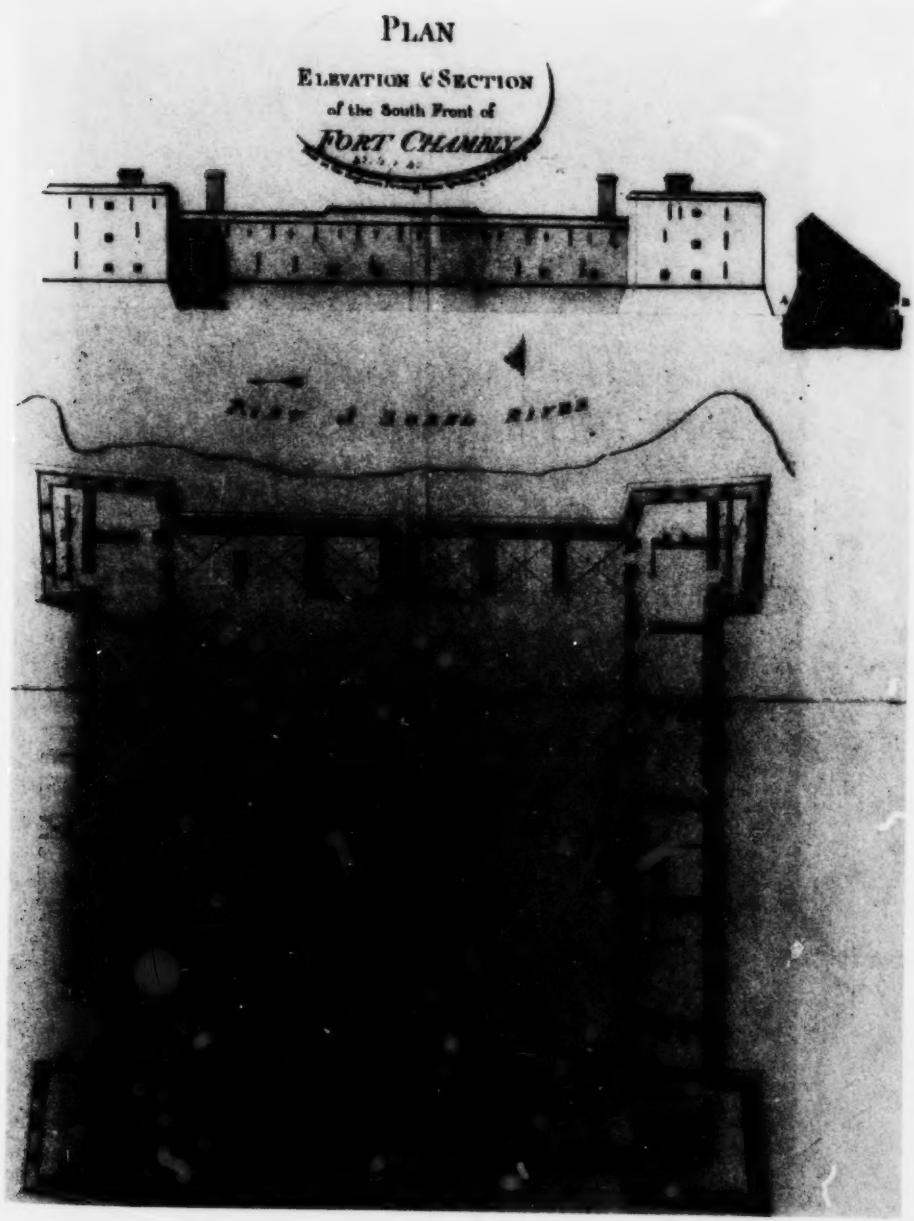

11 Rez-de-chaussée. Plan, coupe et élévation; Gother Mann, 1800.

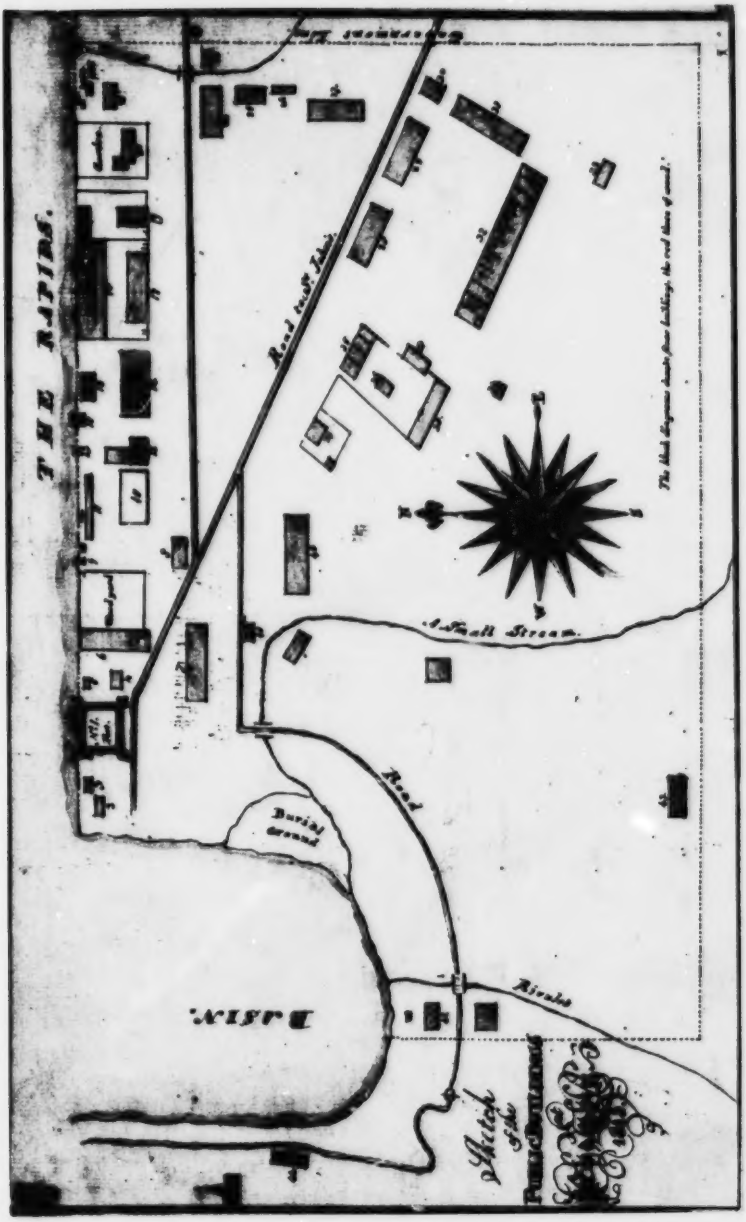
THE RAPIDS.
Road to St. John.
A Small Stream.
Road
Burial Ground
Rivulet
ST. JOHN.

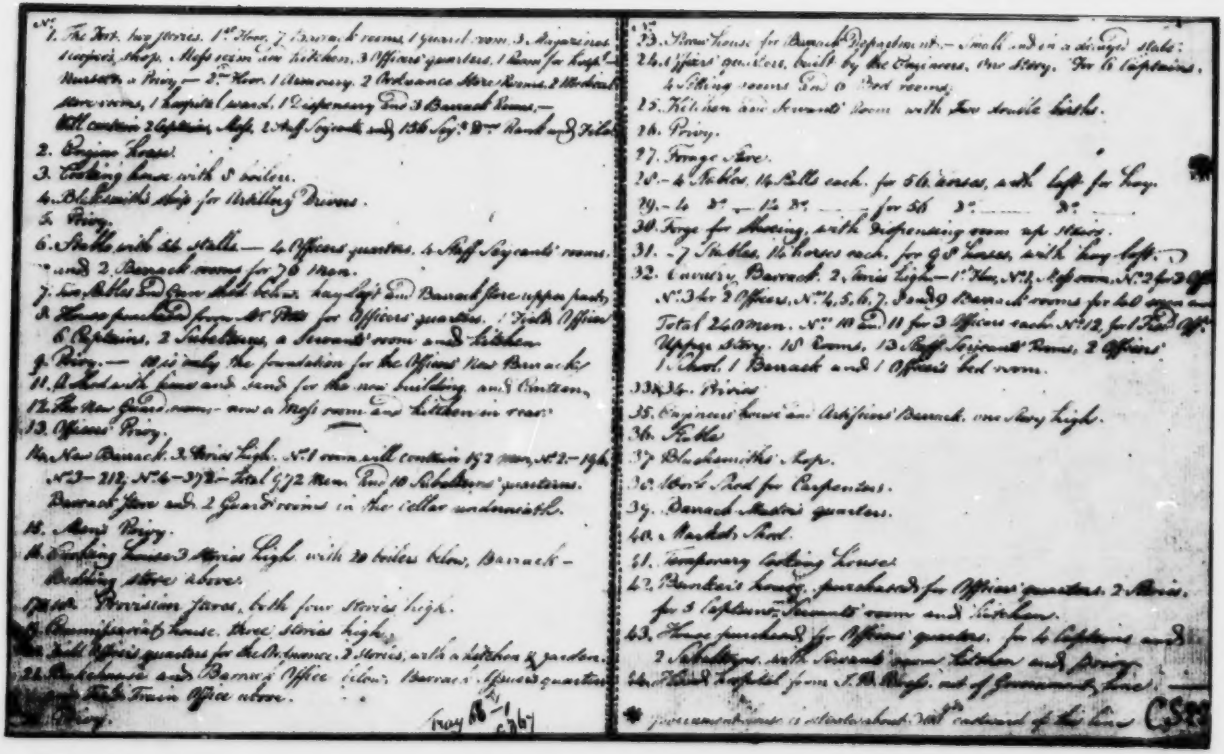

12 Le camp militaire de Chambly, 1815.

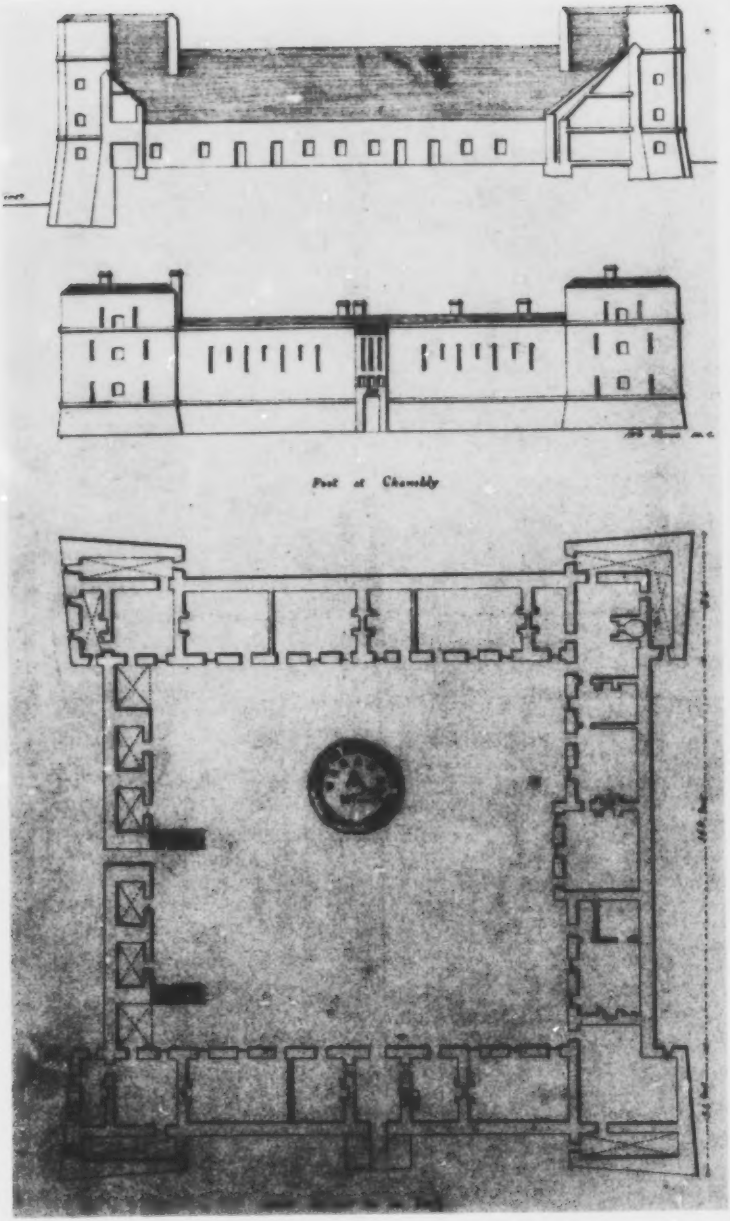

13 Rez-de-chaussée. Plan, coupe et élévation, 1823.

CIRCONSTANCES, NATURE ET RÔLE DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les premières activités archéologiques

La première activité archéologique entreprise au fort Chambly remonte à 1967 (Lee et Wylie, 1967). C'est à ce moment qu'a lieu dans l'aile ouest du fort une surveillance de travaux techniques qui permet de reconnaître des vestiges architecturaux jusqu'alors enfouis. Quelques années plus tard, en 1971, trois secteurs du parc font l'objet de fouilles. Un sondage est creusé à l'extérieur de la courtine est du [illegible] tandis que des recherches plus poussées sont menées aux emplacements du corps de garde et du *Fresh Air Home*.

Le corps de garde, construit en 1814 lors de l'établissement du camp militaire, sera sondé de nouveau à l'été 1977. Par la suite, le bâtiment sera complètement rénové à titre de témoin architectural de la présence des Britanniques à Chambly au XIX^{e} siècle (fig. 15).

Construit en 1930 à proximité du corps de garde, le *Fresh Air Home*, camp de vacances pour jeunes défavorisés, est fouillé quelque temps avant sa démolition : on voulait déterminer si le bâtiment reposait sur les fondations de l'ancien logement des officiers du corps d'infanterie de 1839, comme l'indiquaient les données historiques. L'ancienne infrastructure, de mêmes dimensions que le *Fresh Air Home*, a bel et bien été retrouvée au moyen de sondages. Après la démolition du bâtiment, les fondations mises au jour ont été recouvertes pour en assurer la conservation.

Effectuée en vue d'éventuels travaux de restauration, la recherche archéologique réalisée au fort en 1971, visait essentiellement à comparer l'état des fondations originales à l'état de la superstructure. À cet effet, un sondage a été pratiqué à l'extérieur de la partie centrale de la courtine est. La description que fait l'archéologue de la partie apparente de l'infrastructure résume l'état général des fondations, comme nous avons pu le constater lors des fouilles subséquentes.

La face externe des fondations [...] se compose de pierres brutes non taillées, anguleuses ou arrondies, de formes et de dimensions très variables [...] assemblées au hasard qui permettent parfois de voir des rangs inégaux et très imprécis. L'usage du mortier est très irrégulier comme le laissent voir les coulées épaisses entre les pierres. On observe du mortier surtout dans la partie supérieure et médiane des fondations alors que la partie inférieure [...] n'en montre pas. (Long et Gusset 1972 : 13-14)

Les fouilles intensives 1976 à 1978

C'est en vue de la restauration et de la mise en valeur du fort Chambly qu'a été réalisé en 1976, 1977 et 1978, un important programme de recherches archéologiques (fig. 16). Pendant ces trois saisons de fouille, plusieurs surfaces intérieures du fort ont été étudiées de façon minutieuse afin d'en retirer le maximum d'informations. D'autres secteurs n'ont été que partiellement touchés parce que les données stratigraphiques pouvaient être recueillies ailleurs ou parce qu'il était évident que le secteur avait été perturbé. C'est le cas de l'aile est.

D'autre part, les excavations sur le pourtour immédiat du fort ont été effectuées en fouilles de sauvetage. Les couches de surface, sans secret depuis les sondages de 1976, ont été enlevées mécaniquement jusqu'aux traces de l'incendie de 1702. À partir de ce niveau, la recherche s'est faite manuellement jusqu'au sol naturel.

Les interventions archéologiques pendant les travaux de restauration

Les plus récentes interventions archéologiques ont eu lieu durant les travaux de restauration du fort. La tâche de l'archéologue sur le chantier consistait à prévenir le bris des vestiges découverts dans des fouilles antérieures et à indiquer comment les préserver durant les excavations. Par ailleurs, les secteurs demeurés inaccessibles au moment des fouilles précédentes en raison de la présence de constructions récentes (le bastion sud-ouest et la partie sud de l'aile ouest) ou seulement fouillés en partie (l'aile sud) ont fait l'objet d'une surveillance particulière. Plusieurs nou-

veaux vestiges ont été mis au jour. Cependant, compte tenu de la nature des travaux, les relevés ont été généralement succincts. Seul le bastion sud-ouest a bénéficié d'une intervention approfondie et le puits découvert dans ce secteur a été minutieusement fouillé. Ailleurs, les données recueillies ont éclairé sinon résolu certains points restés obscurs après les trois campagnes de fouilles et ont contribué à fournir une interprétation plus globale de l'évolution architecturale du site.

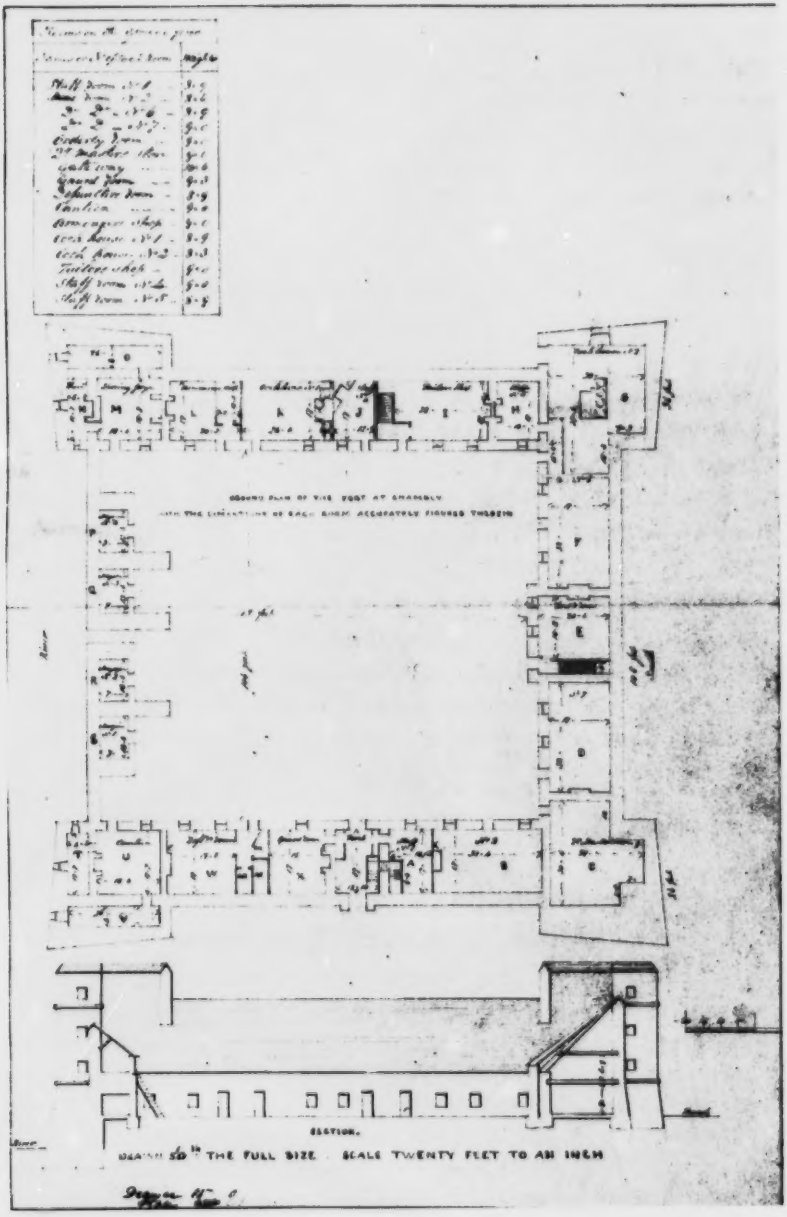
GROUND PLAN OF THE FORT AT ANNAPOLIS
SECTION.
DRAWN TO THE FULL SIZE. SCALE TWENTY FEET TO AN INCH

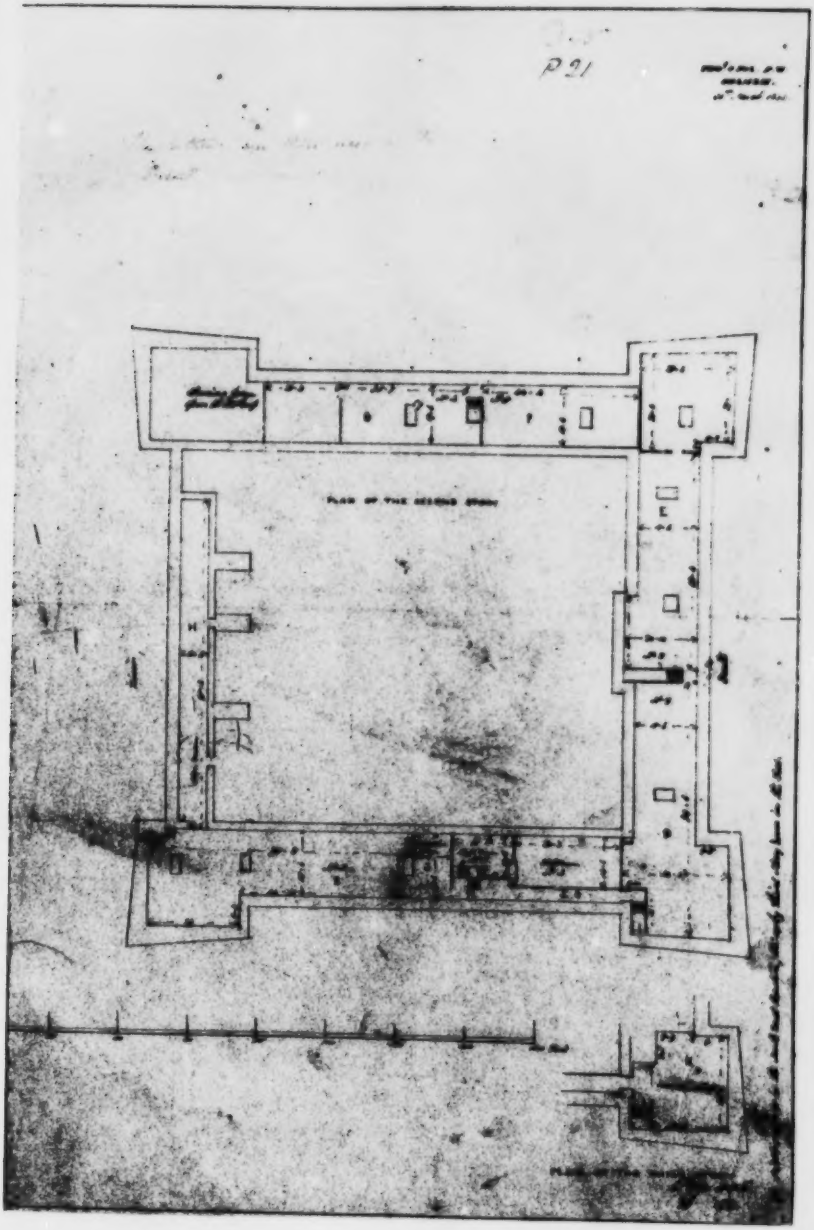

14 Plan du rez-de-chaussée et des deux étages, 1842.

15 Le corps de garde du camp militaire. Construit en 1814, il fut complètement rénové par le Service canadien des parcs en 1977-1978.

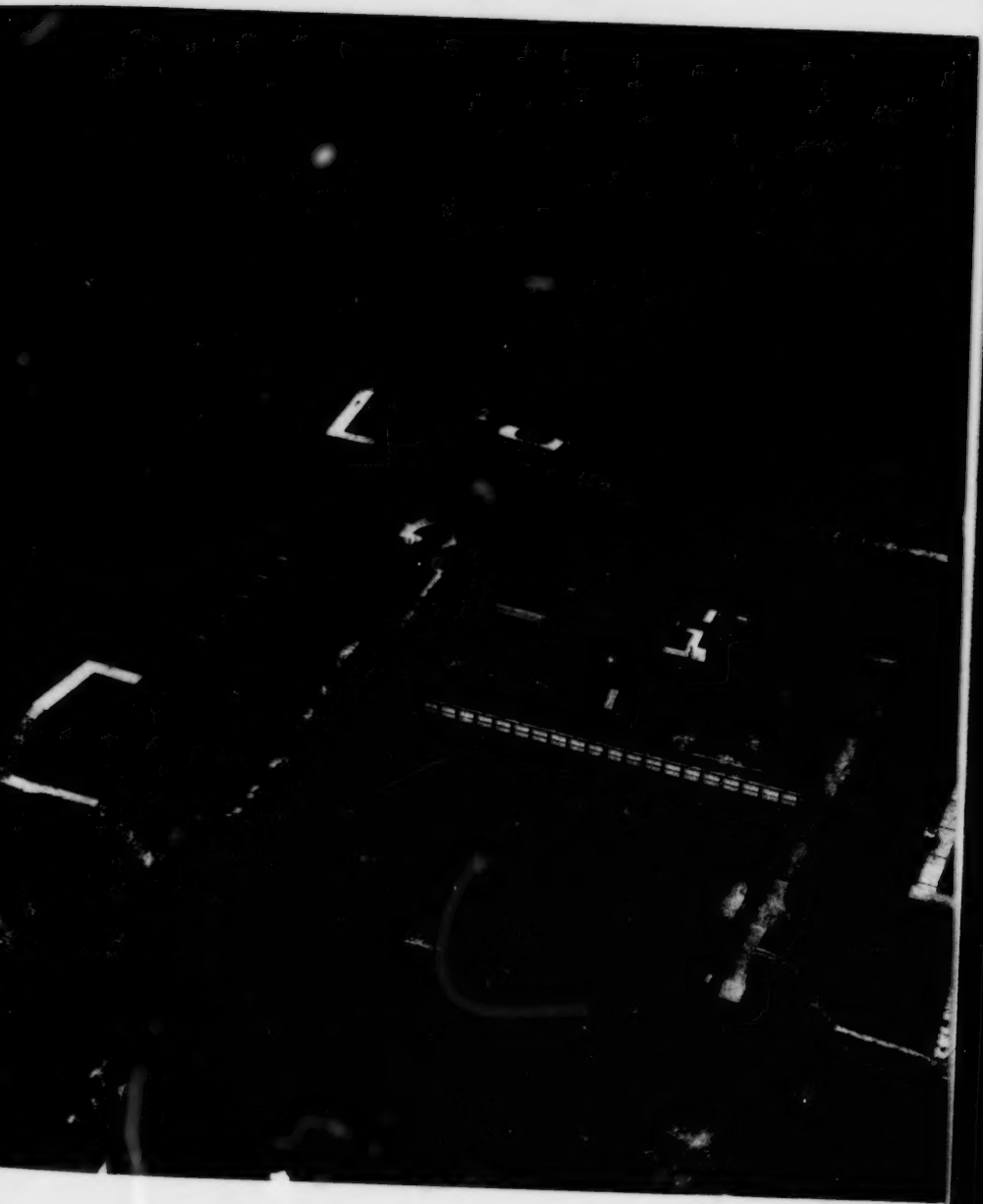

16 Vue aérienne du chantier de fouilles de l'été 1977.

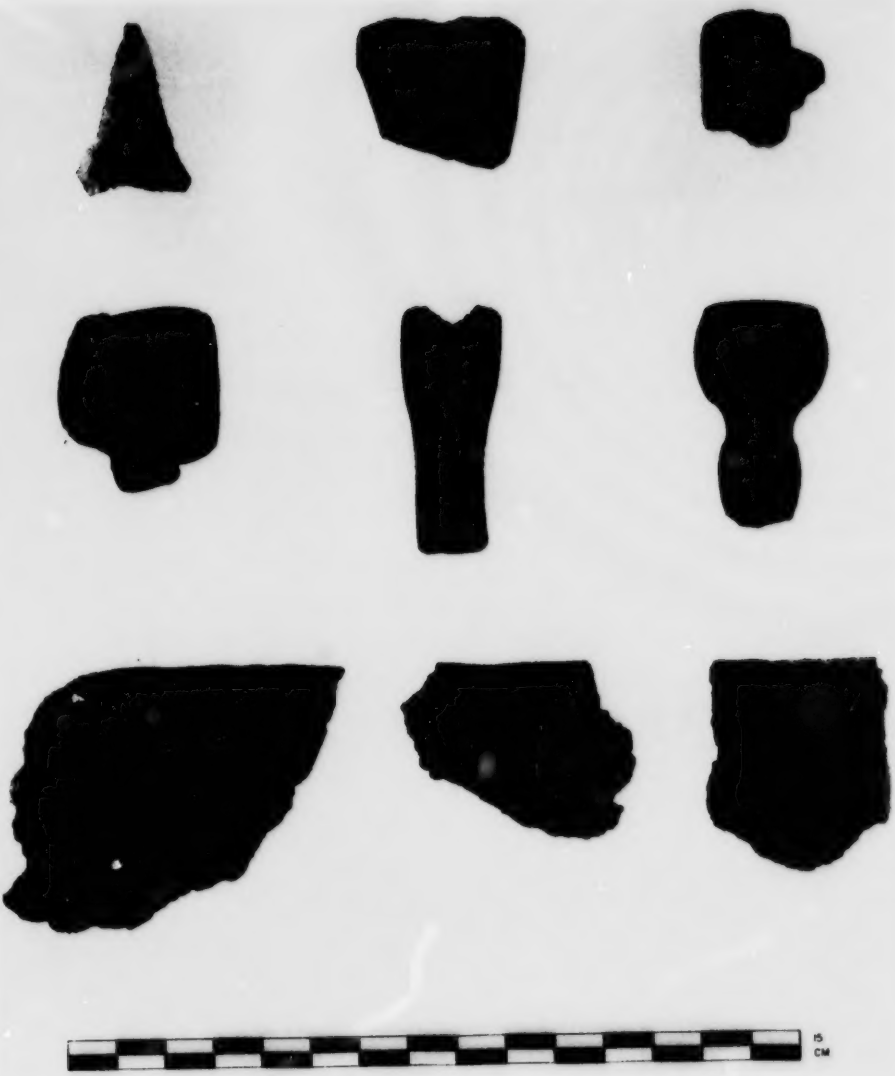

17 Échantillonnage d'artefacts amérindiens trouvés sur le site du fort Chambly. De gauche à droite et de haut en bas : une pointe de flèche de silex, cinq pipes de pierre et trois fragments de rebord de vases en céramique.

LES FORTS EN PALISSADE OU COMMENT RÉSISTER AUX INDIENS

Le premier fort (1665-1702)

Le fort de palissade érigé par Jacques de Chambly en 1665 forme, selon les sources historiques, un carré de 144 pi de côté. Trois de ses faces comportent un redan triangulaire tandis que sur la quatrième se trouve une porte protégée par un tambour (fig. 2; Gélinas 1977 : 24). On sait, d'autre part, que l'ouvrage de pieux fait l'objet d'un certain entretien et qu'on y apporte des améliorations, notamment vers la fin du XVII^{e} siècle. C'est ainsi qu'en 1693, Frontenac entreprend la reconstruction de l'enceinte et la réfection des bâtiments sis à l'intérieur (Gélinas 1977 : 55) et que, quelques années plus tard, un contrat stipule la livraison de 800 planches et de 700 madriers pour rétablir les bâtiments du fort (Gélinas et Guitard-Fortin 1979 : 21). Tous ces ouvrages sont, cependant, détruits dans l'incendie de 1702.

Les données historiques et archéologiques ne se rejoignent pas tout à fait en ce qui concerne la forme du premier fort. En effet, les principaux vestiges rattachés à cette période sont constitués de segments de fossés correspondant à deux tracés de palissade. La configuration de ces deux ouvrages est identique, soit celle d'une enceinte bastionnée, l'une étant décalée d'environ 50 pi dans un axe est-ouest et d'environ 20 pi dans un axe nord-sud par rapport à l'autre. Il n'y a aucune trace des redans, si tant est qu'ils ont un jour existé (fig. 18 : vestige n^{o} 2).

Les données ne sont pas suffisantes pour permettre de déterminer lequel des deux tracés du premier fort est le plus ancien, mais nous soupçonnons que l'un représente la palissade de 1665 alors que l'autre tracé appartiendrait à un fort qui a peut-être été érigé en 1693 lorsque Frontenac décida de remettre en état les forts de Chambly et de Sorel (Gélinas 1977 : 55). Les deux tracés diffèrent quelque peu de grandeur. Celui à l'ouest mesure 208 pi de la pointe d'un bastion à un autre, alors que celui à l'est fait environ 195 pi (fig. 18). Il faut préciser que seuls les bastions sud ont été repérés dans les deux cas.

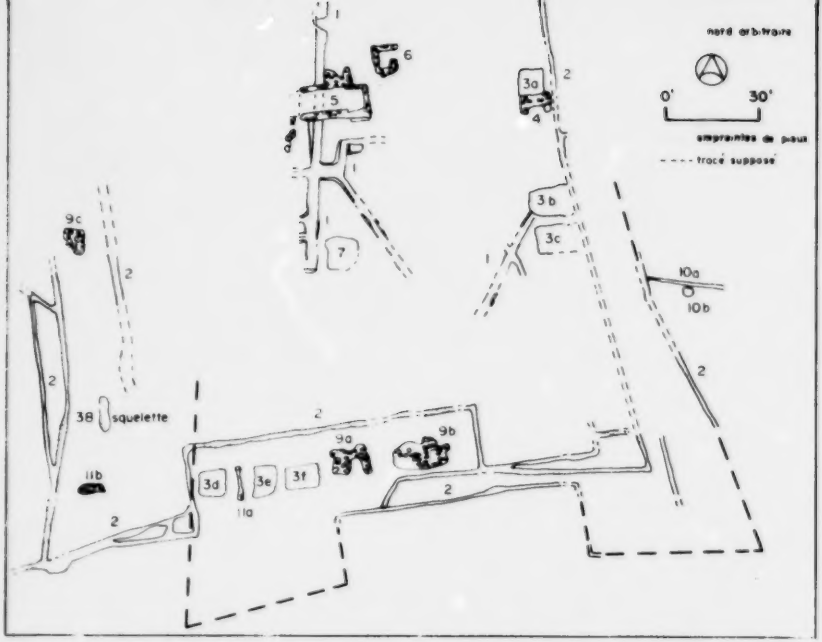

18 Ensemble des vestiges associés au premier fort de bois, 1665-1702.

19 Une partie des vestiges associés au premier fort (secteur sud). Noter les traces de palissade, les bases de foyer et les fosses d'entreposage.

Les fossés de palissade mis au jour ont été creusés dans le sol naturel. Ils mesuraient de 1 à 1,5 pi de profondeur sur 1 pi de largeur et contenaient un sol incendié mêlé d'un remblai de pierres. Des traces de pieux y ont été trouvées à certains endroits (fig. 21) (Piédalue 1979 : 24). Il est assez probable que ces pieux aient été assemblés par un système d'enclaves et de poutres horizontales ou par des cordages en utilisant le moins de quincaillerie possible (Miville-Deschênes et Piédalue 1980 : 46).

Plusieurs vestiges autres que des restes de pieux témoignent de l'époque du premier fort de bois. Il s'agit d'un réseau de tranchées (fig. 18 : vestige n° 1), de bases de foyers (vestiges n^{os} 9a, b, c,; fig. 19, 20), de caveaux d'entreposage (vestiges n^{os} 3d, e, f; fig. 19, 20), de segments de mur (vestiges n^{os} 11a, b), de bâtiments (vestiges n^{os} 4, 5, 6; fig. 22) et d'un squelette (vestige n° 38; fig. 23). D'une façon générale leur association à cette époque est confirmée par le fait qu'ils étaient partiellement ou totalement recouverts par la couche d'incendie de 1702 qui a été retrouvée sur la majeure partie du site. Parfois, leur localisation à proximité d'un tracé de palissade ou simplement leur orientation par rapport aux fossés en sont une autre indication.

Signalons d'abord un réseau de tranchées appartenant vraisemblablement à l'enceinte originale du premier fort (fig. 18). Ces tranchées contenaient un sol incendié, des artefacts français et amérindiens et plusieurs fragments d'ossements d'animaux. Les conclusions de l'étude effectuée sur les témoins ostéologiques révèlent que ces restes d'activités humaines sont incontestablement d'origine européenne.

> *The deposits are unquestionably of European origin, as domestic cow, pig, sheep or chicken bones are present in most of the proveniences.* (Walker et Cumbaa 1982 : 5)

L'étude ostéologique arrive à d'autres conclusions intéressantes. En ce qui concerne les 122 os identifiés dans ces tranchées (éléments appartenant à la période de la construction du fort), 28 espèces d'animaux ont été répertoriées dont 23 sont sauvages (append. A). L'analyse des pourcentages d'éléments identifiés démontre que les mammifères sauvages et domestiques comptaient à part égale, soit 29,5 % et 28,7 % (append. B), dans l'alimentation des premiers soldats. Par contre, si aux premiers on ajoute la faune avicole et aquatique, le pourcentage des espèces sauvages grimpe de façon considérable pour atteindre 67,2 % des ossements identifiés, ce qui laisse croire que la chasse et la pêche étaient des activités importantes pour la survie des occupants. En ce qui a trait aux modifications d'origine humaine relevées sur les os, des marques de boucherie sur les restes d'un

corbeau et d'une tortue indiquent que ces espèces servirent probablement elles aussi à l'alimentation.

> *Butchered elements are usually interpreted as direct evidence of human use, and as is usual in archaeological sites, mammal bones bear the most cuts and tool marks, as the animals are larger and usually need to be cut up during food preparation. Cuts on the raven and snapping turtle bones are reasonably convincing evidence of the use of these « unusual food species ».* (Walker et Cumbaa 1982 : 6)

Il n'est pas exclu, cependant, que l'on ait utilisé ces os afin de les sculpter pour en faire de petits objets : bouton, manche d'alène, etc. À la lumière de ces données, il semble que les soldats aient été surtout ravitaillés en boeuf et en porc, vraisemblablement salés, ainsi que plus rarement en mouton et en poulet (Walker et Cumbaa 1982 : 5). Ces derniers animaux devant être gardés vivants, les soldats n'avaient probablement pas le temps, ni la place, ni la possibilité d'en élever. Ils ont cependant pu s'en procurer à l'occasion dans le voisinage. Enfin, il est intéressant de noter que les tranchées mises au jour étaient situées en partie sous un bâtiment qui, lui aussi, s'associe au premier fort (fig. 18 : vestige n° 5).

L'infrastructure de ce bâtiment a été fouillée dans la partie centrale de l'enceinte (fig. 22). La partie ouest de cette construction comprenait une cave tandis que la partie est en était dépourvue. Un bâtiment plus petit lui est associé (vestige n° 6). Le lien physique entre ces deux constructions est signalé par la présence de piquets de bois qui indiquent l'existence d'une clôture. C'est en fonction de sa base de foyer que le premier bâtiment a été identifié à une habitation ou à un atelier tandis que l'autre aurait été sa dépendance (Piédalue 1979 : 29). Les vestiges de ce qui pourrait avoir été des bâtiments équipés d'un foyer ont aussi été reconnus (vestiges n^{os} 9a, b, c). Leur identité reste, cependant, très incertaine.

Plusieurs caveaux rectangulaires mesurant entre 8 pi sur 9 et 9 pi sur 12 ont été découverts (vestiges n^{os} 3a, b, c, d, e, f). Tous contenaient un remblai de sol argileux avec des inclusions de charbon de bois reposant sur un sol incendié. Cette similarité stratigraphique signifie que tous les caveaux ont probablement été remplis au même moment. En ce qui concerne leur fonction,

> *Nous supposons que toutes les fosses reflètent la même fonction, celle d'entreposage, à cause de leur forme semblable et à cause de leur emplacement là où on a déduit la présence de bâtiments.* (Piédalue 1979 : 26)

Il était, en effet, commun à cette époque d'entreposer des aliments ou autres provisions dans des réduits de ce genre.

L'état incomplet des deux murs retrouvés dans les parties sud et est du secteur de fouille n'en facilite pas l'identification (vestiges n^{os} 11a, b). On peut seulement supposer qu'il s'agit de murs, extérieurs ou intérieurs, de bâtiments contemporains du premier fort.

Un autre bâtiment (vestige n° 4) situé à l'intérieur de l'enceinte, du côté est, pourrait lui aussi être associé au premier fort à cause de sa relation avec le caveau d'entreposage situé directement au nord (vestige n° 3a). Par contre, ni la stratification ni les artefacts ne permettent de le confirmer (Piédalue 1979 : 31).

Une sépulture isolée était partiellement recouverte par la couche d'incendie de 1702 (vestige n° 38; fig. 23). Les restes comprennent ceux d'un cercueil en bois cloué et d'un squelette. De plus, un piquet de bois enfoncé dans un amas de pierres a été retracé à la tête de la sépulture. D'après l'étude des ossements, ils sont « ...vraisemblablement ceux d'un Indien mâle de haute stature, âgé d'environ 35 ans [et] mort de cause inconnue... » (Clermont 1978 : 5). L'absence de carie dentaire serait le signe d'une diète pauvre en hydrates de carbone et, par conséquent, d'une association tardive aux hommes blancs (Clermont 1978 : correspondance). La présence du cercueil laisse supposer que l'individu fut inhumé par des Blancs, tandis que la possibilité de la présence d'une croix tombale, représentée par le piquet et les pierres, suggère qu'il était baptisé. Les restes d'au moins une autre personne, associés à cette période, ont été recueillis sur le site comme en témoignent 18 fragments d'os humains identifiés dans l'étude ostéologique de Walker et Cumbaa (1982 : 20).

En conclusion, les multiples fossés de palissade associés au premier fort témoignent du besoin maintes fois répété avant son incendie en 1702, d'y effectuer des réparations et d'apporter des améliorations. Les raisons qui peuvent justifier ces travaux sont nombreuses, mais la nature même d'une construction de bois et l'entrée en 1693 des Anglais dans le conflit franco-iroquois n'y sont sûrement pas étrangères. En ce qui concerne la vie au fort, nous y reviendrons plus loin dans ce chapitre.

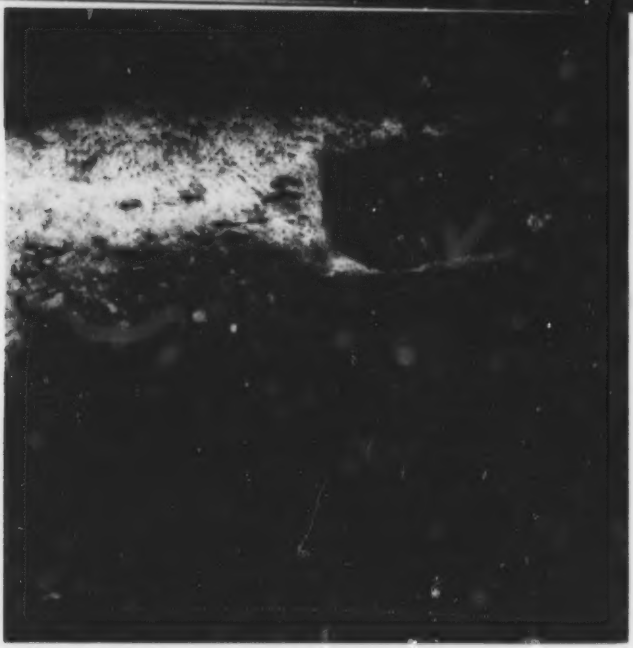

20 Base de foyer (9a) et fosses d'entreposage du premier fort. Fossé de palissade et traces de pieux à l'avant-plan.

21 Traces de pieux dans un des fossés de palissade du premier fort.

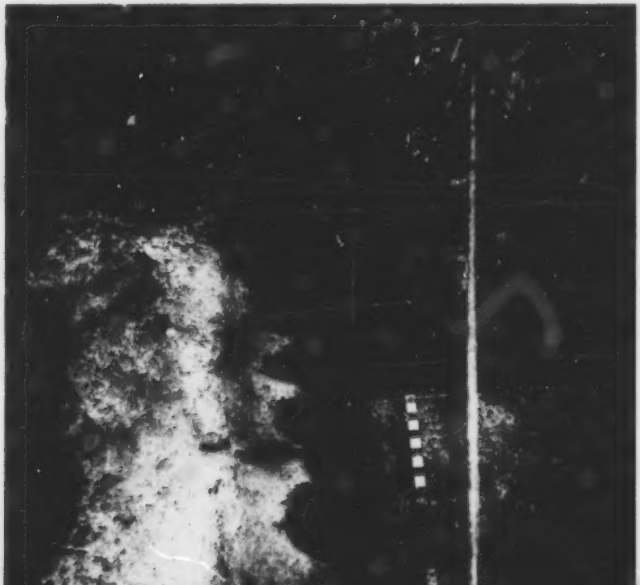

22 Fondations d'un bâtiment associé au premier fort (vestige n° 5). Remarquer à l'arrière-plan (en haut à gauche), les restes d'un autre petit bâtiment qui lui est associé et dont les limites est furent tronquées par la construction d'un canal vers 1760.

23 Squelette amérindien associé au premier fort.

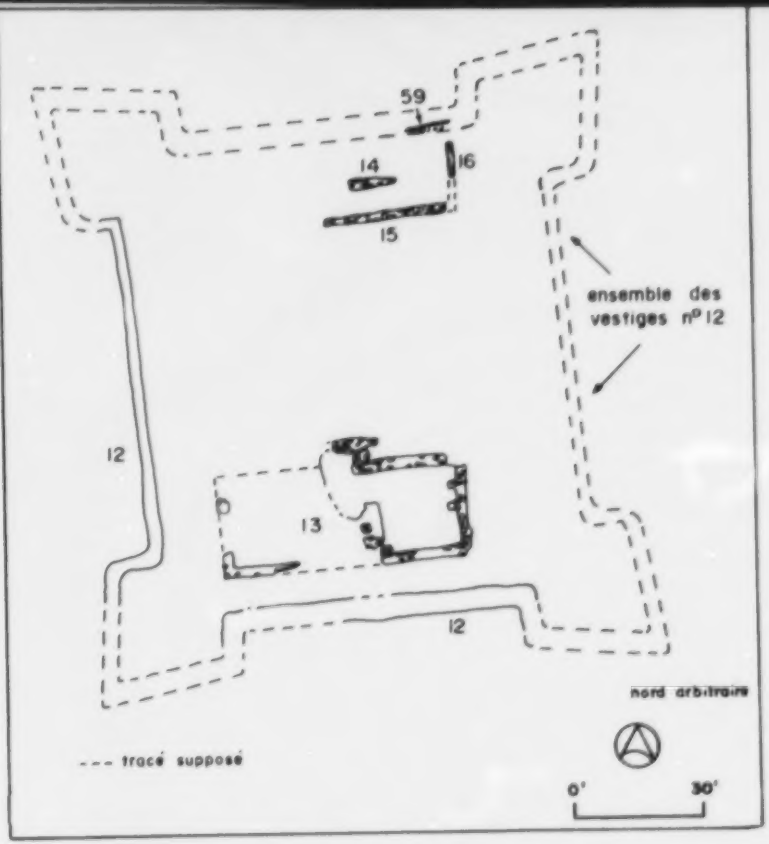

24 Ensemble des vestiges associés au deuxième fort de bois, 1702-1709.

25 Fondations en pierres et argile du magasin du Roy associé au deuxième fort de bois.

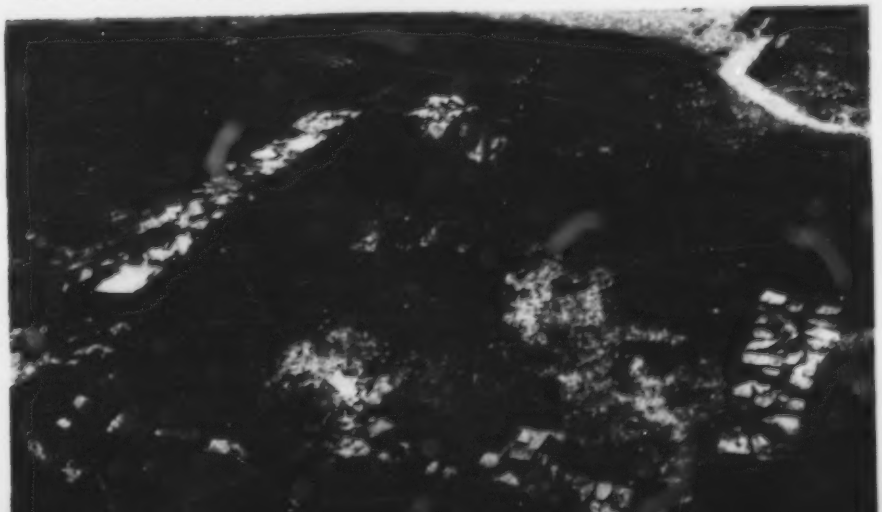

Le second fort (1702-1709)

C'est dans un contexte historique mouvementé que fut construit le second fort Chambly. L'incendie du fort Saint-Louis en 1702 ainsi que la reprise des hostilités entre les deux métropoles imposaient sa reconstruction.

Les vestiges qu'on lui attribue (fig. 24) se sont révélés beaucoup plus compréhensibles que ceux associés au premier fort. L'analyse des données archéologiques à la lumière du plan historique de 1704 (fig. 3) a permis de reproduire le périmètre complet de cette nouvelle construction et d'identifier les restes du magasin du roy dans la partie sud de l'enceinte (fig. 24 : vestige n° 13; fig. 25). D'autres fondations ainsi qu'un canal de drainage ont été mis au jour dans la partie nord (vestiges n^{os} 14, 15, 16, 59). Ils ne figurent pas sur le plan de 1704 et, par conséquent, nous n'avons pu les identifier. Cependant, leur position stratigraphique les situe nettement à l'époque du deuxième fort de bois.

L'enceinte rectangulaire avec bastions symétriques aux quatre angles est représentée par les vestiges des fossés de construction des courtines sud et ouest, des parties des flancs des deux bastions sud et du bastion nord-ouest, ainsi que d'une partie de la face droite du bastion sud-ouest (fig. 24). Notons que toutes les autres sections du tracé ont disparu à la construction du fort de pierre en 1709.

> *La technique de construction différait sensiblement de celle du premier fort. Les fossés de construction mesuraient environ 3 pi de large par 3 pi de profondeur à partir de la surface du sol naturel. La paroi sud du fossé sud fut taillée en deux paliers qui devenaient plus prononcés à mesure qu'on avançait vers l'est et elle portait des traces de bois horizontales retenues par des pièces verticales. Ceci suggère un assemblage assez complexe pouvant réunir une infrastructure de pièces horizontales et verticales destinée à supporter une superstructure en pieux debout. La largeur du fossé aurait facilité l'assemblage de ces pièces.* (Piédalue 1979 : 34)

Bien que la palissade soit identifiée dans la documentation historique (Gélinas et Guitard-Fortin 1979 : 5), un seul pieu a été retrouvé dans les tranchées fouillées. Nous supposons donc que l'enceinte fut démontée plutôt que démolie.

Le magasin du roy, principal bâtiment construit à l'intérieur du deuxième fort de bois, servit probablement à la fois d'entrepôt et d'habitation (Piédalue 1979 : 36). Les fondations en maçonnerie sèche

constituée de pierres des champs laissent supposer une superstructure en bois (fig. 25). La partie est du bâtiment fut construite sur cave, et les restes d'un plancher de bois retrouvés au fond de celle-ci constituent un niveau d'occupation contemporain de l'utilisation du bâtiment : « Une entrée de cave avec escalier intérieur se situerait du côté est et une autre avec escalier extérieur du côté nord » (Piédalue 1979 : 36).

Les fondations mises au jour dans la partie nord de l'enceinte (fig. 24 : vestiges n^{os} 14, 15, 16) sont, à cause de leur position et de leur orientation, antérieures au fort de pierre. Comme elles se situent au-dessus de la couche d'incendie de 1702, elles ont été associées au deuxième fort. Si la présence du mur n^{o} 14 demeure inexplicable, les vestiges n^{os} 15 et 16 appartiennent vraisemblablement au même bâtiment.

> *En prolongeant le tracé des murs n^{o} 15 et n^{o} 16, l'angle de leur jonction est approximativement de 90° et la base des deux murs est au même niveau.* (Piédalue 1979 : 38)

Il est à remarquer que ces vestiges ont été tronqués par la construction d'installations sanitaires au XX^{e} siècle. Il est probable que ce bâtiment fut utilisé à des fins militaires comme corps de garde ou entrepôt en raison de sa situation à proximité de la rivière.

Enfin, les restes d'un canal de drainage couvert ont été repérés à l'intérieur de la courtine nord actuelle (fig. 24 : vestige n^{o} 59). Du fait de sa position stratigraphique et de sa disposition parallèle aux fondations du bâtiment formé par les murs n^{os} 15 et 16, il est vraisemblable que cette construction remonte à l'époque du deuxième fort de bois (Cloutier-Nadeau 1981 : 35).

Notons enfin qu'aucune trace du magasin à poudre qui figure dans le bastion sud-est sur le plan de 1704 (fig. 3) n'a été repérée. Nous présumons que ce bâtiment serait disparu lors de la construction du fort de pierre.

En conclusion, le fort de 1702 répondait à une situation d'urgence et doit donc être considéré comme un palliatif. En effet, cette construction de bois ne pouvait prétendre à l'efficacité défensive dans une guerre à l'européenne faisant appel à du matériel d'artillerie. C'est pourquoi les autorités coloniales, conscientes de l'acuité de ce problème, décidèrent de le remplacer en 1709 par une construction en pierre plus conforme aux besoins.

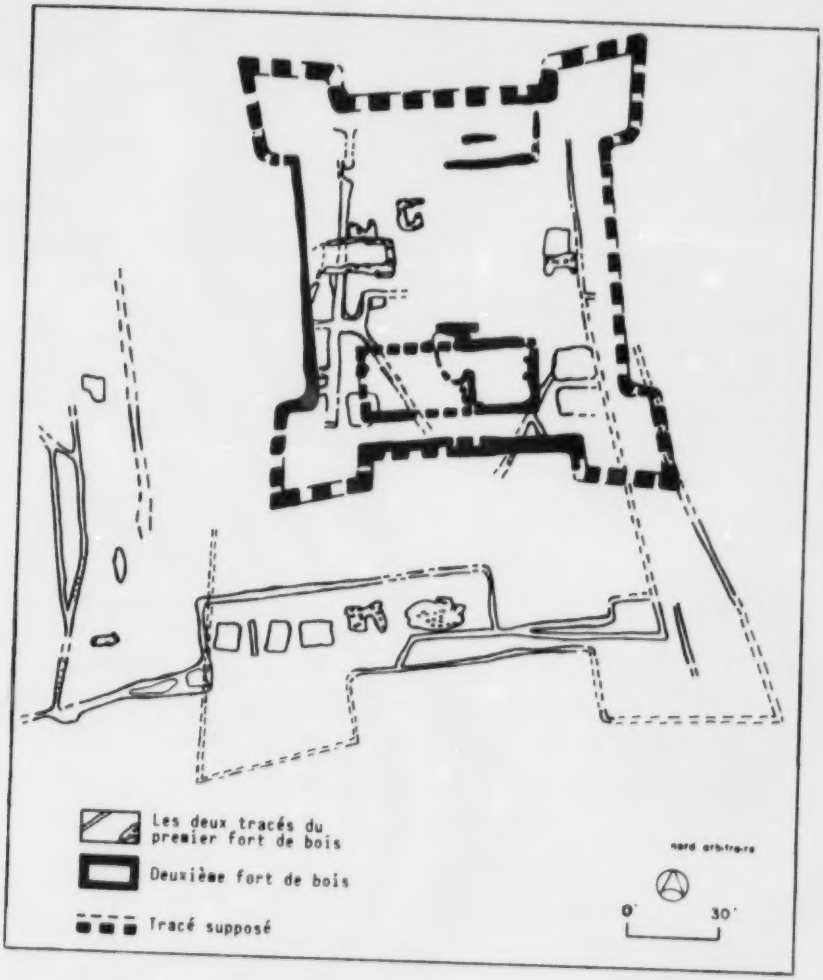

26 Ensemble des vestiges associés à l'évolution physique du site avant la construction du fort de pierre.

La vie derrière les palissades

La vie derrière les palissades érigées successivement sur le site du fort Chambly reste relativement peu connue. Rares sont les documents d'archives qui nous renseignent sur les activités des occupants tandis que les artefacts sont muets sur plusieurs aspects de la vie au poste. Tout, cependant, n'est pas mystère et nous faisons ressortir dans les pages qui suivent quelques résultats de l'analyse des témoins archéologiques à la lumière des données d'autres sources.

Nous avons choisi de présenter ensemble les données portant sur les forts en pieux séparément de celles qui témoignent du fort en pierre. En effet, le cadre physique, qui a une certaine influence sur les conditions de vie, est le même pour les deux forts en bois, et nous estimons que l'incendie de 1702 n'a que brièvement bouleversé les conditions générales d'existence de la garnison.

LES EFFECTIFS

L'importance de la garnison en poste à Chambly sous le régime français a varié considérablement en fonction de la situation militaire. Cela ne veut pas dire, cependant, que les occupants des forts en pieux étaient suffisamment nombreux pour répondre à la tâche. On estime qu'un nombre appréciable de soldats du régiment de Carignan-Salières occupèrent le fort à ses débuts pour décroître régulièrement par la suite.

> *En 1671, on dénombrait 70 hommes à Chambly mais c'était probablement le début de la fin. En 1679, aucune garnison n'occupait le fort et Frontenac songeait sérieusement à en réinstaller une afin d'empêcher bon nombre de Français de continuer à déverser des flots de fourrures dans les entrepôts d'Albany. Le manque de soldats l'obligea à reporter ce projet à plus tard. En 1681, il réclamait des troupes au ministre, troupes qu'il posterait à Chambly afin de s'attaquer efficacement à la contrebande. Ses appels restèrent sans réponse mais la détérioration des relations avec les Iroquois amena deux ans plus tard l'envoi des premiers contingents des troupes franches de la marine.* (Gélinas 1977 : 121)

Le tableau 1 illustre la faiblesse de la garnison des forts. On y voit que normalement les effectifs à Chambly étaient en nombre plutôt restreint. Outre la garnison, nous savons que quelques employés civils travaillaient régulièrement au fort. Ainsi, un garde-magasin et un boulanger sont presque toujours en fonction au fort tandis que plusieurs journaliers ou ouvriers spécialisés (forgerons, serruriers, maçons, char-

retiers et blanchisseuses) y travaillent de temps à autre. Par ailleurs, la présence d'un aumônier officiant pour la garnison et la population civile de Chambly est attestée de 1665 à 1667 et de 1681 à 1742 (Miville-Deschênes 1982 : 45). Il est à noter que ce dernier disparaît des dépenses annuelles du fort Chambly à la suite des coupures d'effectifs survenues en 1742 (Gélinas 1977 : 124).

TABLEAU 1
Effectifs des forts de bois

1667	100 hommes dont 30 sont envoyés au fort Sainte-Anne
1668	au moins 66 hommes
1671	70 hommes
1679	0
1681	0
1686	18 hommes, 1 lieutenant et 2 sergents
1687-1699	en général, 50 hommes
1691	en août, 200 hommes
1699-1741	en général, de 20 à 25 hommes
1704	23 hommes
1708	16 hommes

(Miville-Deschênes 1982 : extrait du tableau 7)

LES ACTIVITÉS

Il est difficile de se faire une idée juste des conditions de vie de la garnison en poste derrière les palissades de Chambly. D'une part, les sources historiques en disent peu sur le sujet et, d'autre part, les témoins archéologiques ne nous renseignent que sur certains aspects de la vie matérielle. Cependant, l'analyse des quelques sources historiques qui traitent des conditions de vie au fort Chambly ou dans des postes similaires démontre que l'existence y était généralement difficile.

Selon Cyrille Gélinas, l'adaptation aux conditions climatiques aurait été le plus grave problème des premiers occupants. L'hiver apportait infailliblement la maladie et, dans bien des cas, la mort (Gélinas 1977 : 128). La coupe du bois nécessaire au chauffage et à la cuisson incombait aux soldats. Or, malgré l'abondance et la proximité du combustible, la crainte des Iroquois rendait cette tâche, en temps de guerre, à ce point moralement

accablante que les soldats en devenaient malades et que plusieurs en mouraient. « Nous croyons même que c'est la principale raison de la mortalité arrivé dans les forts pour estre trop renfermé aussi les viandes salées dont il les faut nourrir » (Denonville 1688 dans Gélinas 1977 : 132). Ce témoignage, quoique ponctuel, nous donne une bonne idée de l'atmosphère qui pouvait régner à Chambly à la fin du XVII^{e} siècle.

Quant aux activités quotidiennes, outre celles d'un caractère purement militaire et la coupe du bois de chauffage, nous savons que les soldats s'adonnaient à la chasse et à la pêche. De plus, le jardinage et d'autres travaux à caractère agricole étaient une pratique courante chez les militaires (Gélinas 1977 : 136). Il est aussi permis de croire que les soldats ont profité d'autres ressources que leur offrait le milieu environnant, notamment la cueillette de fruits et de plantes sauvages.

L'analyse des fonctions et des matières des objets trouvés lors des fouilles nous permet de cerner quelques particularités de la vie menée derrière les enceintes de pieux. Le profil fonctionnel des 207 objets qui témoignent de l'occupation du premier fort de bois ressemble quelque peu à celui de 105 objets trouvés dans le contexte du deuxième fort de bois (tableau 2). Ces résultats nous apprennent que les objets des deux forts ainsi que de la couche d'incendie qui les sépare témoignent surtout d'activités qui ont rapport avec la consommation et, dans une moindre mesure, avec le travail des matières. La consommation et plus particulièrement l'alimentation sont fortement représentées parce qu'il s'agit très souvent d'objets fabriqués de matières peu périssables : la céramique et le verre (Miville-Deschênes 1982 : 41). Quelques différences apparaissent entre les pourcentages des deux forts. Dans le cas du deuxième fort, par rapport au premier, le pourcentage des objets reliés à la consommation a augmenté de 18 tandis que celui des artefacts servant au travail a baissé d'environ 9, soit un peu plus que des deux tiers; les objets socio et idéo-techniques ont fait une chute jusqu'au point zéro. Cet accroissement des objets de consommation au détriment d'autres catégories peut être mis en parallèle avec la plus grande prospérité de la colonie à partir du début du XVIII^{e} siècle (Miville-Deschênes 1982 : 37). Toutefois, comme ces statistiques n'ont pu être établies qu'à partir des quelques centaines d'objets retrouvés, il ne nous semble pas utile d'en faire une interprétation beaucoup plus poussée. Il est possible d'affirmer que les occupants des forts se servaient d'objets généralement peu luxueux, mais qu'avec les années leur niveau de vie semble être allé en s'améliorant. Quant aux modes d'alimentation

proprement dits, c'est l'étude des ossements mis au jour qui nous a le mieux renseignés à leur sujet.

TABLEAU 2
Forts de bois : distribution des objets par fonction (%)

FONCTIONS	1er FORT (207 OBJETS)	INCENDIE (201 OBJETS)	2e FORT (105 OBJETS)
Travail des matières	12,08	14,43	3,80
Acquisition	2,42	3,48	1,90
Consommation			
Alimentation	43,96	48,26	65,71
Narcotiques	11,11	10,95	9,52
Médication	0	0	0
Habillement	3,39	6,47	1,90
Soins du corps	0,48	1,00	0,95
Construction	0	0	0
Indéterminé	15,46	7,96	14,29
Total	74,40	74,64	92,37
Socio et idéo-techniques	3,86	1,50	0
Indéterminées	7,25	5,97	1,90

(D'après Miville-Deschênes 1982 : 23)

L'ALIMENTATION

Les restes zooarchéologiques nous éclairent sur quelques aspects importants de l'alimentation de la garnison et en particulier sur les espèces animales consommées et sur leurs modes de préparation. De plus, la comparaison des données relatives au premier et au second forts fait ressortir une certaine évolution des habitudes alimentaires des occupants ou de la disponibilité d'animaux sauvages et domestiques, ou les deux (append. B). Voyons brièvement ce qui caractérise chacune de ces deux périodes.

Premier fort

Pendant l'époque du premier fort, on constate que la nourriture fraîche ou salée provenant de mammifères domestiques, tels le porc (toujours

fortement représenté), la vache et le mouton, était généralement disponible (Walker et Cumbaa 1982 : 14; append. A). On y retrouve aussi quelques volailles dont le poulet et le dindon. Cependant, il est peu probable que le chat et le chien, dont témoignent quelques os, aient eux aussi servi à l'alimentation. On les imagine plus facilement chasseur de souris ou compagnons de leur maître. Au moins un de ces amis de l'homme tenait une place importante, si l'on en juge par ce témoignage :

> *At a time when the supply routes to Fort Chambly were often threatened by marauding Iroquois, an ingenious system was worked out to keep the communications with Montreal open. A young dog, brought by Commander Blaise des Bergeres to Chambly from Niagara, in 1688, was trained to carry messages between Laprairie and Chambly. The canine soldier carried out this mission quite successfully for a number of years.* (Nadon 1965 : 9)

Le nombre d'os de mammifères domestiques et sauvages est pratiquement le même dans les deux forts (1^{er} : 488, 2^{e} : 411) (append. A). Cependant, selon les auteurs de l'étude zooarchéologique, les espèces sauvages auraient joué un rôle plus important dans l'alimentation des occupants du premier fort, les castors, ours noirs, orignaux, wapitis et autres animaux sauvages s'y retrouvant en plus grand nombre que les mammifères domestiques, soit 258 contre 230, alors que pour les mêmes catégories dans le 2^{e} fort les chiffres sont de 117 contre 294 (Walker et Cumbaa 1982 : 15). De plus, si l'on tient compte des poissons et des oiseaux sauvages (append. A et B) on constate que l'apport de la chasse, de la trappe et de la pêche est déterminant dans l'alimentation des occupants du premier fort (1^{er} fort : 641, 2^{e} fort : 359). On note aussi la présence d'une variété étonnante d'oiseaux et de poissons : plus d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux, de l'aigle à tête blanche à la sturnelle des prés, et une quinzaine d'espèces de poissons, de l'achigan à petite bouche au suceur rouge. À ces animaux s'ajoutent plusieurs sortes de tortues comestibles ainsi qu'une grenouille et un crapaud d'Amérique.

La bernache ou l'oie est l'espèce d'oiseau dont on a identifié le plus d'individus dans les contextes relatifs au premier fort. Les autres oiseaux sauvages dont on a retrouvé au moins quatre individus sont la gélinotte huppée, le bécasseau roux et le pigeon voyageur. Parmi les espèces de poissons, la barbue des rivières et les suceurs sont celles qui comptent le plus de spécimens. La morue est la seule espèce représentée qui n'aurait pu avoir été pêchée dans les eaux voisines du fort.

Quant aux modifications culturelles, quelque 10 pour cent des 2746 os reliés aux premiers forts en pieux portent des traces de couteau, de fendoir ou de hache (Walker et Cumbaa 1982 : 15). Il s'agit de traces de dépeçage tel que pratiqué couramment au XVIII^{e} siècle. Outre ces traces de boucherie, un peu plus d'une centaine d'éléments ont été trouvés calcinés. Il est impossible, cependant, de déterminer la cause de cette altération par le feu.

Couche d'incendie

Les ossements trouvés dans la couche d'incendie de 1702 peuvent difficilement être rattachés spécifiquement à l'un ou l'autre des forts de bois. Cependant, quelques caractéristiques de ces témoins ostéologiques méritent d'être mentionnées. On y retrouve 16 espèces de mammifères (4 domestiques et 12 sauvages), 18 d'oiseaux, 16 de poissons et 4 de tortues (Walker et Cumbaa 1982 : 26; append. A). Pour la première fois, le rat apparaît dans les données. Cependant, le faible nombre d'éléments retrouvés démontre que le rat ne constituait pas un problème sérieux en ce qui concerne la conservation des denrées alimentaires.

Les marques de boucherie retrouvées sur les os de vaches, d'orignaux et de wapitis ressemblent à celles identifiées dans le contexte du premier fort. Il ressort de ces marques et de l'absence d'éléments de certaines parties de mammifères domestiques, que l'on préparait le plus souvent de gros morceaux de viande et que les soldats mangeaient rarement les meilleures parties de l'animal. De plus, il est possible d'affirmer que le dépeçage des mammifères domestiques avait lieu ailleurs que sur le site. Ce n'est pas le cas des grands mammifères sauvages puisque des éléments de toutes les parties (y compris les plus tendres) sont présents (Walker et Cumbaa 1982 : 30-31).

Deuxième fort

Le deuxième fort de bois voit un accroissement considérable du pourcentage de mammifères domestiques et une baisse marquée de celui des mammifères sauvages par rapport à ceux calculés pour les contextes de la première palissade. Les poissons (append. A et B), pour leur part, sont beaucoup moins nombreux (144 éléments ou 21 %) par rapport aux mammifères et aux oiseaux qu'ils ne l'étaient dans le cas de l'enceinte précédente (295 éléments ou 32,9 %). Ils demeurent néanmoins tout aussi variés que par le passé. Le contexte est-il moins favorable à la pêche, les eaux sont-elles devenues moins poissonneuses ou s'est-on tout simplement lassé de cette activité? Il est difficile de répondre à ces questions surtout si l'on considère que les poissons reprennent, après la construction du fort de pierre, leur

place antérieure dans l'assiette des occupants (189 éléments ou 35,9 %). Enfin, l'utilisation des oiseaux sauvages connaît un certain accroissement (1er fort : 88 éléments ou 9,8 %, 2^{e} fort : 98 éléments ou 14,3 %) quoique le nombre d'espèces capturées reste à peu près le même.

Quelques caractéristiques autres que d'ordre proportionnel distinguent les restes fauniques du second fort de ceux de la première enceinte et de la couche d'incendie. Le rat, ce rongeur généralement peu apprécié de nos jours, semble avoir servi, à l'occasion, de nourriture aux hommes du second fort. En effet, des éléments d'au moins deux de ces petites bêtes portent des marques de couteau qui démontrent peut-être leur usage dans l'alimentation. D'autre part, les grands mammifères domestiques tels le porc, la vache et le mouton sont maintenant entièrement dépecés sur place puisque l'on retrouve des éléments de toutes les parties de ces animaux. Il y aurait donc plus de viande domestique fraîche, ce qui réduirait le besoin de chasser pour se nourrir (Walker et Cumbaa 1982 : 48 et 49). L'accroissement de la population civile de Chambly et des seigneuries avoisinantes y est sûrement pour quelque chose dans ce changement des habitudes alimentaires au fort.

À la lumière de ces données, on peut supposer que la vie quotidienne des soldats en garnison à Chambly s'est sensiblement améliorée pendant l'occupation du second fort. On s'éloigne, semble-t-il, des difficultés d'approvisionnement des débuts. L'amélioration des conditions de vie, notamment au chapitre de l'alimentation, se voit à l'augmentation des objets liés à la consommation et à l'accroissement des espèces domestiques. Par ailleurs, la diminution des artefacts liés au travail des matières pourrait en partie s'expliquer par l'accroisement des services extérieurs, tributaires d'une population civile plus nombreuse.

LE FORT DE PIERRE
OU COMMENT RÉSISTER AUX ANGLAIS

La menace d'invasion qui pèse sur la Nouvelle-France en 1709 a pour effet, au printemps suivant, de faire entreprendre la construction d'un autre fort à Chambly. Ce troisième et dernier ouvrage de défense se distingue nettement de ses prédécesseurs. En effet, la palissade fait place à un mur maçonné plus susceptible de résister à l'assaut de l'ennemi anglais et d'assurer aux occupants un abri efficace contre les intempéries.

De nombreux vestiges archéologiques témoignent de l'oeuvre de l'ingénieur militaire Josué Boisberthelot de Beaucours et des transformations qui y ont été apportées. On y perçoit non seulement la vocation défensive qui est à l'origine de sa construction, mais aussi l'évolution de son rôle et de celui de ses parties tout au long de son existence. C'est donc à partir de sa construction que nous allons étudier par le biais des vestiges et des artefacts retrouvés l'identité changeante du fort.

L'ouvrage est conçu à l'origine pour résister à l'assaut de troupes appuyées de petits canons. Nul besoin, dans ce cas, d'importantes levées de terre, mais plutôt de solides murs disposés selon une géométrie éprouvée et munis d'ouvertures pour le guet et le tir. Beaucours choisit d'ériger un ouvrage carré à quatre bastions et courtines. Aux courtines sont adossés de longs bâtiments divisés en quelques pièces servant chacune à une ou plusieurs fonctions. La cour occupe le centre de l'ouvrage. L'unique porte se trouve au centre de la courtine ouest. On peut aussi accéder au fort par une poterne donnant sur la grève, côté nord.

Que reste-t-il de l'ouvrage de Beaucours? Il est probable que seuls des éléments de l'infrastructure originale ont survécu jusqu'à nos jours. En effet, les nombreuses réparations et transformations apportées au fort depuis sa construction ont eu pour conséquence le renouvellement presque complet de plusieurs de ses parties. Néanmoins, il en reste des portions de murs d'enceinte et de refend, un puits, des bases de foyer et des vestiges d'entrées de cave, de latrines et d'autres éléments retrouvés ici et là au niveau de l'infrastructure (fig. 49). La plupart de ces éléments ont rapport à la vie

quotidienne des occupants, tandis que les autres témoignent de l'aspect défensif de l'ouvrage.

Les premières transformations majeures sont apportées à l'ouvrage entre 1718 et 1720. Elles sont l'oeuvre de l'ingénieur militaire Chaussegros de Léry père qui propose et fait exécuter toute une série de transformations susceptibles, selon lui, d'en accroître l'efficacité défensive. Ses réalisations comprennent, entre autres, le réaménagement complet de la courtine nord, la construction de guérites aux angles saillants des bastions, la réfection des meurtrières et de plusieurs embrasures ainsi que l'aménagement d'un fossé maçonné, d'un pont-levis et d'un mâchicoulis à l'entrée (fig. 5, 50). Certains éléments mis au jour témoignent de ces transformations et du souci d'améliorer la capacité défensive du fort.

La construction du fort Saint-Frédéric en 1731 a pour conséquence de déplacer vers le sud le front défensif de la Nouvelle-France et de mettre Chambly au second plan. Dégarni de ses canons, Chambly devient un ouvrage essentiellement en veilleuse devant servir surtout à l'entreposage et, en cas de guerre, au refuge des habitants et au ralliement des troupes (Gélinas 1977 : 105). Les transformations apportées au fort sont dès lors de faible envergure et ne concernent le plus souvent que son entretien. Le remplacement par un bâtiment d'entreposage de la batterie aménagée le long de la courtine nord par Chaussegros une quinzaine d'années plus tôt est l'une des transformations dont témoignent les vestiges archéologiques (fig. 41, 50).

À la veille de la guerre de Sept Ans, l'aile nord retrouve son caractère défensif et ses proportions originales. D'après le plan historique de 1750 (fig. 10), des voûtes sur pieds-droits permettent de nouveau l'accès des canons aux embrasures de la courtine nord tout en supportant la galerie supérieure réduite à ses dimensions premières.

Ces travaux démontrent que le fort Chambly, malgré un recul certain sur le plan défensif après la construction des forts Saint-Frédéric (1731) et Saint-Jean (1748), joue un rôle militaire important, particulièrement pendant cette période où allaient changer les destinées de la colonie.

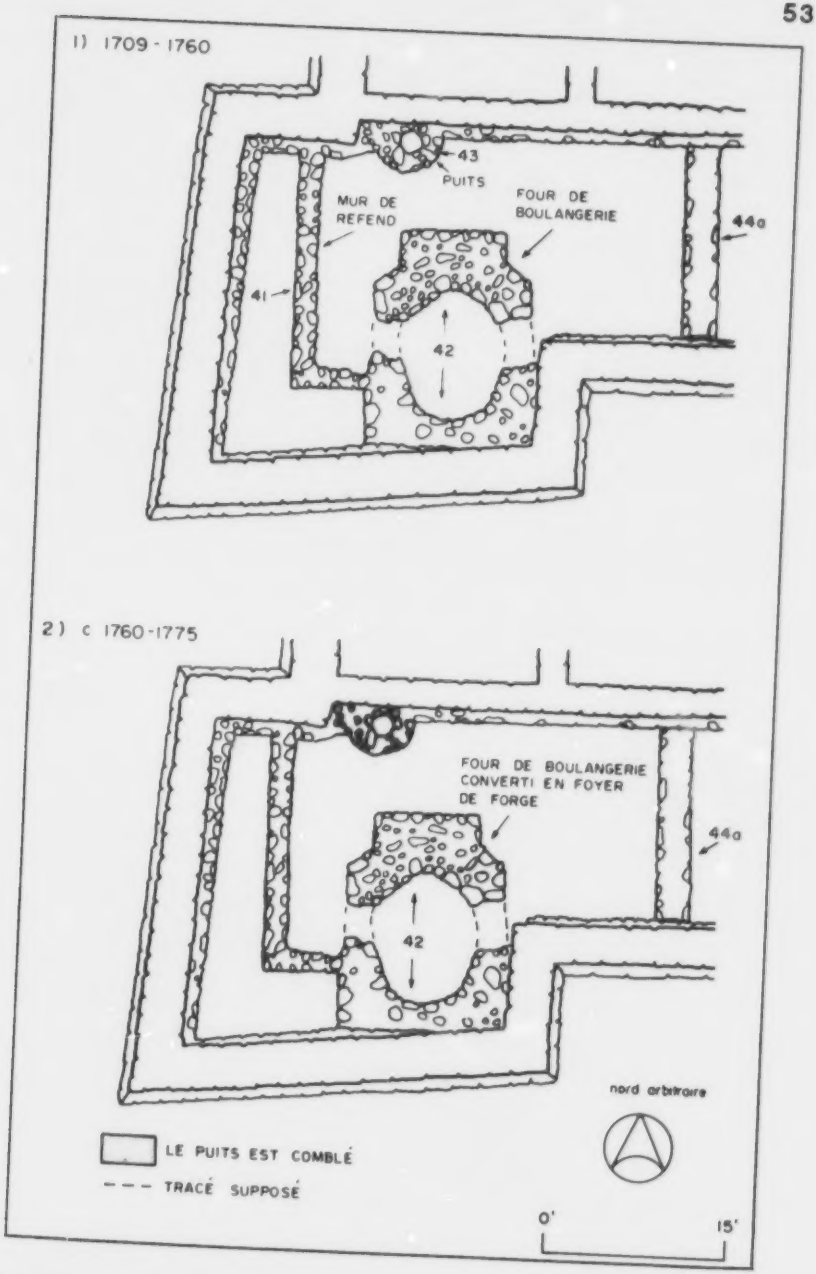

27 **Bastion sud-ouest du fort de pierre. Évolution structurale d'après les données archéologiques.**

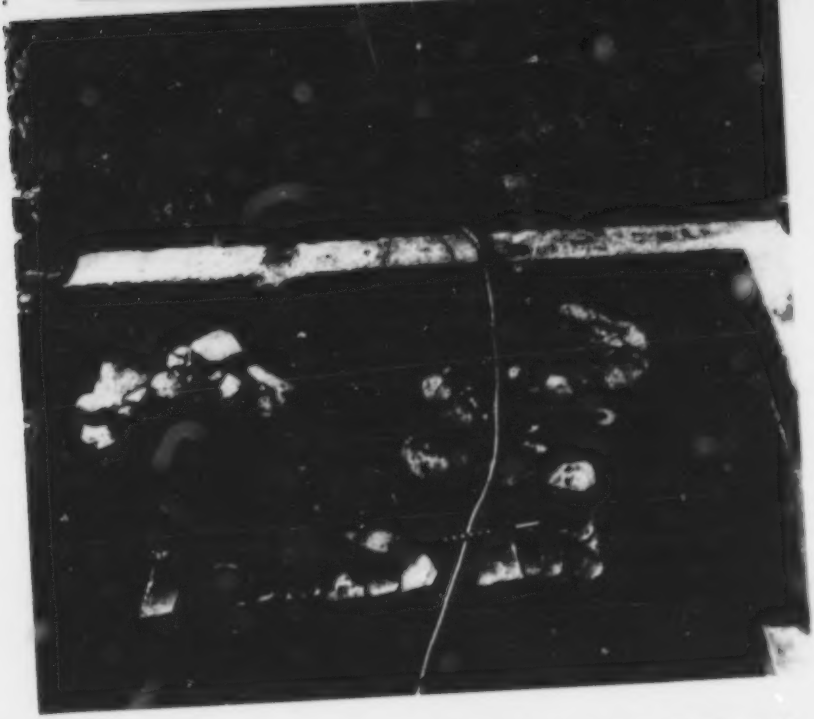

28 Bastion sud-ouest. Fondations en pierre du four de boulangerie ultérieurement transformé en foyer de forge.

29 Puits du bastion sud-ouest associé à l'occupation française du fort.

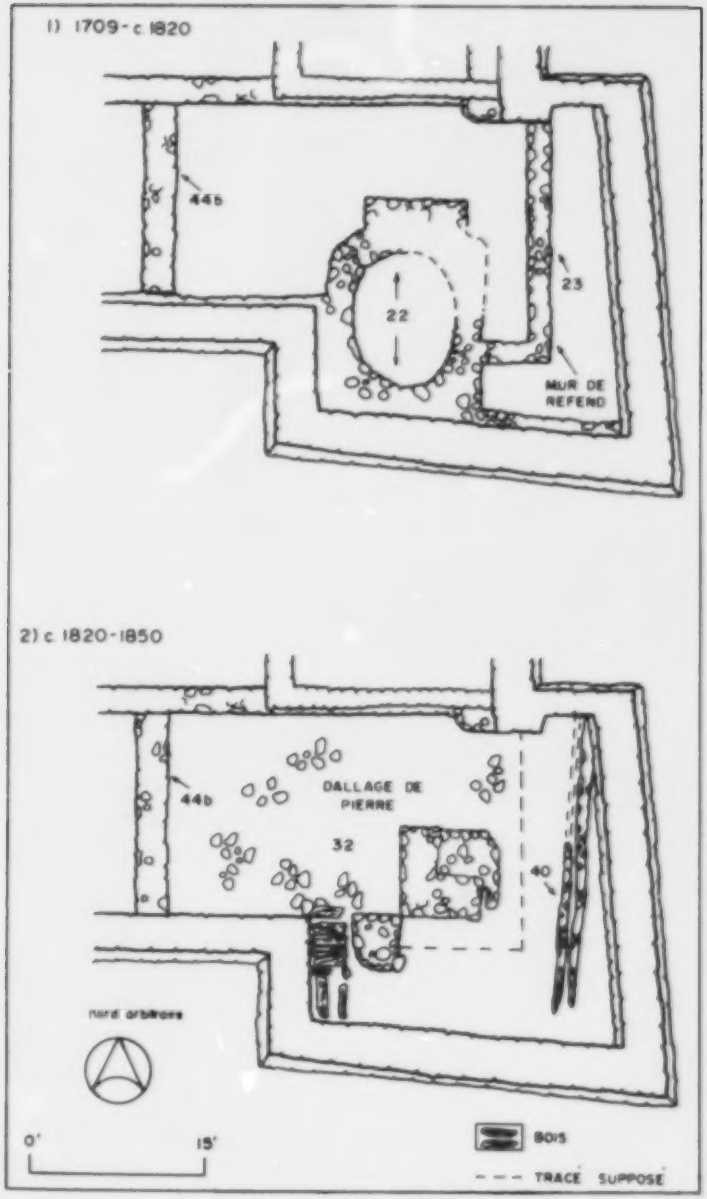

30 Bastion sud-est. Évolution structurale d'après les données archéologiques.

31 Bastion sud-est. Vue partielle des fondations en pierre du four de boulangerie (à l'arrière-plan, à droite).

32 Bastions nord. Vestiges mis au jour.

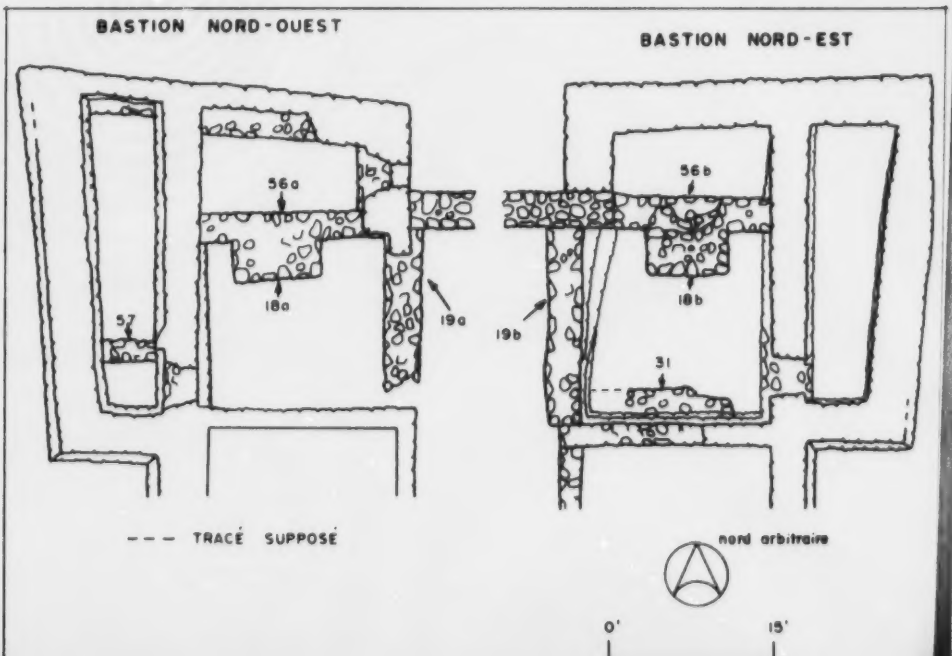

Les vestiges archéologiques du fort de pierre sous le régime français

LES BASTIONS SUD

Lors de la construction du fort de pierre, l'aménagement du rez-de-chaussée est sensiblement le même pour les deux bastions sud. Tous deux comprennent un gros four de boulangerie (fig. 27 : vestiges n° 42; fig. 30 : vestige n° 22) qui donne sur une pièce principale, tandis que des murs de refend délimitent une pièce plus petite (fig. 27 : vestige n° 41; fig. 30 : vestige n° 23). Les vestiges retrouvés correspondent étroitement aux plans historiques qui montrent cet aménagement des bastions sud (fig. 7, 9). Seul un puits mis au jour dans le bastion sud-ouest et qui n'apparaît sur aucun plan historique les distingue l'un de l'autre.

Les fondations en pierres des champs des fours s'intègrent à la fois à l'infrastructure des bastions et aux murs de refend qui les subdivisent. La fouille de l'emplacement des fourneaux a permis de reconnaître leur forme ovoïde, mais pas d'en retrouver la sole (fig. 28, 31).

Le puits du bastion sud-ouest (fig. 29) s'intègre à la fondation du mur sud de l'aile ouest. Sa construction est donc contemporaine de celle du fort de pierre et des autres vestiges architecturaux mis au jour dans ce secteur. D'ailleurs, les artefacts retrouvés au-dessous et au-dessus du niveau des pierres plates qui en nivellent le fond datent de la première moitié du XVIII^{e} siècle. La partie supérieure de ce petit puits, dont le diamètre intérieur est de deux pieds seulement, se compose de pierres et de mortier, tandis que la partie inférieure est composée d'une maçonnerie sèche. Le puits mesurait au moins dix pieds de profondeur sans compter la margelle dont aucune trace n'a été retrouvée.

Les vestiges retrouvés n'ont pas révélé de transformation importante des lieux au cours du régime français. Il n'en sera pas ainsi, cependant, durant l'occupation britannique.

LES BASTIONS NORD

Les bastions nord, tout comme ceux du bastion sud, sont à l'origine aménagés tous deux de la même façon. La plupart des vestiges qui y ont été mis au jour datent de la construction du fort. Ils révèlent que ces parties de l'ouvrage comportaient au rez-de-chaussée trois pièces séparées par des murs de refend (fig. 32). La plus grande, de forme rectangulaire, comprenait

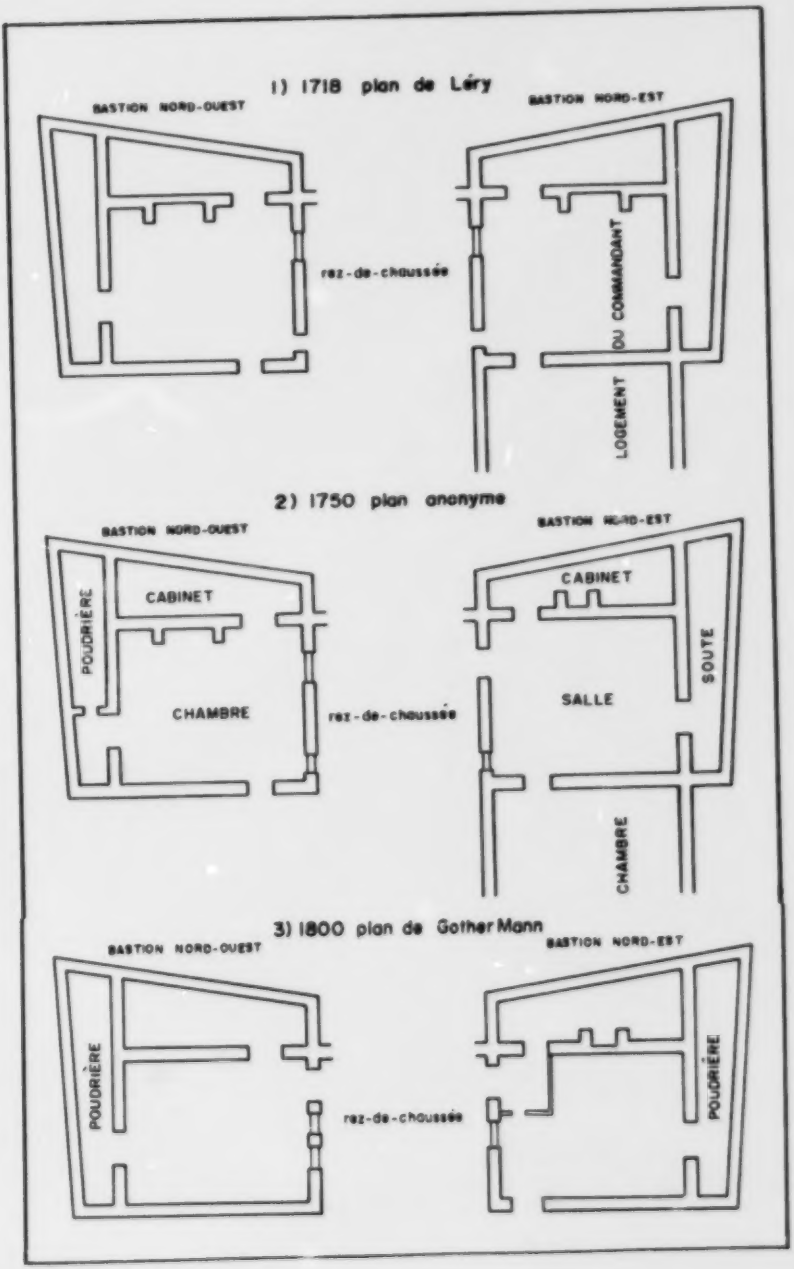
1) 1718 plan de Léry
BASTION NORD-OUEST
BASTION NORD-EST
rez-de-chaussée
DU COMMANDANT
LOGEMENT
2) 1750 plan anonyme
BASTION NORD-OUEST
BASTION NORD-EST
POUDRIÈRE
CABINET
CHAMBRE
rez-de-chaussée
CABINET
SOUTE
SALLE
CHAMBRE
3) 1800 plan de Gother Mann
BASTION NORD-OUEST
BASTION NORD-EST
POUDRIÈRE
rez-de-chaussée
POUDRIÈRE

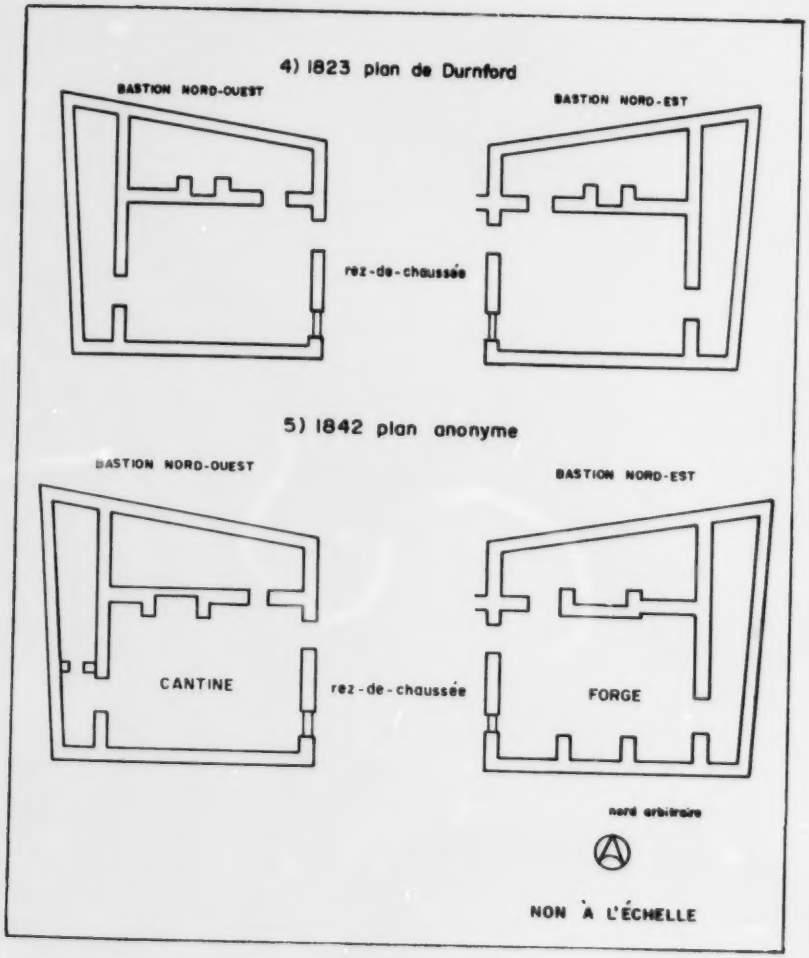

33 Bastions nord. Aménagements successifs selon les données historiques.

un foyer, tandis que les deux autres, de forme plus allongée, en étaient dépourvues. Selon l'iconographie historique, le rez-de-chaussée du bastion nord-est faisait partie en 1718 du logement du commandant, tandis qu'en 1750 les trois pièces sont identifiées respectivement comme « soute », « salle » et « cabinet » (fig. 33 : croquis n^{os} 1, 2; fig. 7, 10). En ce qui concerne l'utilisation sous le régime français des pièces du bastion nord-ouest, seul le plan de 1750 (fig. 10) nous en livre quelque indication : la salle au foyer servait de chambre, celle au nord de cabinet et celle à l'ouest de poudrière. Tous les vestiges sont en pierres des champs liées au mortier et reposent sous le niveau du plancher. Les sols fouillés dans ces bastions se sont révélés très pauvres en artefacts témoins de l'occupation française du site.

LA COURTINE SUD

Sous le régime français, le rez-de-chaussée du bâtiment adossé à la courtine sud comprend, d'est en ouest, une chapelle, son vestibule, une rampe pour les canons (dont on n'a retrouvé aucune trace) et deux chambres (fig. 10). Des murs de refend et des bases de foyer témoignent de cette disposition (fig. 34 : croquis n° 1). L'existence de la cave représentée en coupe sur les plans de 1718, 1734, 1738 et 1800 a aussi été attestée (fig. 5, 7, 9, 11). Le devis de Beaucours nous apprend à ce sujet que « Les fondations des murs du dedans aurons seulement deux pieds et demy au plus d'épaisseur es de même Profondeur que les Gros, pour pouvoir faire des Caves de cinq pieds soûs Poutre » (APC, MG1, Dépôt des fortifications des colonies, n° d'ordre 498, pièce 33, portef. 127, dans Gélinas et Guitard-Fortin 1979).

Soupiraux, murs et entrée de cave témoignent de l'occupation du sous-sol de la courtine sud. Sur le plan des vestiges (fig. 34 : croquis n° 1), on remarque de part et d'autre de la travée centrale deux pièces principales : l'une à l'ouest, entre le mur de refend (vestige n° 44a) et le mur n° 20d, et l'autre à l'est, entre le mur de refend n° 44b et le mur n° 20g. L'arrangement des murs indique que l'on pouvait communiquer entre la partie ouest et la partie centrale alors que la partie est était isolée du reste de la cave. On remarque une base de cheminée adossée aux murs de refend des deux extrémités de cette cave (vestiges n^{os} 45a, b). Ces vestiges datent tous de la construction du fort. Ils sont de facture solide et s'intègrent aux fondations originales du fort.

Alors que les parties est et ouest sont libres de toute construction, la travée centrale comprend de petits murs qui formaient vraisemblablement trois pièces communicantes. Le remblai de cave relevé dans cette zone se distingue nettement de celui retrouvé dans les parties est et ouest et ne contenait que des artefacts français (Piédalue 1979 : 41). Cela suppose que la travée centrale de l'aile sud aurait été comblée avant l'occupation anglaise. La raison de ce comblement n'est pas connue.

Suite au remplissage de la partie centrale de la cave, les secteurs est et ouest continuent à être utilisés, mais séparément. Dans la partie ouest, une entrée de cave s'ouvrant sur la cour (fig. 34 : croquis n° 1, vestige n° 46) n'a pu être datée avec certitude; nous présumons, cependant, qu'elle est contemporaine de la construction du fort et qu'elle est condamnée au moment du remplissage de cette partie de la cave sous le régime anglais.

LA COURTINE OUEST

Les constructions adossées à la courtine ouest au moment des fouilles ont peu à voir avec l'ouvrage construit par Beaucours. En effet, avant d'être réaménagé en locaux administratifs, un bâtiment construit en 1885 pour Joseph-Octave Dion occupe la partie sud de la courtine ouest et sert de logis aux gardiens et conservateurs du fort (Thibodeau 1979 : 24; fig. 54). Au moment de la construction de ce bâtiment, la partie nord de la courtine est libre de toute construction et seules quelques sections du mur sur cour sont toujours en place. C'est en 1935, lors de la construction du musée, qu'une nouvelle cave est creusée à l'emplacement de celle qui avait été aménagée sous le régime français. Enfin, le sol situé sous la travée centrale est, lui aussi, perturbé par la pose de conduites d'eau et d'électricité. Néanmoins, la démolition du bâtiment construit pour Dion et les travaux d'excavation intervenus le long de la courtine ouest ont permis de repérer un certain nombre de vestiges qui remontent vraisemblablement à la construction du fort (fig. 36).

Le premier vestige mis au jour dans ce secteur est une base de cheminée ayant probablement servi aux foyers du rez-de-chaussée et de l'étage (fig. 36 : vestige n° 47a). La présence d'une cavité importante à même cette fondation laisse croire en l'aménagement d'un âtre dans la cave au moment de la construction du fort (fig. 37). Une ouverture dans la maçonnerie d'environ 10 po de diamètre a aussi été trouvée au-dessus de cette cavité. Sa fonction ne nous est pas connue.

Un petit mur de refend ferme le passage entre la base du foyer et le mur d'enceinte (fig. 36 : vestige n° 47b), tandis que du côté du mur sur cour ont été relevés les jambages partiels d'une porte permettant d'interdire l'accès à la partie sud de la cave (vestige n° 47c). Toujours au niveau du sous-sol, une ouverture a été découverte dans le mur délimitant le côté sud de la travée centrale (vestige n° 49). C'est donc dire qu'à l'origine, une cave était également prévue dans cette zone. D'ailleurs le plan de Chaussegros de 1718 (fig. 5) propose l'aménagement d'une petite ouverture, probablement une bouche d'aération, sous la porte d'entrée. Cette ouverture aurait donné sur le fossé maçonné du pont-levis construit par Chaussegros de Léry père entre 1718 et 1720 (vestiges n^{os} 37a, b;, fig. 38). Le fossé aménagé devant la porte mesurait 8 pi de largeur, sur 24 de longueur et 8 de profondeur.

Le remblai qui emplissait toute la cave au sud de la travée centrale comblait également l'intérieur de la base de cheminée. L'absence d'artefacts empêche de déterminer à quel moment eut lieu le remplissage. Toutefois, les données stratigraphiques laissent présumer que cette cave fut abandonnée et remplie sous le régime français. La couche de remplissage s'apparente, en effet, au remblai de cave relevé derrière la courtine sud sous le vestibule de la chapelle (travée centrale). Bien que ce repère ne soit pas concluant, les inondations que ce secteur connaît encore aujourd'hui auraient justifié certainement son abandon dès le régime français.

Aucune trace du mécanisme qui actionnait le pont-levis n'a été relevée. De même aucun vestige important n'a été trouvé au nord de la travée centrale étant donné la construction d'une cave en béton à cet endroit.

LA COURTINE EST

L'intérieur de la courtine est présentait peu d'intérêt pour la fouille archéologique en raison de son excavation complète quelque temps après 1927. Malgré tout, la surveillance des travaux de restauration a permis de retrouver quelques vestiges encore en place.

Deux bases de cheminée étaient apparentes dans la partie nord du secteur (fig. 39 : vestiges n^{os} 54, 55); on peut vraisemblablement les relier à deux foyers indiqués sur le plan de Chaussegros de 1718 (fig. 5). La base centrale (vestige n° 54) est adossée à un vestige (n° 53) semblable à un foyer dont le linteau serait voûté. Ces deux éléments sont aujourd'hui liés ensemble, mais ne l'étaient pas à l'origine. Au moment des travaux de mise en valeur, l'âtre (vestige n° 53) est déjà comblé et ses pierres sont liées avec du ciment. Les restes d'une petite voûte appartenant à un autre vestige y

sont adossés (vestige n° 50). Sa cavité correspond à la profondeur d'un âtre ou d'un cendrier. Toutefois, la présence d'un mur de soutènement (vestige n° 51) qui s'y appuie ne permet pas de vraiment comprendre ce qu'était cet ensemble.

Outre deux autres murs de refend qui correspondent vraisemblablement à des divisions internes du bâtiment, aucun autre vestige de la courtine est ne témoigne de l'aménagement de ce secteur du fort sous le régime français. Rien non plus sur les activités qu'y menaient, à cette époque, commandants et officiers.

LA COURTINE NORD

L'évolution fonctionnelle et architecturale de la courtine nord est plus complexe que celle de toutes les autres parties du fort (fig. 40). Conçu d'abord pour la défense, ce secteur logeait aussi des latrines et servait de lieu d'entreposage. De plus, des efforts répétés ont été accomplis pour en protéger la façade contre les crues et les glaces du Richelieu qui pouvaient être aussi destructrices que le tir de l'artillerie ennemie.

L'ensemble des constructions relevées dans la courtine nord constitue un excellent exemple de la densité des vestiges susceptibles de se retrouver sur un même emplacement (fig. 53). Il s'agit, en l'occurrence, des vestiges antérieurs, contemporains ou postérieurs au fort de pierre. Afin d'en faciliter la compréhension, seuls les vestiges qui témoignent de l'évolution de la courtine pendant l'occupation militaire du fort de pierre ont été conservés dans la figure 42. Ce plan montre l'emplacement au niveau de la cave de deux petites constructions (vestiges n^{os} 17a, b) ainsi que les fondations de cinq murs perpendiculaires à la courtine (vestiges n^{os} 26a, b, et 25a, b, c). Nous y voyons également les vestiges de deux murs parallèles au mur d'enceinte (vestiges n^{os} 24, 29) ainsi que les fondations de trois contreforts (vestiges n^{os} 30a, b, c).

La documentation historique révèle quelques étapes clés de l'aménagement de la courtine nord. Nous savons, par exemple, qu'elle est à l'origine pourvue d'embrasures et de plates-formes à canon et qu'au niveau du sous-sol seules des latrines s'y trouvent de part et d'autre d'un passage donnant accès à une poterne. Latrines et poterne sont d'ailleurs les seuls témoins trouvés derrière la courtine nord qui remontent à la construction du fort de pierre (fig. 41 : croquis n° 1; fig. 42 : vestiges n^{os} 17a, b).

Les latrines mises au jour sont relativement complexes. Entièrement maçonnées, chacune de ces installations comprend, outre ses murs, son

plancher et sa fosse, un canal d'évacuation dirigé vers la rivière. Un conduit vertical trouvé dans l'épaisseur des murs sud devait assurer l'aération de la fosse ou sa vidange à partir de la cour (fig. 41 : croquis n° 1; fig. 43). Chacune des latrines est pourvue d'une niche servant vraisemblablement de tablette à une chandelle ou à un fanal. Enfin, on a remarqué la naissance d'une voûte surbaissée dans la maçonnerie. Le remplacement, au début du régime anglais, des murs perpendiculaires à la courtine nord est relié de près à l'abandon des fosses d'aisances (fig. 41 : croquis n° 5; fig. 42 : vestiges n^{os} 26a, b). Selon les artefacts trouvés dans leur remblai, ces latrines auraient été abandonnées et comblées peu après l'arrivée des Anglais.

Les réaménagements réalisés dans la courtine nord par Chaussegros de Léry père vers 1720 n'ont pas laissé beaucoup d'empreintes au sol. C'est ainsi qu'aucun vestige ou témoin stratigraphique ne rappelle la batterie et la galerie de tir construites à cet emplacement pour augmenter la capacité défensive du fort (fig. 6; fig. 41 : croquis n° 2).

Un plan dressé par Chaussegros fils en 1738 montre certaines transformations apportées à la courtine nord entre 1734 et 1738 (fig. 9). Au niveau du rez-de-chaussée, l'on remarque, outre l'élargissement du bâtiment, une série de murets adossés au mur d'enceinte ainsi qu'un mur sur cour qui rejoint à l'étage l'arrière de la galerie de tir. Comme nous le verrons plus loin, ces travaux témoignent d'un changement important dans le rôle joué par le fort Chambly.

En ce qui concerne les vestiges, la fondation du mur sur cour qui figure sur le plan de 1738 a été dégagée sur presque toute la longueur de la courtine (fig. 41 : croquis n° 3; fig. 42 : vestige n° 24). Ce mur de fondation de faible profondeur (de 2 à 3,5 pi) se compose de maçonnerie sèche, ce qui est différent de tous ceux qui sont associés au fort de pierre. On suppose donc qu'il devait supporter une superstructure de bois. D'ailleurs, ces travaux, effectués entre 1734 et 1738, ne pouvaient avoir l'envergure des premiers réalisés en 1720 en raison des restrictions qui touchent le fort à cette époque:

> *En 1735, inquiétés par des rumeurs de guerre de plus en plus persistantes, les dirigeants coloniaux obtinrent du ministre la permission d'accroître les fortifications à la Pointe-à-la-Chevelure, renommées fort Saint-Frédéric. Du même coup, Chambly, qui avait été jusque-là la plus importante fortification du Richelieu se voyait relégué en deuxième ligne. Ce dernier, n'ayant plus à porter la lourde responsabilité de couvrir la Nouvelle-France par le sud, Hocquart suggéra au ministre d'en diminuer le coût d'entretien en y réduisant la garnison au strict minimum, soit un sergent et cinq ou six soldats.* (Gélinas 1977 : 100)

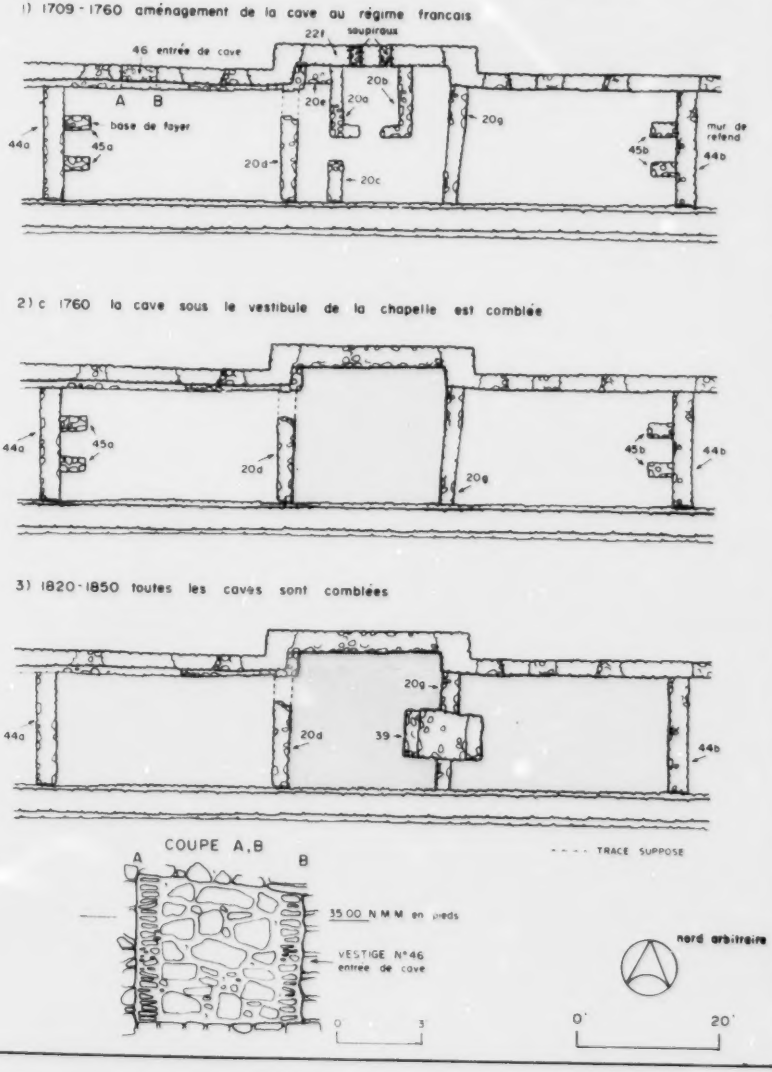

34 Évolution de la courtine sud d'après les données archéologiques.

35 Courtine sud. Foyer construit au début du XIX^{e} siècle (vestige n^{o} 39).

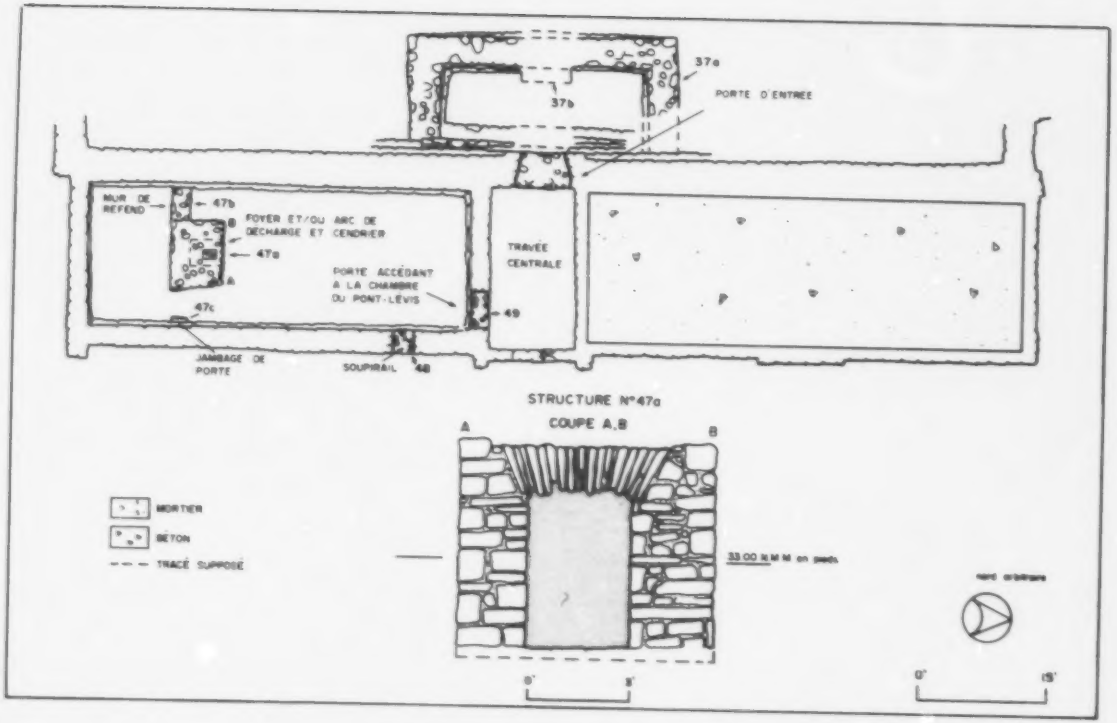

36 Courtine ouest. Vestiges mis au jour.

37 Courtine ouest. Base de cheminée et foyer (?).

38 Fossé maçonné du pont-levis.

Le dernier plan que nous ayons du fort Chambly sous le régime français montre que le secteur situé à l'arrière de la courtine nord est une fois de plus réaménagé entre 1738 et 1750 (fig. 10). D'après ce plan, le mur sur cour construit entre 1734 et 1738 est démonté entre 1738 et 1750 et la surface bâtie prend alors de nouvelles proportions. L'aperçu en élévation et en plan de ce secteur montre des voûtes sur pieds-droits (fig. 10). Il est fort possible que les murs perpendiculaires à la courtine nord relevés lors des fouilles (fig. 41 : croquis n° 4; fig. 42 : vestiges n^{os} 25a, b, c) soient les bases des pieds-droits associés à cette troisième et dernière phase de transformation intervenue sous le régime français.

La vie au fort de pierre durant le régime français

La trame de la vie quotidienne au fort de pierre sous le régime français reste peu connue. En effet, les sources à notre disposition ne sont pas plus loquaces que pour les forts de bois où plusieurs aspects de la vie sont passés à l'oubli. Gélinas et Miville-Deschênes ont déjà jeté quelque lumière sur le sujet et point n'est besoin de reprendre ici le détail de leurs observations. Qu'il suffise de donner quelques balises susceptibles de replacer le lecteur dans le contexte qui fait l'objet de ce chapitre.

LES EFFECTIFS

L'importance des effectifs de Chambly sous l'occupation française du fort de pierre rappelle celle des forts de bois tant par le nombre que par les fluctuations qui résultent de la situation militaire. Selon les renseignements à notre disposition, la garnison du fort de pierre aurait compris au fil des années les effectifs compilés dans le tableau 3. À ces troupes franches de la marine s'ajoutent, tout comme au temps des forts en bois, des personnes qui fournissent des services nécessaires à l'entretien du fort et au bien-être de la garnison (forgerons, journaliers, serruriers, maçons, charretiers, blanchisseuses, etc.). Dans certains cas ces employés non militaires logent au fort, mais le plus souvent ils y vont travailler en fonction des besoins.

TABLEAU 3 Effectifs du fort de pierre sous le régime français	
1711	environ 100 hommes
1720	environ 50 hommes
1741	30 hommes et 5 officiers
1742	6 hommes, 1 officier et 1 sergent
1746	5 hommes, 1 officier et 1 sergent
1747	25 hommes
1751	41 soldats, 1 capitaine, 1 lieutenant, 2 enseignes, 2 cadets, 2 sergents, 3 caporaux et 2 tambours
1754	15 hommes et 1 capitaine
1757	80 hommes
1759	20 hommes 1760
1760	à la capitulation, 71 hommes sont faits prisonniers

(Miville-Deschênes 1982 : extrait du tableau 7)

LES ACTIVITÉS

Les activités qui occupent la garnison du fort de pierre ne sont pas beaucoup mieux connues que celles auxquelles s'adonnaient les occupants des forts de bois. À peine peut-on préciser le nom de quelques-unes d'entre elles et imaginer les gestes qui s'y rattachent. À l'exception des besognes exécutées par les employés civils, les soldats devaient certainement accomplir toutes les tâches essentielles à la défense et au fonctionnement du fort, telles que la garde et la manutention des provisions. De plus, l'on sait qu'ils participaient à la construction et à l'entretien des routes dans la vallée du Richelieu et que l'entretien et le nettoyage du fort leur étaient quelquefois confiés (Gélinas 1977 : 135). N'oublions pas non plus la coupe du bois essentiel au chauffage et à la cuisson. Enfin, les soldats pouvaient s'engager chez les fermiers de la seigneurie, et plusieurs ne devaient pas manquer de le faire.

Au chapitre de l'acquisition, la cueillette des petits fruits et de diverses plantes médicinales en saison estivale était une activité courante.

L'analyse des vestiges et des objets trouvés nous permet de cerner quelques particularités de la vie menée derrière les murs du fort de pierre. En comparaison avec les forts de bois, le nouveau bâtiment offre plus d'espace, de confort et de sécurité à ses occupants que les anciennes palissades. De plus, à cause de la faiblesse des effectifs, l'ouvrage de pierre est peu occupé par rapport à sa capacité d'hébergement (Miville-Deschênes 1982 : 42). Par ailleurs, les nombreuses bases de cheminées trouvées au niveau des caves indiquent que le fort avait une grande capacité de chauffage. Il y eut même une année où l'on jugeait bon de se plaindre de la quantité de bois qu'il fallait pour alimenter tous les feux dont la plupart servaient aux officiers.

> *Ils vous ont sur cela représenté qu'il s'y fait une trop grande consommation de bois ce qui fatigue beaucoup les soldats de la garnison qui sont obligés de le couper, qu'il y faut onze feux, scavoir trois pour le commandant, 2 pour le corps de garde, un pour l'aumonier, 2 pour le Sr de Bragelonne Lieutenant, un pour le Sr de Beaulac enseigne et un pour le Sr de Montcour aussy enseigne.* (Longueuil et Bégon dans Gélinas 1977 : 130)

Il existe aussi plusieurs attestations manuscrites de l'utilisation de poêles de fonte qui s'ajoutent au feu de l'âtre ou le remplacent comme moyen de chauffage (voir Miville-Deschênes 1982 : 63-66).

Le profil fonctionnel des 303 objets qui témoignent du fort de pierre (tableau 4) ressemble beaucoup à celui des deux forts de bois (tableau 2). Ces résultats font ressortir une constance fonctionnelle certaine : comme dans le cas de ses prédécesseurs, le fort de pierre sous le régime français témoigne, par les objets qui lui sont reliés, d'activités qui se rattachent surtout à la consommation et, dans une moindre mesure, au travail des matières. Cette dernière catégorie est, de fait, représentée par une bêche, 3 haches, quelques épingles et une moitié de ciseaux à fonction indéterminée (Miville-Deschênes 1982 : 57-61). En ce qui concerne l'hygiène et les soins du corps, outre les latrines, à peine trouve-t-on quelques tessons de pot de chambre; au chapitre de la médication, quelques fioles qui pourraient avoir contenu des produits médicamenteux (Miville-Deschênes 1982 : 114-117). Pour ce qui est des loisirs pratiqués par la garnison, les objets sont tout aussi muets à leur sujet. En effet, selon les artefacts, les soldats de Chambly avaient peu à faire pour se divertir, si ce n'est manger, boire et fumer leur pipe...

TABLEAU 4
Fort de pierre : distribution des objets par fonction (%)

FONCTIONS	OBJETS (303)
Travail des matières	7,63
Acquisition	1,32
Consommation	
Alimentation	59,80
Narcotiques	11,96
Médication	1,33
Habillement	2,00
Soins du corps	1,33
Construction	0,33
Indéterminé	10,30
Total	87,05
Socio et idéo-techniques	0,66
Indéterminées	3,32

(D'après Miville-Deschênes 1982 : 23)

Cette pauvreté de renseignements sur le travail et les loisirs ne signifie évidemment pas que les hommes en poste à Chambly vivaient dans le désoeuvrement le plus total. D'ailleurs, l'étude de Miville-Deschênes (1982) sur la vie domestique au fort de pierre sous le régime français fournit à ce sujet plusieurs données provenant de documents écrits.

L'alimentation nous est mieux connue que les autres aspects de la vie au fort en raison non seulement de l'abondance relative des objets ayant trait à cette activité, mais aussi, sinon surtout, de la richesse des témoins zooarchéologiques. En ce qui concerne les objets reliés à l'alimentation, ils sont généralement d'aspect modeste et aux usages multiples, mais la matière dont ils sont fabriqués est des plus variées suivant la mode et le marché du temps.

Des fragments d'objets témoins de la préparation, de la cuisson et de la consommation des aliments ont été trouvés en proportion plus ou moins grande. Quelques grands récipients de terre cuite grossière se rattachent à la préparation tandis que la cuisson est évoquée dans la collection par des pots à cuire, un couvercle de faïence brune et quelques contenants de fonte et de métal cuivreux. Les broches pour la cuisson à flamme vive ne nous sont évidemment pas parvenues. La consommation, pour sa part, répond pour plus de la moitié de la collection contemporaine de l'occupation française du fort de pierre. Outre quelques ustensiles, les objets comprennent des contenants à usage indéterminé, de la vaisselle de service et surtout de la vaisselle de table dont en particulier plusieurs assiettes, des bols et quelques verres (Miville-Deschênes 1982 : 100-101).

Les soldats en poste au fort de pierre se nourrissaient généralement des mêmes espèces animales que leurs prédécesseurs. C'est du moins ce qui ressort de l'identification des ossements trouvés dans les contextes pertinents. En effet, la grande majorité des mammifères, des oiseaux et des poissons, trouvés dans les contextes français du fort de pierre sont présents dans les contextes d'au moins un sinon deux des forts de bois construits précédemment (append. A). Sauf dans le cas d'un contexte associé à la toute fin de l'occupation du fort de pierre sous le régime français, la place des espèces sauvages demeure importante.

Selon le nombre d'éléments identifiés, les mammifères sauvages sont, par ordre décroissant d'importance, l'orignal, le rat musqué, le castor, l'écureuil roux, l'ours, le rat, la martre, le cerf de Virginie et le lièvre d'Amérique. Les mammifères domestiques, qui comptent pour plus de 60 pour cent de cette classe animale sont, dans le même ordre, le porc, la vache, le mouton ou la chèvre et le chat. Plusieurs de ces animaux revêtent un intérêt autre qu'alimentaire et il est probable que le soldat de Chambly sait en tirer profit. En particulier, la peau et la fourrure de certaines espèces sont sûrement aussi appréciées que leur chair comestible.

En ce qui concerne la faune ovipare, le poulet est l'espèce dont on a retrouvé le plus d'éléments. Cependant, ce sont les quelque treize espèces d'oiseaux sauvages qui, ensemble, comptent le plus grand nombre d'individus. Grand corbeau, harfang des neiges, bernache/oie, canard malard noir, pigeon voyageur, buse à queue rousse, aigle à tête blanche sont quelques-uns seulement des oiseaux qui ont perdu leurs plumes au fort.

Chasseur, le soldat du fort de pierre sait aussi taquiner le poisson. En effet, plus d'une dizaine d'espèces de poissons d'eau douce ont été identi-

fiées. D'une chair blanche, ferme et très savoureuse, la barbue de rivière semble avoir été la plus populaire ou tout au moins la plus facile à capturer. Suivent ensuite, et par ordre décroissant, l'esturgeon, diverses espèces de suceurs, le doré, le lépisostée osseux, la perchaude, l'achigan et le malachigan. Il est peu probable, vu la fragilité et la faible dimension des éléments de squelette concernés, que cette liste de poissons soit complète ou encore que l'ordre d'importance relative des espèces reflète véritablement la place de chacune dans l'alimentation de la garnison. Il est néanmoins clair que les cours d'eau voisins contribuaient de façon importante à nourrir les hommes du fort.

Avant de regagner la terre ferme, il nous faut ajouter quelques mots au sujet d'un autre membre de la faune aquatique, les mollusques. Ces animaux invertébrés ne semblent pas, d'après les coquilles calcaires retrouvées, avoir joué un rôle important dans l'alimentation de la garnison française d'aucun des trois forts construits à Chambly (Walker et Cumbaa 1982 : append. H). En effet, les quelques coquilles de moules d'eau douce, de buccins communs et d'huîtres démontrent par leur faible nombre soit de sérieuses difficultés d'approvisionnement ou le faible intérêt de la garnison pour ces petits animaux... Signalons, enfin, la découverte des restes d'un batracien et de trois tortues d'espèces différentes.

Moins de 10 pour cent des quelques os reliés à l'occupation française du fort de pierre (exclusion faite du contenu des latrines) portent des traces de boucherie (Walker et Cumbaa 1982 : 60). On les retrouve en très grande majorité sur des os de mammifères sauvages ou domestiques. Les autres ont été observées sur quelques os d'oiseaux et de poissons ainsi que sur un élément de tortue molle à épines. Comme dans le cas des forts de bois, presque toutes les traces de boucherie ont été faites au moyen de couteaux, de fendoirs ou d'autres outils du genre. Seul un ilium de vache porte les empreintes d'une scie, outil dont l'emploi s'est largement répandu à partir de la fin du XVIII^{e} siècle. Des éléments de toutes les parties des mammifères sauvages et domestiques sont présents, ce qui signifie que le dépeçage se faisait sur place. Par contre, il n'y a toujours pas de coupes correspondant à des portions « individuelles » de viande.

Selon leur origine, les objets trouvés dans les latrines de la courtine nord (lots 16G8A32, 16G8A43 et 16G8A36) peuvent tout aussi bien y avoir été jetés à la toute fin du régime français que quelque temps après la capture du fort par les Anglais. D'après l'archéologue responsable de la fouille, les latrines ont probablement été comblées par les Anglais au moment où a eu lieu le réaménagement du secteur (Piédalue : comm. pers.). Pour leur part,

les restes ostéologiques semblent à première vue témoigner d'une rupture soudaine et profonde dans les habitudes alimentaires des occupants du fort.

La faune sauvage, à en croire le contenu des latrines, est à la fin du régime français ou au début du régime anglais laissée presqu'entièrement de côté en faveur des espèces domestiques. À eux seuls, les mammifères et les oiseaux domestiques comptent pour plus de 70 pour cent des 879 os identifiés dans les latrines (append. B). Les poissons constituent, avec plus de 25 pour cent des éléments, le seul bastion d'espèces sauvages au fort.

Comment expliquer cette chute soudaine des produits de la chasse dans l'alimentation des occupants du fort? À notre avis, il s'agit d'un phénomène ponctuel tenant au conflit armé qui perturbe la vallée du Richelieu plutôt que d'un changement d'ordre culturel ou écologique. Malheureusement, l'absence d'études zooarchéologiques relatives à des contextes subséquents ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

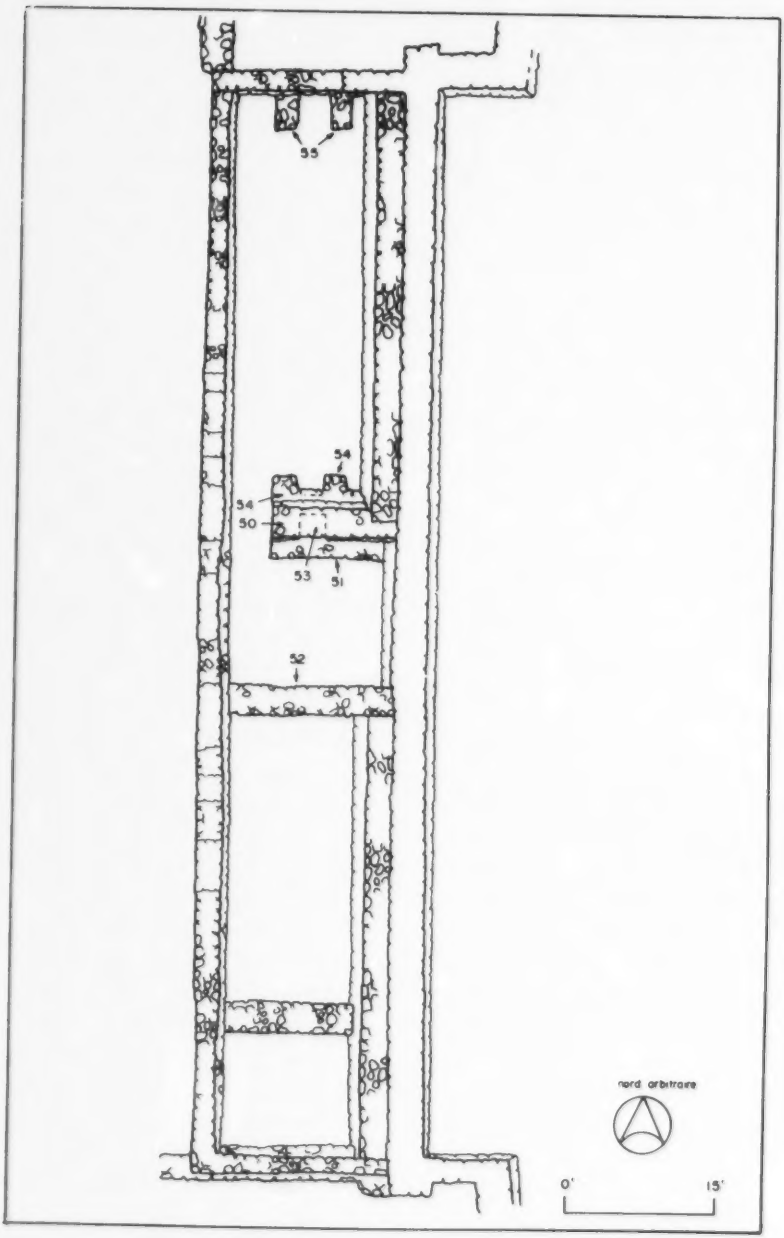

39 Courtine est. Vestiges mis au jour.

40 Vue générale de la courtine nord avant la fouille.

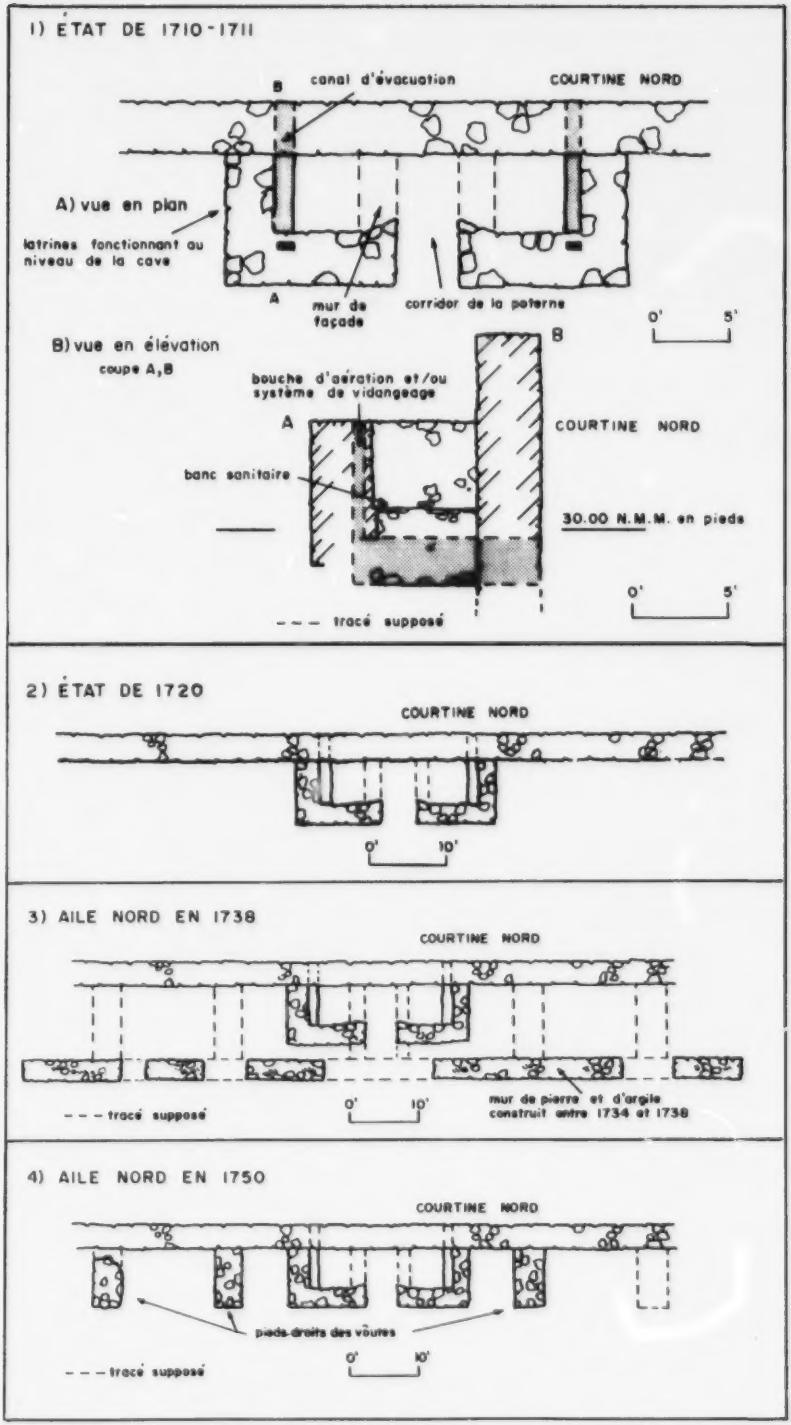
1) ÉTAT DE 1710-1711
B
canal d'évacuation
COURTINE NORD
A) vue en plan
latrines fonctionnant au niveau de la cave
A
mur de façade
corridor de la poterne
0'
5'
B) vue en élévation
coupe A,B
B
bouche d'aération et/ou système de vidangeage
A
COURTINE NORD
banc sanitaire
30.00 N.M.M. en pieds
0'
5'
--- tracé supposé
2) ÉTAT DE 1720
COURTINE NORD
0'
10'
3) AILE NORD EN 1738
COURTINE NORD
--- tracé supposé
0'
10'
mur de pierre et d'argile construit entre 1734 et 1738
4) AILE NORD EN 1750
COURTINE NORD
pieds-droits des voûtes
--- tracé supposé
0'
10'

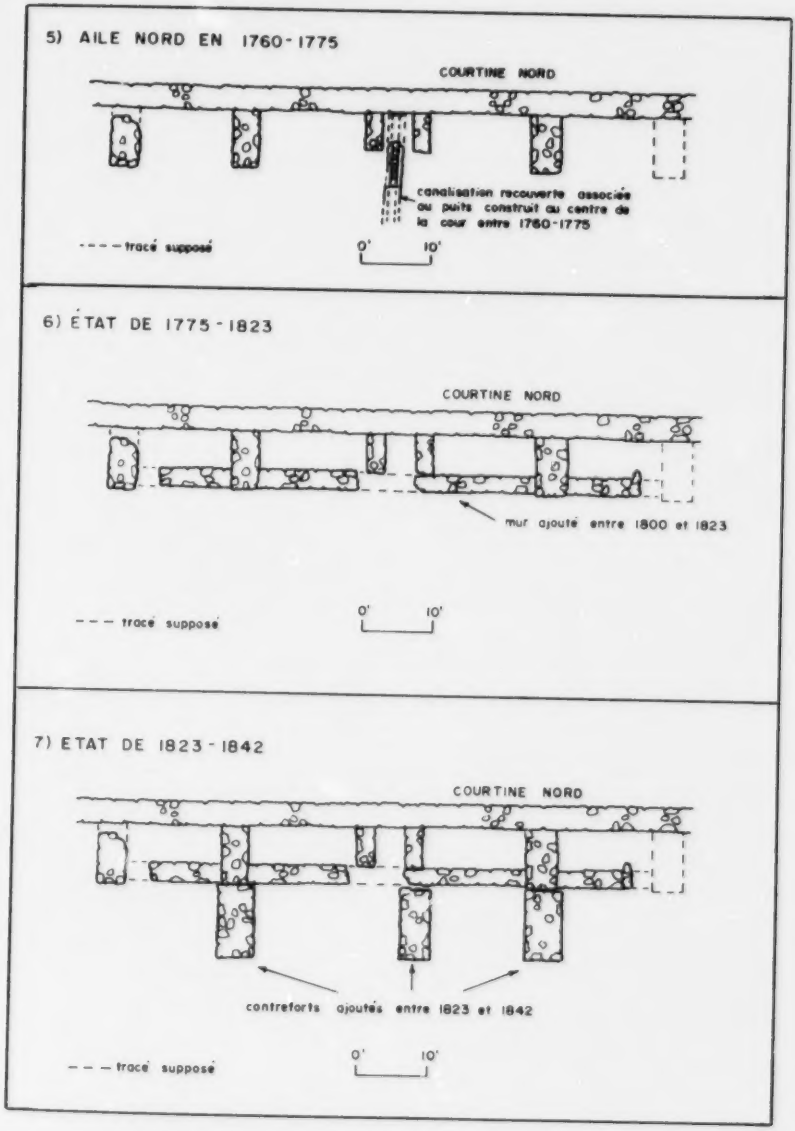

41 Évolution structurale de la courtine nord d'après les données historiques et archéologiques.

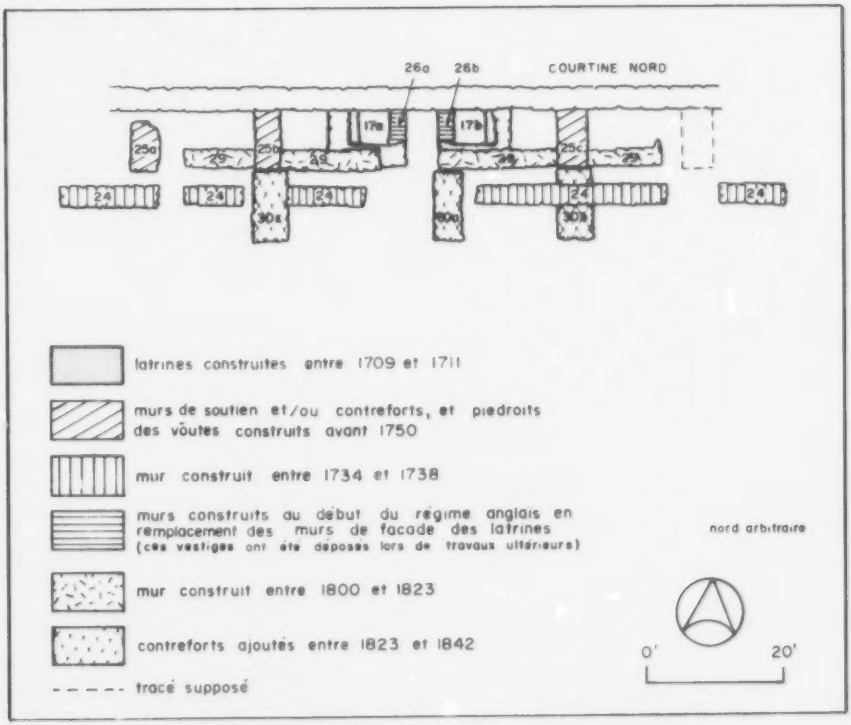

42 Courtine nord. Vestiges mis au jour.

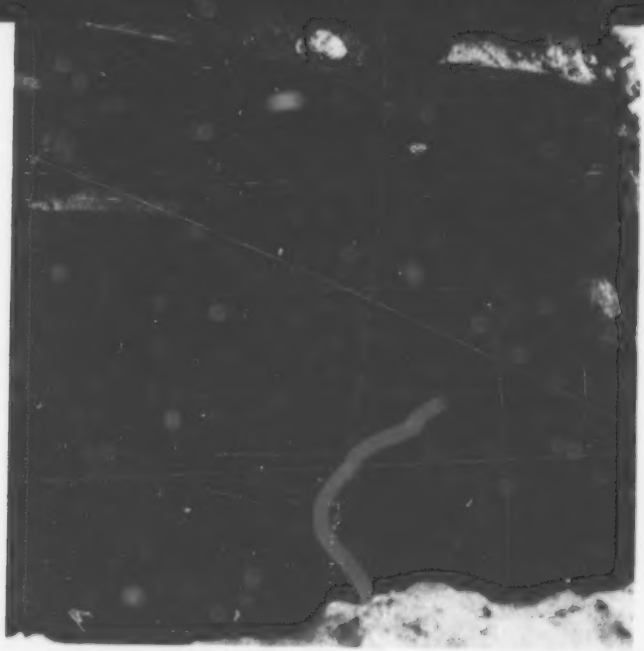

43 Courtine nord. Les latrines ouest (direction sud). À remarquer le canal d'évacuation au fond de la fosse, le décroché du banc et la niche pratiquée dans le mur.

44 Courtine nord. Embouchure et section du canal servant de dégorgeoir au puits construit au centre de la cour vers 1760.

45 Courtine nord. Vue d'ensemble des vestiges mis au jour.

46 Cour. Vue en plongée du puits et de son dégorgeoir.

47 Cour, secteur ouest. Trottoir posé sur le pourtour de la cour au début du XIX[e] siècle.

48 Cour, secteur est. Trottoir.

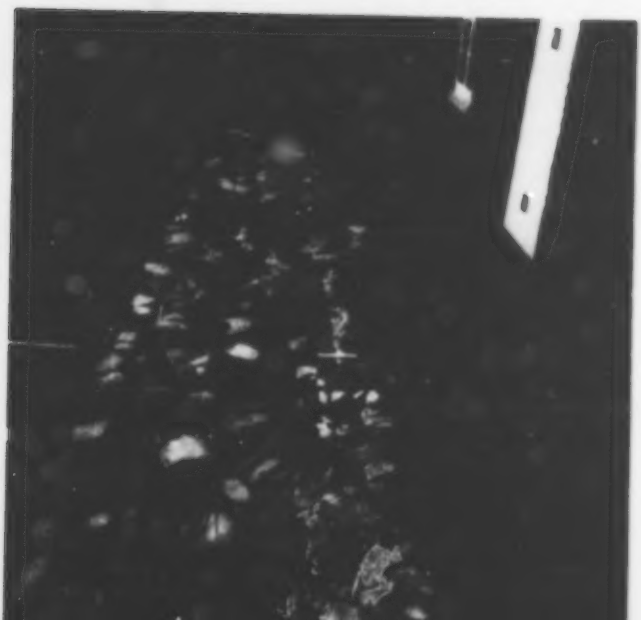

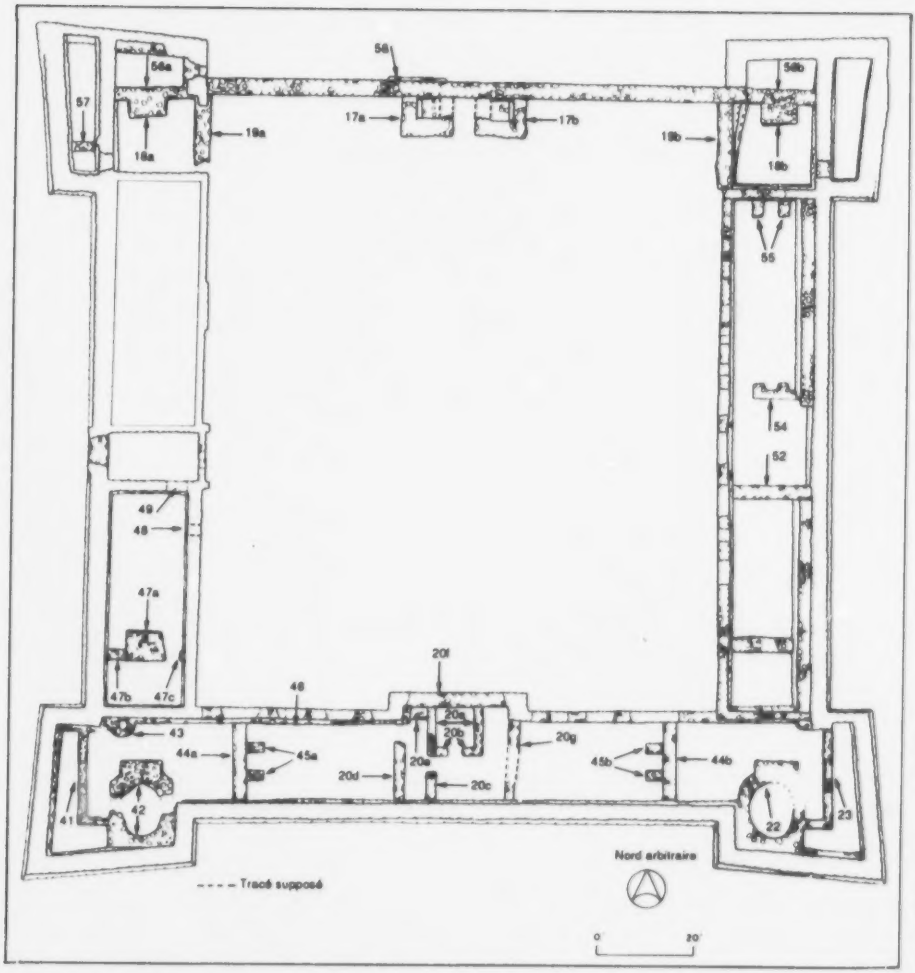

49 Ensemble des vestiges datant de la construction du fort de pierre (1709-1711).

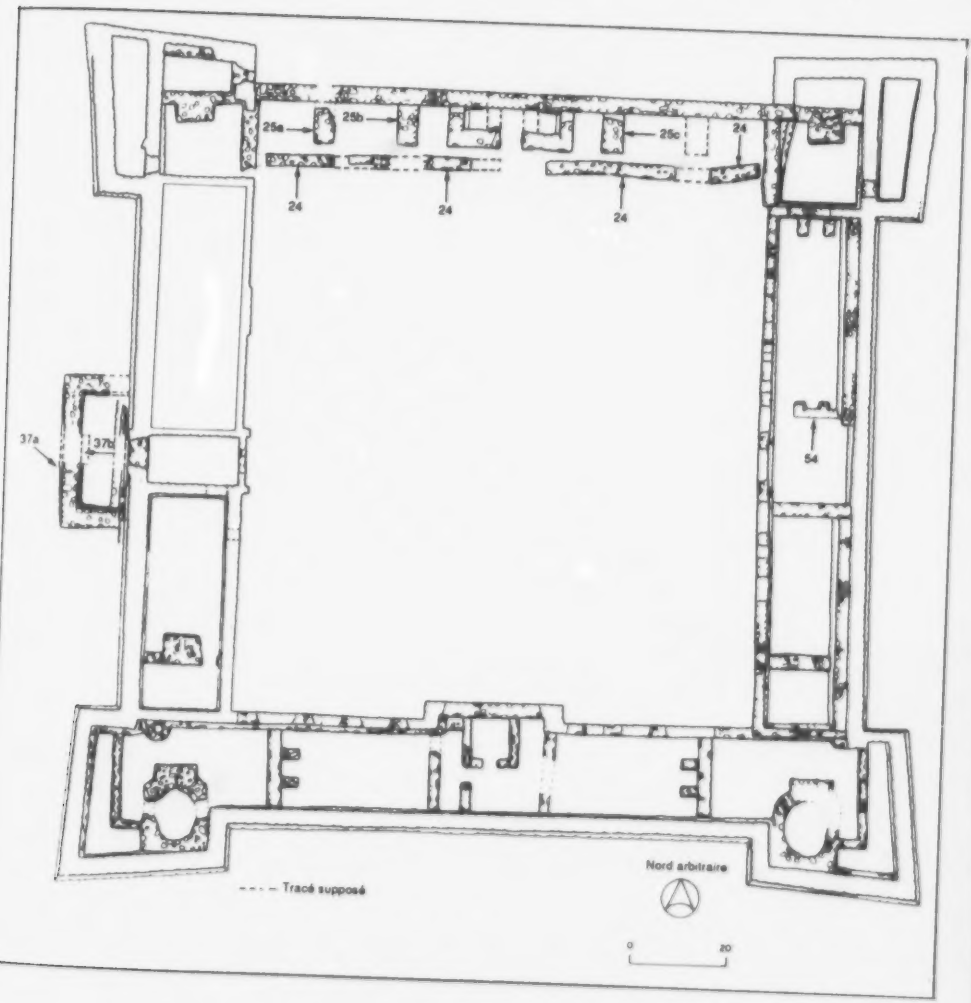

50 Ensemble des constructions ajoutées entre 1718 et 1760.

LE FORT DE PIERRE AUX MAINS DES ANGLAIS

La capitulation du fort Chambly en 1760 se fait sans que ses remparts subissent le tir de l'artillerie ennemie. Les assiégeants anglais y trouvent quelque 150 personnes, civils et militaires. De plus, ils y saisissent une quantité importante de vivres ainsi que plusieurs pièces d'artillerie (Gélinas 1977 : 118). Venus pour y rester, les Anglais y maintiennent une garnison, plus ou moins importante selon la conjoncture, jusqu'en 1851. Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard, en 1869, que l'ouvrage construit par Beaucours perd définitivement sa vocation militaire.

Les Anglais ont laissé des vestiges tangibles de leur longue occupation du fort. Ceux-ci témoignent autant du réaménagement des lieux que du changement de fonction des parties. Afin de ne pas trop embrouiller le lecteur, nous reprendrons dans ce chapitre l'ordre de présentation des vestiges retenu au chapitre précédent. Par contre, il n'y sera pas question de la vie au fort puisque cette facette de l'étude du témoin archéologique n'a presque pas été développée. Seul un document intitulé « Fort Chambly, dossier sur les objets archéologiques des occupations britannique et post-militaire (1760-1940) » a été constitué par François Miville-Deschênes (1985). Sans faire l'analyse détaillée de la culture matérielle sous le régime anglais, ce dossier permet de reconnaître certains contrastes et ressemblances par rapport aux témoins de l'occupation française du site.

Les témoins archéologiques du fort de pierre sous le régime anglais

LES BASTIONS SUD

Les bastions sud, sous le régime français, se ressemblent beaucoup tant par leur aménagement intérieur que par leur vocation nourricière (fig. 50). Cependant, cela cesse avec les Britanniques puisque le martelage du fer remplace, dès les premières années, le pétrissage du pain dans le bastion sud-ouest (fig. 51).

Le premier plan où paraissent les transformations apportées au bastion sud-ouest ou à d'autres parties du fort remonte à 1800 (fig. 11). Il y est écrit « Forge & 1 Oven » au lieu du « Boulangerie » auquel nous avaient habitués les plans français. Selon les données archéologiques, la forge est aménagée dans le bastion sud-ouest dès le troisième quart du XVIII^{e} siècle. Ce sont les nombreux artefacts à caractère métallurgique et domestique découverts dans le puits du bastion qui témoignent le mieux de cette transformation. En effet, la grande quantité de laitier et de scories, de charbon de bois et de cendres, de retailles et d'objets de fer en constituent les pièces probantes. D'après le contenu du puits, la petite forge aurait surtout servi à la fabrication de clous et d'autres pièces de quincaillerie de bâtiment ainsi qu'à la réparation de différents objets de fer utiles ou nécessaires au fonctionnement du fort (Boivin 1981 : 10 et 11). Aucun indice archéologique ne nous renseigne sur l'utilisation du bastion sud-ouest après l'abandon de cette activité du travail des matières.

En ce qui concerne le bastion sud-est, les documents iconographiques du régime anglais témoignent de changements plus nombreux que ne le laissent croire les vestiges archéologiques. Tandis que les vestiges ne mettent en évidence qu'un seul changement majeur (fig. 30), les plans dressés entre 1800 et 1842 montrent successivement l'existence de deux fours, puis d'un seul four et enfin d'un « potager » à quatre feux (fig. 11, 13, 14). De plus, la fonction du secteur change aussi quelque peu puisque de « bake house » qu'il était en 1800, le bastion est devenu « cook house » en 1842.

Les données archéologiques nous permettent d'affirmer que la superstructure du vieux four français est dérasée avant ou durant le premier quart du XIX^{e} siècle; nous ne savons pas, toutefois, en fonction de quel aménagement précis a lieu cette démolition. D'autre part, les restes d'un plancher composé de bois et de pierres plates ont été trouvés ici et là à l'ouest du mur de refend. Il s'agit vraisemblablement d'une surface d'occupation reliée au « potager » à quatre feux qui figure sur le plan de 1842 et dont nous avons retrouvé des vestiges. Le mot « potager » signifie ici non pas le lieu où sont cultivés les herbes potagères, mais une construction où on dresse et fait mitonner les potages.

La superstructure du mur de refend du bastion sud-est, en place depuis la construction du fort, est à son tour dérasée entre 1823 et 1842. Un petit canal relevé immédiatement à l'est de la partie restante du mur de refend (fig. 30 : vestige n^{o} 40) serait, d'après la stratification, contemporain de la construction du potager (Piédalue 1979 : 79).

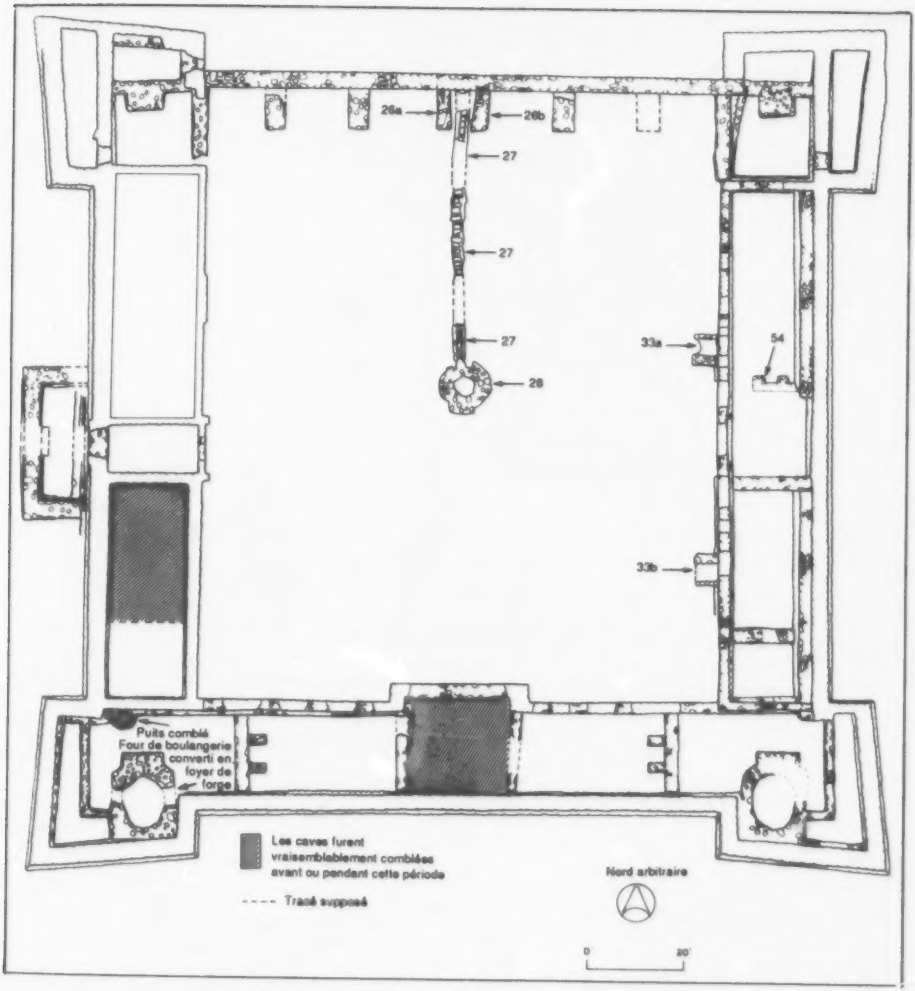

51 Régime anglais, transformations structurales, 1760-1775.

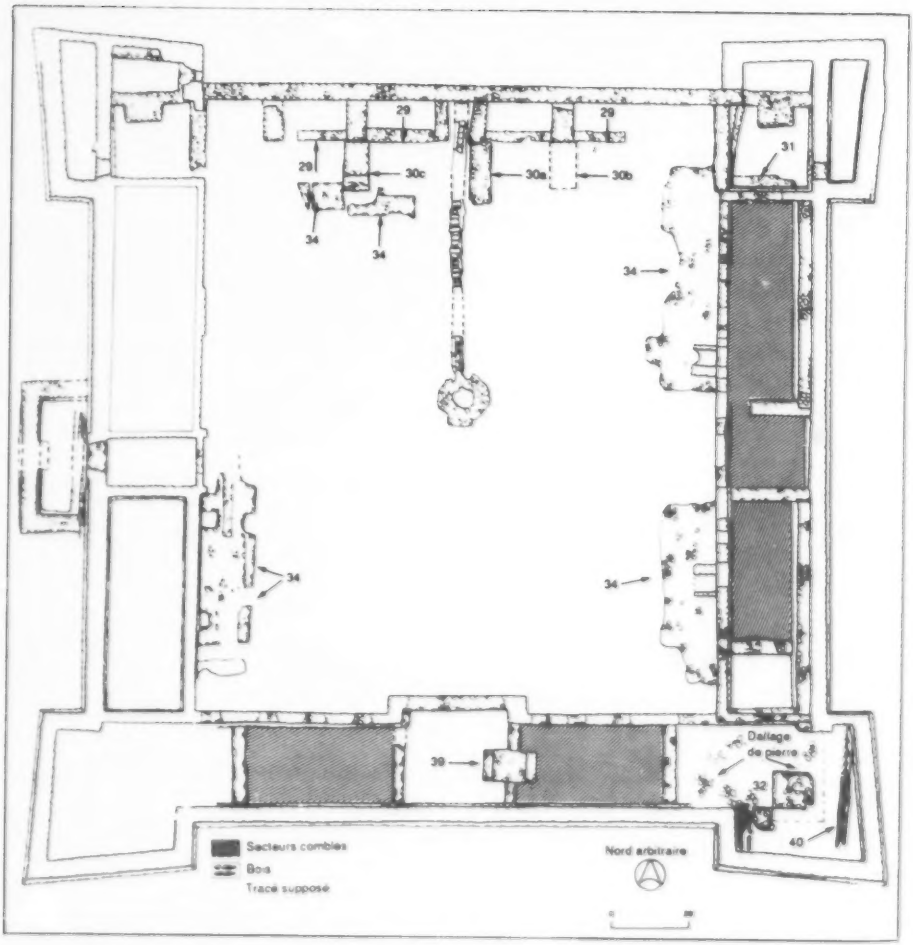

52 Régime anglais, évolution structurale, 1775-1850.

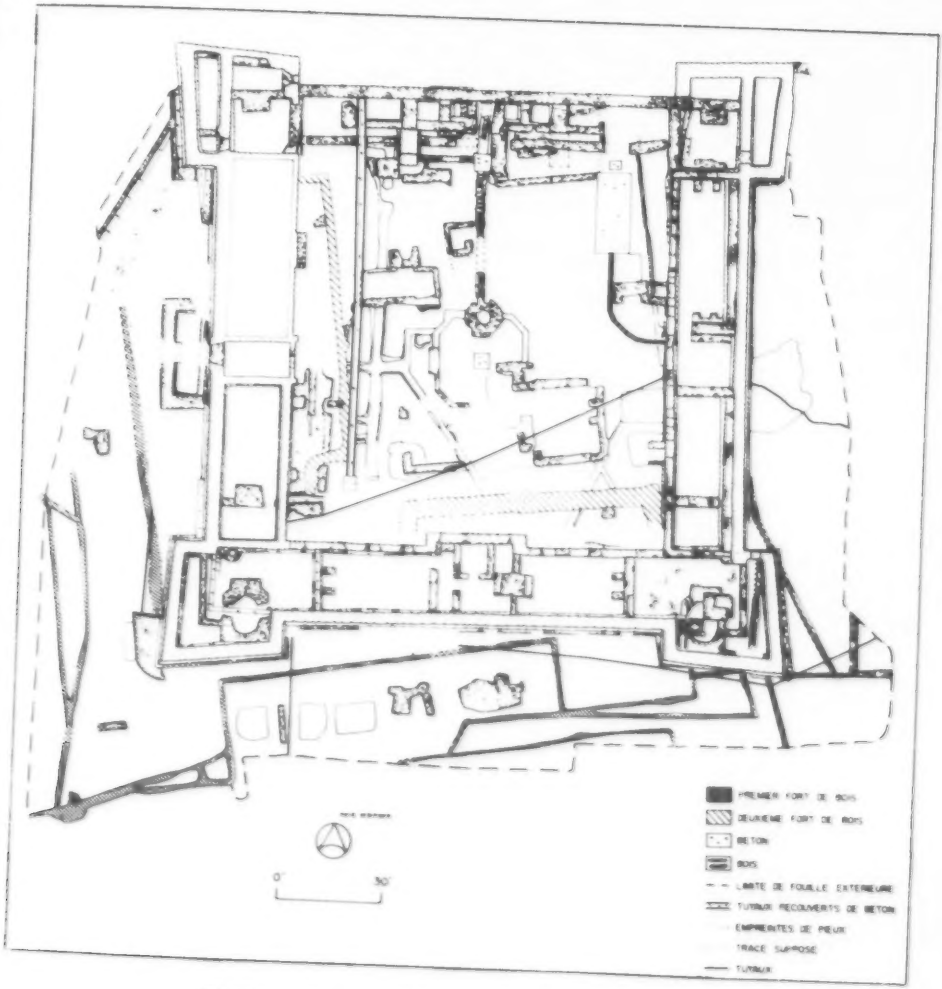

53 Ensemble des vestiges mis au jour de 1976 à 1981.

LES BASTIONS NORD

Nous n'avons retrouvé, au plan archéologique, que peu de traces de l'aménagement du rez-de-chaussée des bastions nord sous le régime anglais. Il semble, en effet, y avoir eu peu de nouvelles constructions, les deux bastions conservant à peu près la même configuration que sous le régime français (fig. 33). Par contre, selon les plans, les pièces changent de nom et de fonction au fil des ans tandis que les foyers paraissent et disparaissent de part et d'autre des murs de refend est-ouest. Le seul élément architectural qui fasse exception est une assise de pierres calcaires liées avec du mortier qui est adossée au mur de refend sud du bastion nord-est (fig. 32 : vestige n° 31). Il s'agit peut-être d'un vestige du foyer de la maréchalerie située à cet emplacement sur le plan de 1842 (fig. 14).

Une concentration d'objets fragmentaires trouvée dans la poudrière du bastion nord-est mérite d'être signalée. Il s'agit d'une quantité importante d'artefacts dont plusieurs tessons de bouteilles de verre, de *pearlware* et de terre cuite fine blanche à laquelle s'ajoutent plus de 20 kg d'os d'animaux. Malheureusement ni les artefacts ni les restes ostéologiques de ce dépôt n'ont fait, à ce jour, l'objet d'une analyse.

LA COURTINE SUD

Le bâtiment adossé à la courtine sud ne sert plus en 1800 aux mêmes fonctions que sous le régime français. Selon le plan de Duberger (fig. 11), la partie centrale du rez-de-chaussée est occupée par un entrepôt (*Store-house*) tandis que les parties est et ouest servent de corps de logis (*Mens barracks*). Le plan de 1842 montre aussi une utilisation similaire du secteur.

D'après les artefacts découverts dans les parties est et ouest de la cave, celles-ci sont abandonnées et remplies au cours de la première moitié du XIX^{e} siècle (fig. 34 : croquis n° 3). D'autre part, la cheminée située à l'extrémité est du bâtiment est démolie alors que celle située à l'extrémité ouest est vraisemblablement condamnée à la même époque. Les nombreuses pierres et le mortier trouvés dans leur alignement et mélangés au remplissage de la cave en sont la preuve. On ne fait pas que remplir et démolir à cette époque puisqu'un double foyer, dont les vestiges ont été trouvés, est construit au milieu du bâtiment entre 1823 et 1842 (fig. 34 : croquis n° 3, vestige n° 39; fig. 35). Enfin, la couche de sol qui recouvrait le remblai de la cave à cet endroit était très riche en artefacts domestiques dont plusieurs objets complets de la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

LA COURTINE OUEST

Nous avons vu dans le chapitre sur le fort de pierre du régime français que depuis 1885 les bâtiments adossés à la courtine ouest n'avaient rien à voir avec l'occupation militaire du site. Au plan archéologique, plus grand-chose ne témoigne de ce que les Anglais y ont effectué comme transformations. Des pièces du rez-de-chaussée désignées « *Mens barracks* » en 1800 et « *Defaulters room* », « *Guard room* », « *Porch* », « *Staff* » et « *Mens room n° 2* » en 1842, rien n'a été relevé lors de la surveillance archéologique des travaux (fig. 11, 14). Seul le remplissage du fossé maçonné a pu être attribué à cette période au moyen des artefacts trouvés dans la cavité.

LA COURTINE EST

Les témoins archéologiques du bâtiment adossé à la courtine est sont peu nombreux et difficiles à interpréter. Fortement bouleversé par les travaux au XX^{e} siècle, ce secteur du fort a peut-être malgré tout conservé quelques traces du passage des Anglais. Il s'agit d'éléments de maçonnerie construits vers le centre du bâtiment contre une cheminée du régime français (fig. 39 : vestige n° 54 pour la cheminée française et vestiges n^{os} 50, 51 pour les constructions anglaises) et de ce que l'on croit être deux puits de lumière rattachés au mur sur cour (fig. 51 : vestiges n^{os} 33a, b). Il n'est pas certain que les maçonneries adossées à la cheminée soient de facture anglaise, mais l'origine des puits de lumière semble faire moins de doute. En effet, l'absence presque totale de types céramiques antérieurs à 1760 dans les sols de remplissage des puits de lumière et le fait qu'ils se trouvent sous l'assise d'un trottoir posé durant le deuxième quart du XIX^{e} siècle laissent présumer que leur construction est postérieure au changement de régime et qu'ils furent comblés avant l'installation des trottoirs sur le pourtour de la cour.

LA COURTINE NORD

Les changements apportés à la courtine nord au début du régime anglais ont laissé des traces facilement perceptibles. Les latrines sont abandonnées et remplies entre 1760 et 1775; en même temps, les pieds-droits de la poterne sont démontés et remplacés par deux nouveaux murs (fig. 41 : croquis n° 5; fig. 42 : vestiges n^{os} 26a, b). De plus, il est probable que des réparations sont apportées aux autres pieds-droits qui s'élèvent derrière la courtine nord ainsi qu'à la face intérieure de la fondation de cette dernière (fig. 42 : vestiges n^{os} 25a, b, c; Piédalue 1979 : 57).

Les restes d'un canal servant de dégorgeoir à un puits construit dans la cour vers 1760 ont été relevés dans l'ancien passage de la poterne (fig. 41 : croquis n° 5). Son extrémité nord perçait la courtine au niveau où devait jadis se situer le seuil de porte de la poterne de Beaucours (fig. 44).

D'après les plans historiques (fig. 11, 13) un mur sur cour reliant les pieds-droits est construit entre 1800 et 1823. Plusieurs sections de ce mur ont été dégagées (fig. 41 : croquis n° 6; fig. 42 : vestige n° 29).

> *Lors de sa construction, les ouvertures en arcade sur cour furent transformées en un mur de façade continu percé de portes, le but apparent de cette transformation étant de renforcer les voûtes arrières [sic] qui sont toujours présentes sur le plan Durnford.* (Piédalue 1979 : 67)

La construction de ce mur constitue de nouveau un obstacle à l'accès de l'artillerie et confirme une fois pour toutes le changement de vocation du secteur de la batterie. On se souvient d'ailleurs que, pendant cette période, le fort joue le rôle d'un centre de services pourvoyant aux besoins du camp militaire établi entre 1812 et 1814. Enfin, entre 1823 et 1842 (fig. 13, 14), trois contreforts (fig. 41 : croquis n° 7; fig. 42 : vestiges n^{os} 30a, b, c) viennent s'adosser à ce nouveau mur pour le soutenir et renforcer les bâtiments qui se trouvent derrière (Piédalue 1979 : 71).

LA COUR

Sous le régime français, la cour du fort de pierre est libre de toute construction. Les Anglais par contre y creusent un puits et y construisent un trottoir. Le premier plan que nous ayons de la période anglaise (fig. 11) montre un puits au centre de la cour (fig. 51 : vestige n° 28; fig. 46). Cette construction en pierres des champs est probablement contemporaine de l'abandon du puits du bastion sud-ouest et se situe, par conséquent, au début du nouveau régime. Son propre abandon aurait eu lieu, selon les artefacts qui y ont été trouvés, au début du XX^{e} siècle. Une canalisation servant à évacuer le trop-plein du puits vers la rivière a aussi partiellement été mise au jour (fig. 46; fig. 51 : vestige n° 27). Ce canal d'évacuation aurait été bouché vers 1870 juste devant le puits (Piédalue 1979 : 63).

Enfin des restes de trottoir ont été trouvés sur le pourtour est, ouest et nord de la cour (fig. 47, 48; fig. 52 : vestige n° 34). Posées au second quart du XIX^{e} siècle, ces surfaces de circulation étaient constituées d'après les témoins archéologiques d'une assise de pierre sur laquelle reposaient des pièces de bois (poutres et planches?) clouées.

54 Logis construit par Joseph-Octave Dion, courtine ouest, photographié en mai 1929.

55 Courtine sud, 29 septembre 1927.

56 Courtine est, 29 septembre 1927.

57 Travaux de restauration de la courtine nord.

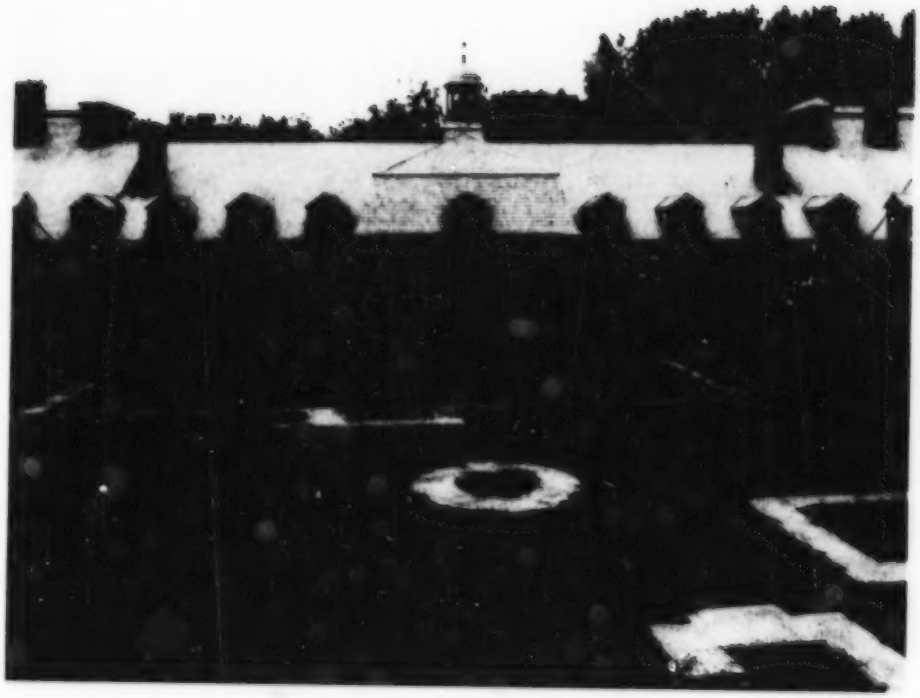

58 Restitution conjecturale (vers 1750) de la courtine sud. Remarquer le rappel au sol des vestiges trouvés dans la cour.

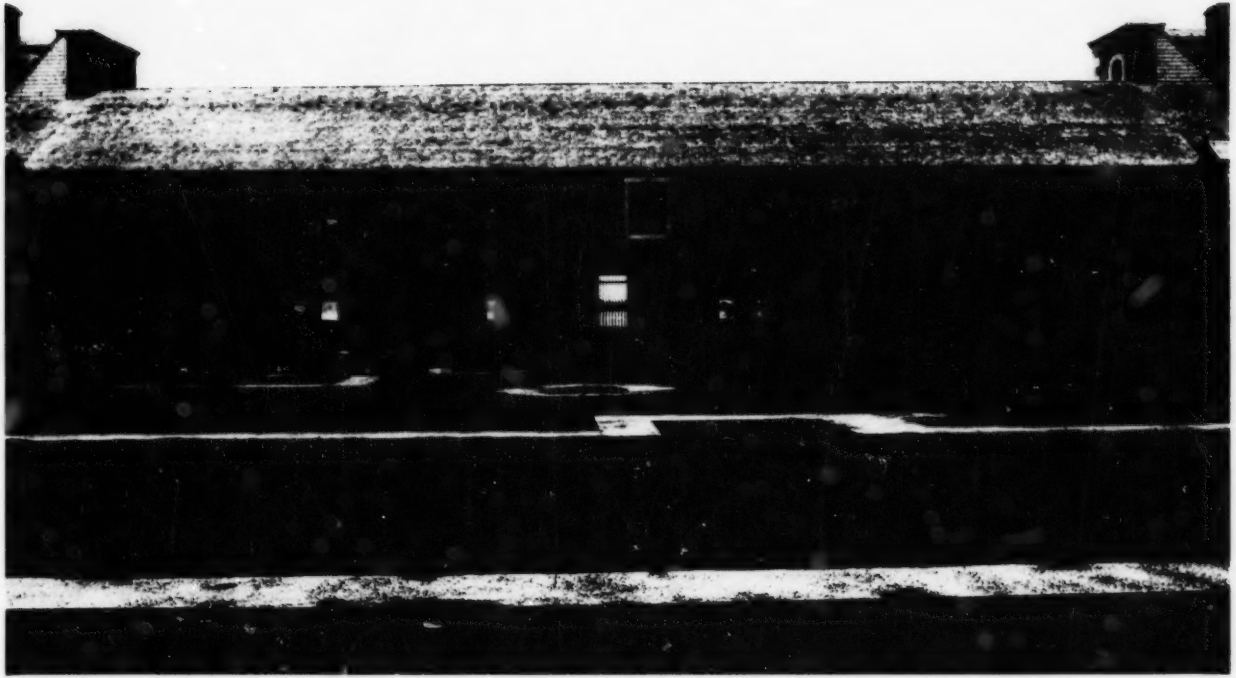

59 Restitution conjecturale (vers 1750) de la courtine nord.

60 Hache d'abattage. La tête est en fer et en acier; le manche en bois est partiellement recouvert de toile.

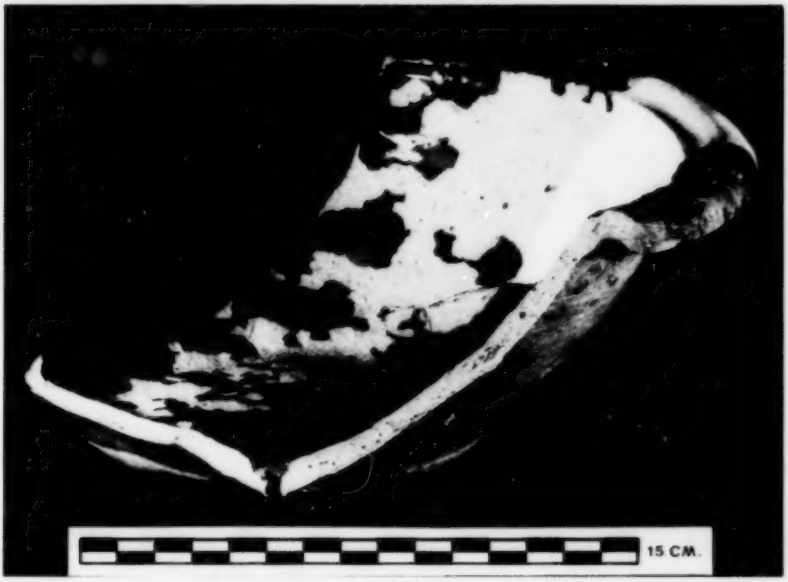

61 Grand plat de terre cuite grossière d'origine française.

62 Chocolatière de terre cuite grossière probablement d'origine française.

63 Assiette de faïence décorée dans le style de Rouen.

64 Manche en os et partie de lame d'acier d'un couteau de table.

65 Bouteille de verre vert d'origine britannique servant à la conservation de boissons alcoolisées.

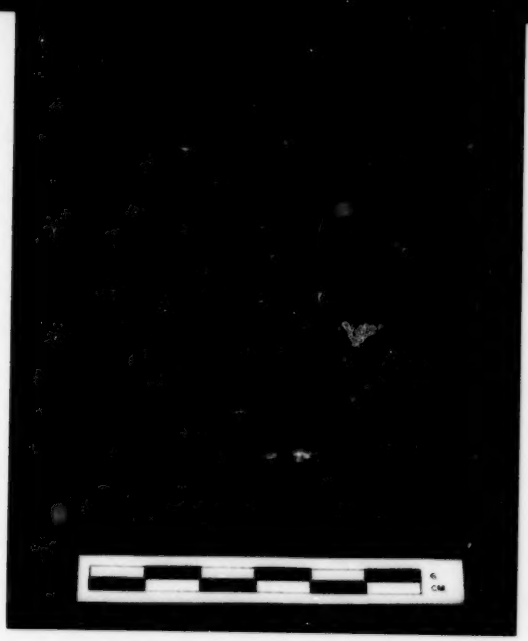

66 Gobelet de verre incolore commun.

67 Fiole en verre teinté vert.

68 Bouteille d'entreposage en verre bleu-vert.

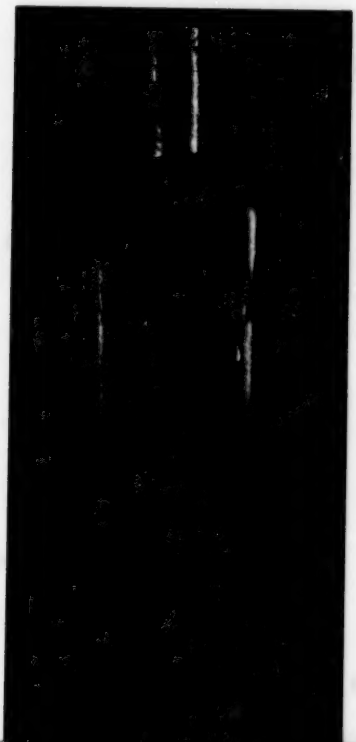

69 Boucle de laiton, probablement portée au genou.

70 Détail du décor d'un tuyau de pipe d'origine française ou hollandaise.

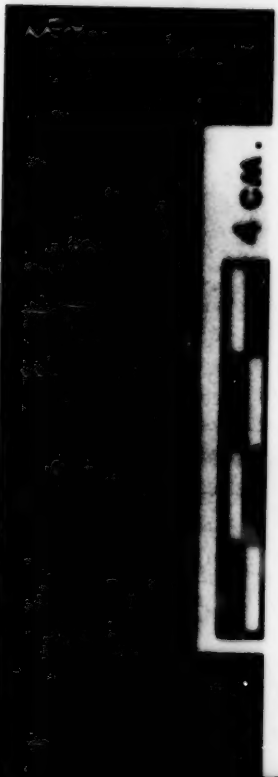

71 Dé à jouer en os.

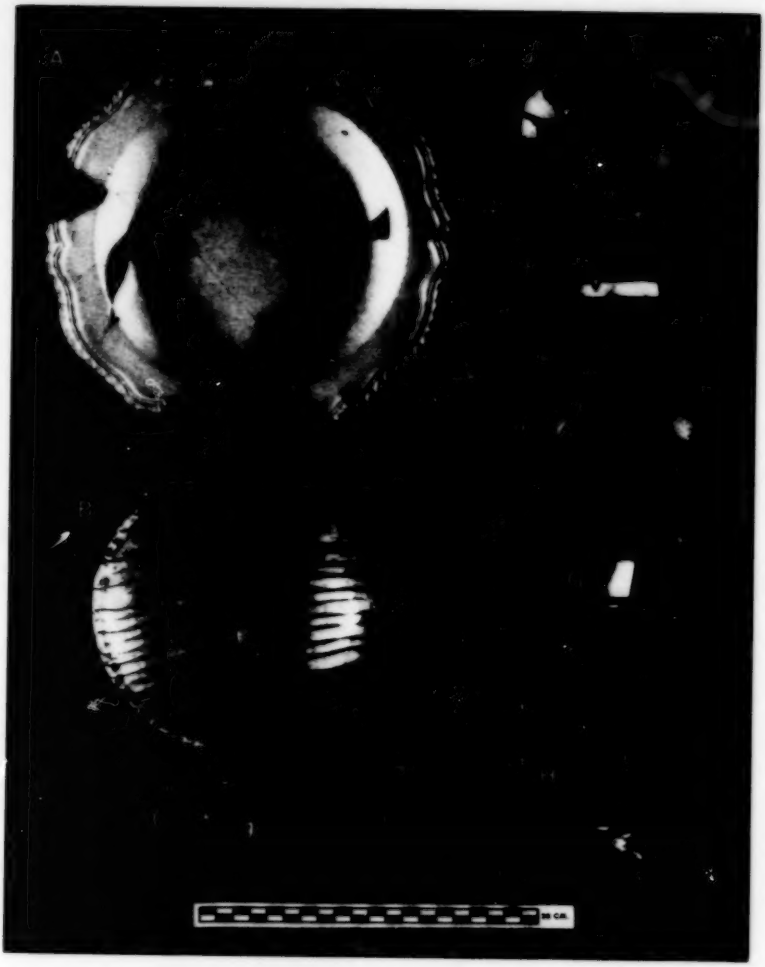

72 Objets d'origine britannique provenant des latrines ouest :
a) assiette de grès fin blanc;
b) assiette de terre cuite grossière de type *Staffordshire Slipware*;
c) pied de coupe en cristal de plomb;
d) bol de faïence;
e) petit bol de faïence;
f) soucoupe de grès fin blanc à décor de type *scratch-blue*;
g) petite tasse de grès fin blanc;
h) verre à toast en cristal de plomb.

CONCLUSION

Le site du fort Chambly s'est révélé un témoin archéologique exceptionnel non seulement de l'ouvrage de pierre aujourd'hui restauré, mais aussi de ses rudimentaires prédécesseurs de bois.

Fossés de palissade, fondations de bâtiments, caveaux, foyers, artefacts et restes zooarchéologiques sont autant d'indices qui, conjugués avec les sources historiques et avec l'analyse stratigraphique, nous ont permis de mieux connaître les premières constructions et quelques aspects de la vie qu'y menait la garnison. L'enchevêtrement des fossés de palissade, tout en situant avec précision les deux forts de bois, nous a rappelé la fragilité de ces installations maintes fois réparées. Pour leur part, les caveaux, foyers et fondations de bâtiments nous ont renseignés sur l'aménagement intérieur de l'espace et sur la rusticité de l'habitat des occupants. Enfin les artefacts et les ossements d'animaux ont livré de précieuses indications sur les conditions de vie parfois précaires et sur le régime alimentaire où la faune sauvage occupe une place importante.

Conçu pour résister au tir de l'artillerie légère, le fort de pierre a su, tant bien que mal, repousser l'assaut du temps. Des maçonneries massives et des restes de culture matérielle nombreux en témoignent. Les découvertes ont porté non seulement sur l'ouvrage original construit par Beaucours en 1710 (son architecture, son rôle, son occupation), mais aussi sur le rôle changeant du fort tout au long des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Chacune de ses parties a livré des données dont l'analyse a contribué à une meilleure connaissance du site.

Au-delà des murs du fort reposent toujours d'abondants vestiges de l'occupation militaire et civile des lieux. Le « village français » avec ses maisons, ses granges et son moulin, ainsi que le camp militaire britannique et le cimetière feront peut-être un jour l'objet de recherches qui viendront enrichir notre connaissance de l'histoire de Chambly.

APPENDICE A

Espèces animales présentes et nombre d'éléments identifiés pour chaque grande période d'occupation du site

ESPÈCES	CONSTRUCTION DU FORT	BOIS I	INCENDIE	BOIS II	PIERRE 1709-1760	PIERRE V. 1760	TOTAL
Mammifères sauvages							
Lièvre d'Amérique	0	3	0	1	1	0	5
Lièvre/lapin	0	0	0	1	0	0	1
Écureuil roux	0	0	0	0	11	0	11
Castor	13	103	68	31	12	0	227
Rat musqué	1	8	8	5	17	1	40
Rat	0	0	1	6	6	0	13
Porc-épic d'Amérique	1	7	5	4	0	0	17
Ours noir	4	22	8	6	10	0	50
Raton-laveur	0	1	2	0	0	0	3
Martre d'Amérique	0	2	4	2	3	3	14
Loutre de rivière	0	5	2	0	0	0	7
Cerf de Virginie	0	3	11	0	3	1	18
Cervidae	0	0	1	0	0	1	2
Orignal	14	74	134	50	28	4	304
Orignal/vache*	0	1	2	1	0	5	9
Wapiti	3	25	61	8	0	0	97
Orignal/wapiti*	0	4	13	2	2	0	21
Nbre d'éléments	36	258	320	117	93	15	839

ESPÈCES	CONSTRUCTION DU FORT	BOIS I	INCENDIE	BOIS II	PIERRE 1709-1760	PIERRE V. 1760	TOTAL
Mammifères domestiques							
Porc	19	160	323	169	83	156	910
Vache	13	59	40	100	60	182	454
Mouton	3	8	4	8	9	80	112
Mouton/chèvre*	0	1	2	16	2	28	49
Chat	0	1	0	0	1	8	10
Chien	0	1	1	1	0	2	5
Nbre d'éléments	35	230	370	294	155	456	1540
Oiseaux sauvages							
Grèbe à bec bigarré	0	0	0	0	1	0	1
Grand héron	0	0	1	0	0	0	1
Bernache/oie	3	34	32	13	5	0	87
Bernache cravant	0	1	0	0	0	0	1
Oie blanche	0	0	1	1	0	0	2
Canard malard	0	1	0	2	0	0	3
Famille canard	0	1	0	0	0	0	1
Canard malard/noir	0	4	4	14	5	7	34
Sarcelle à ailes vertes	0	0	2	1	0	0	3
Canard souchet	0	0	0	0	1	0	1
Canard huppé	1	3	0	0	0	0	4
Morillon à dos blanc	0	0	1	0	0	0	1
Grand morillon	0	1	1	0	0	0	2
Morillon à tête rouge	0	0	0	1	0	0	1
Garrot commun	0	0	0	1	0	0	1
Petit garrot	0	0	2	2	0	0	4
Canard kakawi	0	1	0	0	0	0	1
Macreuse à ailes bl.	0	1	2	5	0	0	8

ESPÈCES	CONSTRUCTION DU FORT	BOIS I	INCENDIE	BOIS II	PIERRE 1709-1760	PIERRE V. 1760	TOTAL
Macreuse à front bl.	0	1	0	0	0	2	3
Bec-scie couronné	0	1	0	0	1	0	2
Bec-scie commun	0	1	0	1	1	0	3
Bec-scie à poit. r.	0	1	0	1	0	0	2
Buse à queue rousse	0	0	1	0	4	0	5
Buse pattue	0	0	0	0	1	0	1
Petite buse	0	0	1	1	0	0	2
Aigle à tête blanche	0	4	0	3	3	0	10
Aigle pêcheur	0	1	0	0	0	0	1
Gélinotte huppée	0	5	1	9	2	0	17
Tétras des savanes	0	1	0	1	0	0	2
Bécassine ordinaire	0	0	1	0	0	0	1
Grand chevalier	0	3	0	2	0	2	7
Bécasseau roux	0	6	0	1	0	0	7
Goéland à bec cerclé	1	0	1	3	0	0	5
Pigeon voyageur	1	14	8	31	4	3	61
Harfang des neiges	0	0	0	0	9	0	9
Chouette rayée	0	0	1	0	0	0	1
Pic doré	0	0	0	1	0	0	1
Grand corbeau	1	2	2	1	10	0	16
Corneille américaine	0	0	1	0	0	1	2
Sturnelle des prés	0	1	0	0	0	0	1
Passeriforme	0	0	0	3	0	0	3
Nbre d'éléments	7	88	63	98	47	15	318
Oiseaux domestiques							
Poulet	4	10	4	18	28	65	129
Poulet/faisan*	1	0	0	0	0	0	1
Dindon	0	1	0	9	1	100	111

ESPÈCES	CONSTRUCTION DU FORT	BOIS I	INCENDIE	BOIS II	PIERRE 1709-1760	PIERRE V. 1760	TOTAL
Oie	0	0	1	0	0	0	1
Nbre d'éléments	5	11	5	27	29	165	242
Poissons							
Esturgeon	3	28	11	13	33	5	93
Lépisostée osseux	0	14	2	1	6	0	23
Brochet/maskinongé	0	4	0	2	0	0	6
Brochet	1	0	2	2	0	5	10
Ouitouche	0	0	0	0	0	5	5
Suceur	5	36	9	8	13	22	93
Suceur blanc	2	1	2	1	0	1	7
Suceur ballot	2	10	4	0	10	23	49
Famille suceur ballot	0	0	0	0	2	8	10
Suceur rouge	0	0	0	0	1	1	2
Suceur jaune	1	2	1	1	1	14	20
Suceur jaune cuivre	0	0	2	1	1	0	4
Suceur ballot/cuivré	0	0	1	4	0	0	5
Catosmomidae (*Sucker*)	0	4	5	3	0	0	12
Barbue de rivière	17	180	231	98	102	117	745
Barbue brune	0	0	0	3	0	0	3
Achigan petite bouche	1	1	0	1	1	7	11
Achigan	1	0	1	0	1	0	3
Morue franche	0	2	1	0	0	0	3
Perchaude	0	1	1	1	4	2	9
Doré	3	9	0	3	7	7	29
Doré noir	0	1	1	0	6	1	9
Malachigan	0	2	2	2	1	9	16
Nbre d'éléments	36	295	276	144	189	227	1167

ESPÈCES	CONSTRUCTION DU FORT	BOIS I	INCENDIE	BOIS II	PIERRE 1709-1760	PIERRE V. 1760	TOTAL
Reptiles							
Chélydre serpentine	1	3	2	3	6	0	15
Tortue des bois	0	1	1	1	1	0	4
Tortue géographique	0	1	0	2	0	0	3
Tortue peinte	0	1	1	0	0	1	3
Tortue	0	2	0	0	0	0	2
Tortue molle à épines	2	4	3	0	5	0	14
Nbre d'éléments	3	12	7	6	12	1	41
Amphibiens							
Crapaud d'Amérique	0	1	0	1	0	0	2
Ouaouaron	0	0	0	0	1	0	1
Grenouille	0	1	0	0	0	0	1
Nbre d'éléments	0	2	0	1	1	0	4
Nbre total d'éléments	122	896	1041	687	526	879	4151

*Non compté comme espèce.

(D'après Walker et Cumbaa 1982)

APPENDICE B

Pourcentage des éléments identifiés par classe animale pour chaque grande période d'occupation du site

	PÉRIODE DE CONSTRUCTION (122 ÉLÉMENTS)	1er FORT DE BOIS (896 ÉLÉMENTS)	COUCHE D'INCENDIE (1041 ÉLÉMENTS)	2e FORT DE BOIS (687 ÉLÉMENTS)	FORT DE PIERRE 1709-1760 (526 ÉLÉMENTS)	FORT DE PIERRE V. 1760 (879 ÉLÉMENTS)
Mammifères sauvages	29,5	28,8	30,7	17	17,7	1,7
Mammifères domestiques	28,7	25,7	35,5	42,8	29,5	51,9
Oiseaux sauvages	5,7	9,8	6,1	14,3	8,9	1,7
Oiseaux domestiques	4,1	1,2	26,5	3,9	5,5	18,8
Poissons	29,5	32,9	0,7	21	35,9	25,8
Reptiles	2,5	1,3	0	0,9	2,3	0,1
Amphibiens	0	0,2	0	0,1	0,2	0

APPENDICE C

Clé d'identification des vestiges figurant sur les plans

N° DE VESTIGE	IDENTIFICATION
1	Réseau de tranchées
2	Tracés de fossés de palissade du premier fort de bois
3a à 3f	Caveaux d'entreposage
4	Bâtiment indéterminé
5	Bâtiment indéterminé
6	Dépendance
7	Bassin
8	Amas de pierre
9a à 9c	Bases de foyer
10a	Tracé de sol brûlé
10b	Cavité
11a et 11b	Sections de murs de pierre
12	Tracés de fossés de pallisade du deuxième fort de bois
13	Magasin du Roy
14	Section de mur
15	Section de mur
16	Section de mur
17a	Latrines ouest (courtine nord)
17b	Latrines est (courtine nord)
18a	Base de foyer (bastion nord-ouest)
18b	Base de foyer (bastion nord-est)
19a	Mur fermant le bastion nord-ouest
19b	Mur fermant le bastion nord-est
19c	Prolongement du flanc gauche du bastion nord-est

N° DE VESTIGE	IDENTIFICATION
20a à 20f	Fondations au niveau de la cave, travée centrale à l'intérieur de la courtine sud
21	Fondations au niveau de la cave, partie est (courtine sud)
22	Four de boulangerie (bastion sud-est)
23	Mur de refend (bastion sud-est)
24	Base du mur sur cour, selon le plan de 1738
25 à 25c	Pieds-droits de voûtes (courtine nord)
26	Murs de la travée centrale (courtine nord)
27	Canal de trop-plein
28	Puits au centre de la cour
29	Mur reliant les pieds-droits, selon le plan de 1823
30a à 30c	Contreforts adossés au mur de 1823
31	Base de foyer (bastion nord-est)
32	Potager (bastion sud-est)
33a et 33b	Puits de lumière contre le mur sur cour (côté est)
34	Dallage de trottoir sur le pourtour de la cour
35	Boutique de forgeron à l'extérieur du bastion sud-est (fig. 12)
36	Clôture de bois entre la boutique de forgeron (n° 35) et l'angle saillant du bastion sud-est
37a et 37b	Maçonnerie du fossé de la porte (courtine ouest)
38	Sépulture amérindienne
39	Base de foyer double, côté est de la travée centrale du bâtiment adossé à la courtine nord
40	Canalisation (bastion sud-ouest)
41	Mur de refend (bastion sud-ouest)
42	Four de boulangerie à l'origine, puis foyer de forge par la suite (bastion sud-ouest)
43	Puits (bastion sud-ouest)
44a	Mur de refend ouest adossé à la courtine sud
44b	Mur de refend est adossé à la courtine sud
45a	Base de foyer ouest (courtine sud)
45b	Base de foyer est (courtine sud)

N° DE VESTIGE	IDENTIFICATION
46	Entrée de cave murée, côté ouest du mur sur cour longeant la courtine sud
47a	Base de foyer sud (courtine ouest)
47b et 47c	Deux sections d'un mur de refend (sud) traversant le bâtiment adossé à la courtine ouest
48	Soupirail du mur sur cour longeant la courtine ouest
49	Ouverture donnant accès à la travée centrale du bâtiment adossé à la courtine ouest
50	Base de foyer ou de potager à l'intérieur de la courtine est
51	Mur de soutènement adossé à la courtine est, côté sud de la base de foyer ou de potager (vestiges n^{os} 50 et 53)
52	Mur de refend sud de la travée centrale du bâtiment adossé à la courtine est
53	Base de foyer ou de potager (courtine est)
54	Base de foyer et mur de refend nord de la travée centrale du bâtiment adossé à la courtine est
55	Base de foyer nord (courtine est)
56a	Mur de refend, bastion nord-ouest
56b	Mur de refend, bastion nord-est
57	Mur de refend de la poudrière, bastion nord-ouest
58	Parement original de la fondation de la courtine nord
59	Canal de drainage en pierre au pied de la courtine nord

GLOSSAIRE

Angle saillant:
Angle formé par l'intersection des deux faces d'un bastion.

Bastion:
Ouvrage défensif, constitué de deux flancs et de deux faces faisant saillie sur l'enceinte d'une place forte, et dont la gorge est habituellement ouverte.

Batterie:
Position élevée pour monter des canons de gros calibre; le terme peut s'appliquer en général aux positions défensives pour désigner les flancs des bastions ou indiquer la principale fonction des forts détachés.

Embrasure:
Ouverture pratiquée dans un parapet, habituellement évasée vers l'extérieur, par laquelle les canons faisaient feu.

Mâchicoulis:
Espace ouvert dans le plancher d'une galerie en encorbellement surplombant la base du rempart, également au-dessus de l'entrée; elles permettent de tirer à la verticale sur l'ennemi qui serait parvenu au pied du mur.

Meurtrière:
Ouverture étroite pratiquée dans un mur afin de permettre le tir du fusil. Contrairement aux embrasures, les meurtrières sont ébrasées vers l'intérieur.

Pied-droit:
Montant vertical sur lequel retombent les voussures d'une arcade d'une voûte.

Poterne:

Passage voûté dans le rempart (habituellement situé au milieu de la courtine), permettant de traverser le fossé pour atteindre les ouvrages avancés.

Redan:

Ouvrage triangulaire saillant d'une ligne de fortification (souvent sur une ligne de circonvallation).

BIBLIOGRAPHIE

Boivin, Lucie

1981

« Étude sommaire des artefacts provenant du bastion sud-ouest du fort de pierre de Chambly », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec. (Maintenant imprimé dans la collection Rapport sur microfiches, n° 9.)

Clermont, Normand

1978

« Le squelette de Fort Chambly », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec.

Cloutier-Nadeau, Céline

1981

« Fort Chambly, travaux de restauration, 1980-1981: interventions archéologiques », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec. (Maintenant imprimé dans la collection Rapport sur microfiches, n° 9.)

Franquet, Louis

1974

Voyages et mémoires sur le Canada, Institut canadien de Québec, Montréal, Éditions Élysée.

Gélinas, Cyrille

1977

« Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France, 1665-1760 », Travail inédit n° 392, Parcs Canada, Ottawa.

Gélinas, Cyrille et Michelle Guitard-Fortin

1979

« Fort Chambly, dossier structural régime français et régime anglais », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec.

Guitard, Michelle

1980

« Le camp militaire de Chambly (1812-1869) », Travail inédit n° 416, Parcs Canada, Ottawa.

Hamelin, Jean *et al.*

1976

Histoire du Québec, Paris, Privat.

Lee, David et Elizabeth Wylie

1967

« Archaeological Investigation of the Corps de Garde, Fort Chambly, Quebec », Manuscript Report Series n°132, Service canadien des parcs, Ottawa.

Long, George et Gérard Gusset

1972

« Fort Chambly excavations, July 1971 », Manuscript Report Series n° 74, Parcs Canada, Ottawa.

Miville-Deschênes, François

1982

« Affectation: Chambly. L'aspect domestique de la vie militaire au fort Chambly pendant le régime français », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec. (Maintenant publié dans la collection Études en archéologie, architecture et histoire, sous le titre *Quand ils ne faisaient pas... la guerre, ou l'aspect domestique de la vie militaire au fort Chambly pendant le régime français, d'après les objets archéologiques* [Ottawa, Environnement, Canada — Parcs, 1987].)

1985

« Fort Chambly, dossier sur les objets archéologiques des occupation britannique et post-militaire (1760-1940) », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec.

Miville-Deschênes François et Gisèle Piédalue

1980

« Étude binaire. L'origine des céramiques et la quincaillerie architecturale au fort Chambly », Travail inédit n° 433, Parcs Canada, Ottawa.

Nadon, Pierre

1965

« Fort Chambly : A narrative history », Manuscript Report Series n° 17, Parcs Canada, Ottawa.

Nadon, Pierre *et al.*

1966

« Fort Chambly: Interpretation Papers », Manuscript Report Series n° 169, Parcs Canada, Ottawa.

Piédalue, Gisèle

1979

« Dossier sur l'évolution structurale du Fort Chambly d'après les données archéologiques », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec.

« Plan directeur du Fort de Chambly »

1980

Parc historique national de Fort Chambly, Service canadien des parcs, Ottawa.

Thibodeau, Pierre

1979

« La conservation au fort Chambly, 1850-1940 », Travail inédit n° 377, Parcs Canada, Ottawa.

Walker, Kent G. et Stephen L. Cumbaa

1982

« Life on the Frontier, 1665-1760: A Zooarchaeological Look at Fort Chambly, Quebec », manuscrit classé, Service canadien des parcs, Québec (Maintenant imprimé dans la collection Microfiche Report Series, n° 15).

COTES DE CLASSEMENT DES ILLUSTRATIONS

FIG.	ARTEFACT	NÉGATIF	DESSIN	PHOTOGRAPHE/ DESSINATEUR
Archives publiques Canada, Ottawa				
2		C-16143		
3		C-83557		
4		C-15990		
5		C-15886		
6		C-37699		
7		C-15887		
8		C-15887		
9		C-15888		
10		C-20899		
11		C-15891		
12		C-52199		
13		C-17474		
14		C-17487		
55		P87779		
56		P87781		
Service canadien des parcs, Génie et architecture, Ottawa				
54		118/100, 5516		
Service canadien des parcs, Québec				
1			82-G-D-2	R. Gagnon
15				J. Audet
16	16G77R39X-1			B. Fry
17	16G8A10-1Q	16G-118/AMC/PR-6/P-3		J. Jolin
	16G8K15-1Q			
	16G8K21-1Q			
	16G5G5-3O			

FIG.	ARTEFACT	NÉGATIF	DESSIN	PHOTO-GRAPHE/ DESSINA-TEUR
	16G8K19-1Q			
	16G5D5-2Q			
	16G4D7-1Q			
	16G8A37-1Q			
	16G8K2-1Q			
18			82-16G-D-2	R. Gagnon
19	16G78R31X-8			J. Audet
20	16G7R33X-4			J. Audet
21	16G76R15X-6			G. Piédalue
22	16G78R58X-11			G.Piédalue
23	16G78R10X-4			G. Piédalue
24			82-16G-D-3	R. Gagnon
25	16G77R33X-2			J. Audet
26			82-16G-D-4	R. Gagnon
27			82-16G9-D-1	R. Gagnon
28	16G81R11X-2			C. Cloutier
29	16G80R7X-11			C. Cloutier
30			82-16G4-D-1	R. Gagnon
31	16G76R21X-11			G. Piédalue
32			82-16G9-D-2	R. Gagnon
33			82-G-DH-2-3-4	R. Gagnon
34			82-16G-4D-2	R. Gagnon
35	16G80R14X-8			C. Cloutier
36			82-16G-D-12	R. Gagnon
37	16G81R7X-6			C. Cloutier
38	16G77R31X-10			J. Audet
39			82-16G-D11	R. Gagnon
40	16G77R4X-7			C. Cloutier
41			82-16G8-D-1-2-3	R. Gagnon
42			82-16G8-D-4	R. Gagnon
43	16G81R21X-8			C. Cloutier
44	16G77R26X-7			C. Cloutier

FIG.	ARTEFACT	NÉGATIF	DESSIN	PHOTOGRAPHE/ DESSINATEUR
45	16G77R25X-8			J. Audet
46	16G78R25X-9			G. Piédalue
47	16G78R17X-7			J. Audet
48	16G78R15X-3			J. Audet
49			82-16G-D-7	R. Gagnon
50			82-16G-D-8	R. Gagnon
51			82-16G-D-9	R. Gagnon
52			82-16G-D-10	R. Gagnon
53			82-16G-D-5	R. Gagnon
57	16G81R28X-21			C. Cloutier
58		118/00/PR-6/30-3		R. Piette
59		118/00/PR-6-32-5		R. Piette
60	16G8A32-2Q	16G-118/ACM/PR-6/P-11		J. Jolin
61	16G8P6-5Q	16G-118/ACM/PR-6/P-29		J. Jolin
62	16G8A32-14Q	16G-118/ACM/PR-6/P-12		J. Jolin
63	16G9Y4-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-18		J. Jolin
64	16G4T7-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-59		J. Jolin
65	16G8A32-34Q	16G-118/ACM/PR-6/87-4		N. Royer
66	16G8A36-11Q	16G-118/ACM/PR-6/71-11		P. Vézina
67	16G8A32-24Q	16G-118/ACM/PR-6/P-40		J. Jolin
68	16G8A32-33Q	16G-118/ACM/PR-6/P-40		J. Jolin
69	16G8K25-4Q	16G-118/ACM/PR-6/P-33		J. Jolin
70	16G4V9-1Q	16G-118/ACM/PR-6/P-21		J. Jolin
71	16G4F6-2Q	16G-118/ACM/PR-6/P-47		J. Jolin
72	16G8A32-30Q	16G-118/ACM/PR-6/P-15		J. Jolin
	-16Q			
	-8Q			
	-37Q			
	-38Q			
	-40Q			
	-41Q			
	-23Q			

Le parc historique national du fort Chambly a fait l'objet pendant plusieurs années d'importantes recherches archéologiques. La présente étude en résume les principaux résultats et retrace l'évolution physique du site. Au-delà des fortifications, l'étude des artefacts jette un peu de lumière sur les conditions de vie des occupants du fort.

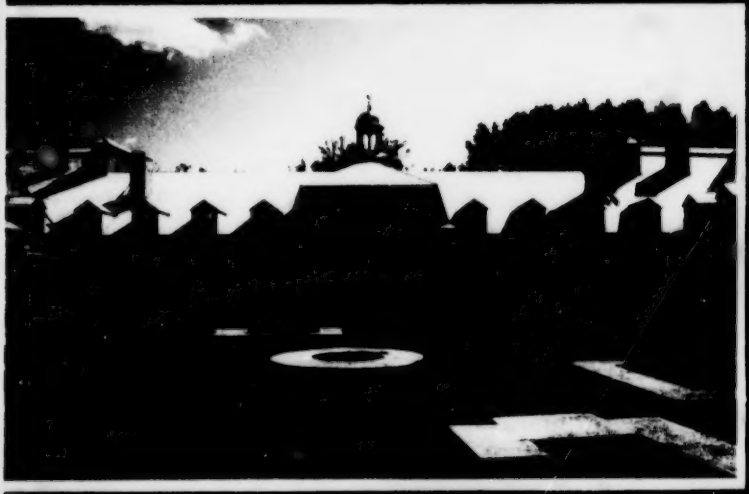

Canada